

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS  
DE LANGUE FRANÇAISE ET LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION: VERS UNE CULTURE DU STRIPTEASE?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR  
CATHERINE DUMAIS

AVRIL 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## *REMERCIEMENTS*

Nous tenons à remercier notre directeur, M. Yves Théorêt, pour la confiance et l'assistance qu'il nous a accordées tout au long de la rédaction de ce mémoire. Sa patience, ses encouragements et son amitié nous ont donné le courage nécessaire pour compléter notre recherche. De plus, en tant que source d'inspiration et de motivation, nous avons découvert en lui un homme humain et compréhensif, au-delà du chercheur universitaire.

Le travail qu'impose la rédaction d'un mémoire implique beaucoup de discipline, de motivation, de persévérance, de temps et de solitude. Il exige par le fait même la compréhension et l'indulgence de l'entourage. Nous tenons donc à remercier nos proches, qui ont su nous épauler, nous encourager et nous divertir, dans tous les hauts et les bas qui ont accompagné ce cheminement. Notre famille, pour son encouragement, et particulièrement notre mère, pour son écoute, sa patience, son soutien et sa compréhension. Tous les ami(e)s qui nous entourent, de près ou de plus loin, pour leur précieuse amitié, leurs conseils ou simplement leur présence, qui, sans le savoir, ont rendu l'élaboration de ce mémoire possible.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>VI</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I.....</b>	<b>10</b>
<b>VERS UNE <i>CULTURE DU STRIPTEASE</i> .....</b>	<b>10</b>
1.1. Le concept de représentation.....	11
1.2. Les représentations de la sexualité .....	13
1.3. Les représentations de la sexualité dans les médias.....	14
1.4. La sexualisation des médias.....	16
1.4.1. La <i>culture du striptease</i> .....	18
1.4.2. <i>Le consensus pornographique</i> .....	21
1.5. Repères historiques de la sexualisation des médias .....	24
1.6. Problématique.....	28
1.7. Méthodologie.....	29
1.7.1. Corpus .....	32
<b>CHAPITRE II .....</b>	<b>35</b>
<b>LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS DE LANGUE FRANÇAISE PARTICIPENT-ILS À UNE <i>CULTURE DU STRIPTEASE</i> ?.....</b>	<b>35</b>
2.1. Internet .....	37
2.1.1. Des représentations <i>hard</i> de la sexualité sur Internet.....	39
2.1.2. Des représentations de la sexualité <i>hard</i> accessibles et anonymes sur Internet .....	41
2.2. Les périodiques.....	43

2.2.1. Les magazines pornographiques : la porte d'entrée de la sexualité dans les médias .....	44
2.2.2. Les mensuels féminins <i>Elle Québec</i> et <i>Clin d'œil</i> : À la recherche du « point g ».....	47
2.2.3. Des représentations <i>soft</i> de la sexualité dans les mensuels féminins .....	52
2.3. La télévision .....	54
2.3.1. Les représentations de la sexualité à Radio-Canada, TVA et TQS	56
2.3.2. De l'information au sensationnalisme : les représentations de la sexualité à la télévision .....	60
2.4. D'Internet à la télévision : des représentations de la sexualité variées .....	62
<b>CHAPITRE III</b> .....	<b>63</b>
LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VARIÉTÉ DES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS .....	63
3.1. La réglementation .....	64
3.1.1. Internet.....	66
3.1.2. Les périodiques .....	69
3.1.3. La télévision .....	71
3.2. La loi marchande .....	77
3.3. Le format du média.....	82
3.3.1. Internet.....	82
3.3.2. Les périodiques .....	84
3.3.3. La télévision .....	85
<b>CHAPITRE IV</b> .....	<b>88</b>
LES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS : UNE QUESTION MORALE .....	88
4.1. La subjectivité de la définition des représentations sexuelles .....	89
4.2. La distinction entre les représentations de la sexualité acceptables et inacceptables .....	95
4.3. La <i>culture du striptease</i> et l'évolution des principes moraux .....	97
4.3.1. Brève genèse de la censure et de la liberté d'expression.....	98

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>105</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>116</b>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACR	Association canadienne de radiodiffusion
CCAI	Comité consultatif sur l'autoroute de l'information
CCNR	Conseil canadien des normes télédiffusion
CPQ	Conseil de presse du Québec
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
ONF	Office national du film du Canada
RDI	Réseau de l'Information
SRC	Société Radio-Canada
TIC	Technologies d'information et de communication
TVA	Le Groupe TVA inc.
TQS	Réseau de Télévision Quatre Saisons inc.
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine

## Résumé

La présente recherche vise à déterminer si les médias québécois de langue française et les technologies d'information et de communication entrent dans un mouvement de sexualisation, tout comme ceux, aux dires de nombreux observateurs, des sociétés occidentales démocratiques de la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. Certes, une recherche portant sur la sexualité comporte son lot de difficultés et d'embûches, en raison de la subjectivité relative au sujet. Nous avons toutefois choisi de persévérer en ce sens, puisqu'à notre connaissance, la sexualisation des médias québécois de langue française n'a fait l'objet d'aucune recherche.

La sexualisation de la culture populaire et des médias se traduit par divers concepts, dont la *culture du striptease* et le *consensus pornographique*. Ces concepts découlent de la succession de divers événements socio-historiques et culturels.

Notre recherche a pris la forme d'une enquête exploratoire et qualitative. Nos observations ont porté sur Internet, les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'œil*, ainsi que sur les chaînes de télévision Radio-Canada, TVA et TQS. Bien que cet échantillon soit limité, il permet de rendre compte de certaines tendances. Notre problématique s'est élaborée comme suit : à l'instar de plusieurs médias des sociétés occidentales contemporaines, les médias québécois de langue française et les technologies d'information et de communication disponibles au Québec participent-ils à la *culture du striptease*?

*A priori*, ils semblent participer à la *culture du striptease*, puisque les représentations de la sexualité véhiculées apparaissent multiples et de plus en plus explicites. Néanmoins, certaines nuances doivent être apportées à cette observation, puisque les médias véhiculent une variété de représentations sexuelles. Certains facteurs paraissent influencer sur la manière dont la sexualité est représentée. Ainsi, la réglementation, la loi marchande et le format, influencent les représentations de la sexualité présentées par les médias québécois de langue française et les technologies d'information et de communication.

Mots-clés : médias, représentation, sexualité, sexualisation, technologies d'information et de communication.

## INTRODUCTION

...le point essentiel n'est pas tellement de savoir si au sexe on dit oui ou non, si on formule des interdits ou des permissions, si on affirme son importance ou si on nie ses effets, si on châtie ou non, les mots dont on se sert pour le désigner; mais de prendre en considération le fait qu'on en parle, ceux qui en parlent, les institutions qui incitent à en parler...<sup>1</sup>

Le sexe fait parler de lui par les temps qui courent. Les plus alarmistes s'insurgent de son omniprésence dans la société, de la crudité des propos qui l'entoure et le choquant des images qui le représente, de sa banalisation ou encore de son accessibilité sans limite aux plus jeunes. D'autres y voient plutôt le juste retour du balancier après des années de noirceur. Les références à la sexualité autant que les inquiétudes qui y sont associées semblent en profusion. On dénonce, on s'inquiète, on se questionne ou on dédramatise une sexualité apparemment débridée, perverse, malade et surreprésentée. On accuse, entre autres, la société de consommation, qui représente la sexualité comme un produit.

---

<sup>1</sup> Michel Foucault, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, France, Éditions Gallimard, 1976, p. 19.

De la sorte, une *surenchère sexuelle* envahirait le Québec, nous plongeant, estime-t-on, dans une société désormais impudique, érotique et exhibitionniste<sup>2</sup>. *Hypersexualisée*, pornographique, impudique, voilà des traits apparemment caractéristiques de notre époque. Les références à la sexualité seraient foisonnantes, tant en images qu'en énoncés, les tabous ne s'arrogeant plus de limites.

Partout en effet, le raz-de-marée sexuel nous submerge. Une publicité télévisuelle de lunettes qui évoque les trips à trois. Un magazine destiné aux ados qui vante les « 99 trucs pour amener votre mec au septième ciel. » Des boutiques de lingerie féminines qui vantent aux 8-12 ans les mérites du g-string. Les idoles féminines de la chanson qui s'embrassent à pleine bouche lors des soirées de gala. La populaire émission *Loft Story*, diffusée bien avant le dodo des plus petits, qui renvoie l'image d'une concurrente confiant son appétit du jour : « J'ai envie de manger une grosse queue. »<sup>3</sup>

Cette impression que le sexe est placardé partout peut naître de la simple observation des contenus proposés par les médias. Par *médias*, nous entendons tous les moyens de communication médiatique. De la sorte, sont inclus dans ce terme autant les médias de masse, tels la télévision, les périodiques, la presse ou le cinéma, que les médias interactifs, tels les technologies d'information et de communication.

Un coup d'œil suffit pour remarquer que la sexualité est fréquemment à l'honneur des médias. Toutes les raisons sont apparemment bonnes pour faire référence au sexe. Le thème appert se multiplier et s'explicitier à toutes les sauces; il y en a pour tous les goûts! Tant sur Internet, à la télévision, dans les magazines, à la radio, que dans les journaux et dans la littérature, les références à la sexualité sont nombreuses. Les émissions radiophoniques ou télévisées sur la sexualité, les documentaires sur l'industrie de la pornographie, les stars du cinéma

---

<sup>2</sup> Gérard, Bonnet. *Défi à la pudeur : quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes*, Paris, A. Michel, 2003 ; cité dans Francine Duquet, « L'empire du sexe dans les médias », *L'École branchée*, vol. 6, no. 5, janvier 2004, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibid.*

pornographique invitées à des *talk-show* populaires, les chroniques des quotidiennes télévisées ou les articles informatifs des mensuels féminins qui démystifient la masturbation, le point g ou le fétichisme, les images à connotation sexuelle véhiculées par la publicité et la profusion des sites Internet pornographiques n'en sont que quelques exemples. La presse s'intéresse également au sujet : *Le Devoir* a consacré des dossiers sur la sexualité des adolescents jugée alarmante, dans lesquels la responsabilité des médias et d'Internet est soulevée<sup>4</sup>. Même la littérature y trouve son compte, puisqu'un courant littéraire mettant la sexualité à l'honneur paraît être en vogue. Pensons seulement à l'engouement entourant l'auteur Nelly Arcand et son bouquin *Putain*<sup>5</sup>, ou encore celui de Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M.*<sup>6</sup>. Les essais sur le sujet se multiplient également. La sexologue Jocelyne Robert<sup>7</sup> a publié récemment un ouvrage sur les dérives de notre sexualité, alors que Richard Poulin<sup>8</sup> s'inquiète de la mondialisation des industries du sexe. Toutes les raisons apparaissent valables pour aborder, examiner, démystifier, débattre et imaginer tout ce qui est relatif au sujet. Force est donc de constater que la sexualité fait jaser, et qu'elle suscite des interrogations dans les chaumières du Québec.

Cependant, il ne faut pas croire que la tendance à la représentation de la sexualité soit une chose récente dans l'histoire de l'humanité, ni un phénomène propre aux sociétés occidentales capitalistes de la dernière moitié du XX<sup>ième</sup> siècle et du début du XXI<sup>ième</sup> siècle. Toutes les cultures, de tous les temps, ont représenté la sexualité via les médiums qui étaient disponibles. En effet, « ...sexuality has been a subject of human cultural expression almost since the beginning of the history, as reflected in the artifacts of civilizations as old as those

<sup>4</sup> Marie-Andrée Chouinard, « Ados au pays de la porno », *Le Devoir*, 16 avril 2005, p. A1.

<sup>5</sup> Nelly Arcand, *Putain*, France, Éditions du Seuil, 2001, 187 p.

<sup>6</sup> Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M.*, France, Éditions du Seuil, 2001, 234 p.

<sup>7</sup> Jocelyne Robert, *Le sexe en mal d'amour: De la révolution sexuelle à la régression érotique*, Québec, Les Éditions de l'Homme, 2005, 226 p.

<sup>8</sup> Richard Poulin, *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*. Ottawa, L'Interligne, 2004, 438 p.

of ancient Greece and Rome.<sup>9</sup>» D'aussi longtemps qu'on se souvienne, les humains se sont attardés à représenter la sexualité.

«From the sixth to the fourth centuries BC sexually explicit pottery, depicting such activities as heterosexual copulation, orgies, and male homosexual bonding...was being produced in Athens and Attica. In Indian and Chinese civilizations of the first century AD, sexual behaviour was depicted with relative explicitness, as anyone who has read the Kama sutra will know.<sup>10</sup>»

Jusqu'au XVIII<sup>ième</sup> et XIX<sup>ième</sup> siècle, la diffusion des représentations de la sexualité était restreinte, souvent même censurée. Le développement de nouveaux moyens de productions et de diffusions mécaniques, notamment les médias et les technologies d'information et de communication (TIC)<sup>11</sup>, en parallèle à l'émergence de la démocratie, a engendré la diffusion de masse des représentations de la sexualité, ce qui a décuplé leur accessibilité. Donc, la représentation de la sexualité dans les médias n'est pas une caractéristique distinctive des sociétés modernes, mais « ... leur distribution massive par les moyens de communication modernes est certainement un trait particulier de notre époque.<sup>12</sup>»

Pourquoi s'intéresser aux représentations de la sexualité dans les médias? D'une part, les questionnements à ce sujet sont de plusieurs ordres : moral, éthique, politique, historique, culturel et sociologique. Diverses disciplines s'y sont d'ailleurs attardées : la sexologie, la sociologie, l'histoire, les communications, la philosophie etc. D'autre part, l'intérêt porté envers les représentations de la sexualité dans les médias va au-delà du message transmis de l'émetteur au récepteur. En effet, les représentations véhiculées par les médias

<sup>9</sup> Brian McNair, *Mediated sex: pornography and postmodern culture*, London, Arnold, 1996. p. 42.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Il est à noter que pour alléger le texte, nous utiliserons l'acronyme TIC pour remplacer le terme « technologies d'information et de communication ».

<sup>12</sup> Valérie Daoust, « Les jeunes filles, éternelles victimes du sexe? », *Le Devoir*, 2 mai 2005, p. A7.

sont le fruit d'une succession de facteurs économiques et socio-historiques, en plus d'être le résultat d'un émetteur et l'interprétation d'un destinataire. Il y a autant d'interprétations possibles qu'il y a de récepteurs. Par exemple, un article sur la masturbation dans un magazine féminin peut être choquant et inacceptable pour les uns, mais une source d'information intéressante pour les autres. Qui plus est, tout ce qui concerne la sexualité est variable selon l'époque où il est perçu et la morale collective et individuelle.

De plus, la représentation d'un objet, d'un phénomène, d'un concept ou d'une idée par les médias, a un impact sur sa perception dans la collectivité<sup>13</sup>. Les médias façonnent en partie notre manière de concevoir telle ou telle idée, telle ou telle image. En ce sens, la pluralité et l'accroissement des représentations de la sexualité véhiculées par différents médias ne sont pas anodins. Elles sont révélatrices de traits propres à une collectivité et ont des répercussions sur la façon de percevoir et de concevoir la sexualité.

La majorité des recherches sur les représentations de la sexualité dans les médias ont été effectuées en Grande-Bretagne et aux États-Unis. La tendance générale des auteurs consultés est d'appréhender la sexualisation des médias sous une perspective socioculturelle et historique, en mettant en lumière les facteurs qui ont mené à l'accroissement des représentations de la sexualité dans la société et, plus exactement, dans les médias contemporains. Par la *sexualisation des médias*, nous entendons les changements apportés tant au niveau quantitatif, par leur accroissement, que qualitatif, par le caractère plus explicite et diversifié des représentations. De façon générale, la plupart des auteurs auxquels nous nous sommes référés s'entendent pour affirmer que les médias représentent de plus en plus la sexualité, et ce, plus explicitement que par le passé, et que certains facteurs socio-historiques et culturels sont attribuables à cet état de fait.

---

<sup>13</sup> Denise Jodelet *et al.*, *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 1997, p. 53.

À notre connaissance, les médias de langue française au Québec n'ont fait l'objet d'aucune étude concernant leur apparente sexualisation. Si plusieurs observations et inquiétudes ont été soulevées au Québec relativement à l'importance que les médias et Internet mettent à représenter le sexe, peu de chercheurs ont tenté de le démontrer et d'en expliquer les raisons. Par exemple, nous n'avons relevé aucune recherche en provenance du Québec, portant sur la quantification de représentations sexuelles dans les médias sur une période longitudinale. De façon générale, les recherches au sujet des représentations de la sexualité véhiculées par les médias se concentrent sur la représentation des genres, plus spécifiquement les femmes.

Par ailleurs, de nombreuses interrogations peuvent être soulevées concernant les représentations de la sexualité présentées par les médias de langue française au Québec. Est-ce qu'ils représentent la sexualité plus que par le passé? Qu'est-ce qui explique la sexualisation des médias, s'il y a lieu? Comment la sexualité est-elle représentée dans les médias francophones au Québec et pourquoi l'est-elle? Si la sexualité apparaît être désormais abordée de façon plus explicite et représentée sur la place publique avec plus d'ouverture que par le passé, qu'en est-il vraiment?

Dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, nous nous interrogeons sur les représentations de la sexualité véhiculées par les médias de langue française au Québec. Plus précisément, nous nous questionnons à savoir si les médias francophones du Québec participent à la vague de sexualisation qui aurait cours dans les sociétés capitalistes occidentales. Notre problématique pourrait donc s'énoncer comme suit : les médias francophones du Québec participent-ils à la *culture dite du striptease*, à l'instar d'autres médias des sociétés occidentales contemporaines? Nous tenterons d'identifier les indices qui expliquent la sexualisation et ses manifestations dans les médias québécois francophones. À ce sujet, est-ce que les représentations de la sexualité sont les mêmes d'un média à

un autre? Si non, quels sont les éléments explicatifs des variétés de représentations? Voilà les questions sur lesquelles nous nous pencherons lors des prochains chapitres.

La présente recherche compte quatre chapitres. Le premier chapitre s'intéresse à la *culture du striptease* et au *consensus pornographique*, c'est-à-dire, à la sexualisation de la culture populaire en général et, plus particulièrement, à celle des médias. Il pose les jalons des concepts élaborés par divers auteurs, utilisés pour comprendre la genèse de la sexualisation des médias, sur lesquels nous fonderons nos observations. Par le fait même, il établit les repères de notre analyse. Également, il met en lumière les éléments qui constituent la mise en contexte historique des manifestations de la sexualisation des médias. Enfin, il précise la démarche méthodologique entreprise pour arriver à nos fins.

Le chapitre deux sert d'assise à la démonstration quantitative et qualitative de la sexualisation des médias de langue française au Québec. Il démontre, par divers indices, que les médias québécois francophones entrent dans la vague de sexualisation qui a cours dans les sociétés occidentales en véhiculant de nombreuses représentations de la sexualité. Il fait aussi état des variétés qui subsistent entre les représentations, tant quantitativement que qualitativement. En effet, les représentations de la sexualité sont variées: elles ne sont pas aussi abondantes d'un média à un autre et n'affichent pas toutes le même degré d'explicité.

Le chapitre trois fait état des facteurs qui expliquent les variations du degré d'explicité des représentations de la sexualité véhiculées par les médias. Particulièrement, la réglementation, la loi marchande et le format du média influencent la façon dont la sexualité est évoquée. Ces éléments ont des conséquences sur la manière dont la sexualité est représentée, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Le chapitre conclut que si les médias adhèrent à un

mouvement de sexualisation depuis les années 1960, ils n'y participent pas de façon équivalente.

Le quatrième chapitre s'affère à interpréter la *culture du striptease* sous une perspective éthique et morale. Tout ce qui touche au domaine de la sexualité est complexe et difficile à définir, puisqu'il relève de la morale individuelle d'une part, et collective, d'autre part. Le caractère moral de la *culture du striptease* vient de l'exercice même de la définition d'une représentation sexuelle et explicite, en plus de son appréhension, variable selon différentes perspectives et soumise aux aléas temporels. En effet, ce qui définit une représentation de la sexualité est variable selon les mœurs, les valeurs et les principes moraux d'une société donnée.

Notre recherche ne se veut pas un exercice sémiotique, analysant le contenu des médias et décortiquant chacune des représentations à partir d'une grille d'analyse. Elle ne se veut pas, non plus, une critique désobligeante sur l'apparente *hypersexualisation* des médias et de la société en général. Plutôt, au cours de ce mémoire, nous aurons situé l'augmentation des représentations sexuelles dans les médias de langue française au Québec dans la foulée d'une suite de facteurs socio-historiques, communs aux sociétés occidentales contemporaines. Nos observations auront permis de constater une variété de représentations de la sexualité véhiculées par différents médias, en regard de leur nombre et de leur degré d'explicité, à la suite de quoi nous aurons déterminé les motifs explicatifs de ces différences.

Nous remarquerons que les TIC, particulièrement Internet, apportent une nouvelle dimension à l'accessibilité et à la visibilité des représentations de la sexualité dans la société. Ceci amène de nombreux questionnements qui incitent à la définition de nouvelles balises et normes dans une société en évolution constante. Cela étant dit, si la sexualité des québécois et des québécoises est

désormais exacerbée à ce point que plus aucune pudeur n'entoure la façon dont la sexualité est représentée dans les médias, nous aurons su, à tout le moins espérons-le, poser un bémol et jeter une lumière nouvelle sur le sujet.

## CHAPITRE I

### VERS UNE *CULTURE DU STRIPTEASE*

Autour de l'inflation érotique actuelle et du porno, une sorte de dénonciation unanime réconcilie les féministes, les moralistes, les esthètes, scandalisés par l'avilissement de l'être humain au rang d'objet et par le sexe-machine faisant disparaître les rapports de séduction dans une débauche répétitive et sans mystère.<sup>14</sup>

La sexualité semble être de moins en moins confidentielle. Elle a pu être passée d'un sujet tabou, qui se vivait dans la sphère privée, à un thème où tous ses états et ses formes foisonnent sous les projecteurs médiatiques et sur la place publique : le sexe est sorti de la chambre à coucher! Bien que la thématique sexuelle ne soit pas nouvelle dans les médias, ses représentations seraient plus nombreuses, et la façon dans parler, différente. « Le discours actuel est beaucoup plus crû. Il parle de sexe comme d'un produit de consommation...Il n'y a presque plus de jugement moral, mis à part la pédophilie, tout est acceptable.<sup>15</sup>»

---

<sup>14</sup> Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide, Essai sur l'individualisme contemporain*, France, Éditions Gallimard, 1993, p. 43.

<sup>15</sup> Jean-Pierre Desaulniers ; cité dans Christine Fortier, « Femmes, sexe et télévision, L'audace a-t-elle un nom? », *Star inc.*, mars 2002, vol 4, no.3. ; cité dans Emmanuelle Speer, « Un produit comme les autres? », *Présence magazine*, mai 2002, vol. 11, no.82, p. 35.

Dans ce chapitre, nous définirons ce que nous entendons par *représentations* et *sexualité*. De plus, les concepts et les facteurs socio-historiques expliquant la sexualisation des médias des sociétés contemporaines occidentales, élaborés par divers auteurs, serviront d'assise dans l'élaboration de nos propres questionnements. Enfin, nous ferons état de notre méthodologie de recherche.

### 1.1. Le concept de représentation

Les représentations qui nous intéressent dans le contexte de cette recherche sont celles de la sexualité véhiculées par les médias de langue française au Québec. Notre définition se base sur celle de psychologues sociaux, qui ont travaillé sur les représentations sociales.

Par représentations sociales, on entend ici l'ensemble organisé des informations, attitudes, croyances qu'un individu ou un groupe élabore à propos d'un objet, d'une situation, d'un concept, d'autres individus ou d'autres groupes. C'est donc la vision subjective et sociale de la réalité.<sup>16</sup>

C'est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.<sup>17</sup>

Les représentations possèdent un caractère social et collectif. Elles sont le reflet de la vision subjective que possède une collectivité ou un groupe donné : elles donnent un sens à différents concepts et leur permettent d'être compris par les membres d'un même groupe.

---

<sup>16</sup> Didier Martin, Philippe Royer-Rastoli *et al.*, *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1990, p.198; cité dans Isabelle Bergeron, « La formation des représentations de l'amour au Québec, dans la société néolibérale », Thèse de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, p. 9.

<sup>17</sup> Denise Jodelet *et al.*, *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 1997, p. 53.

La qualité la plus évidente des représentations sociales, considérées sous l'angle de leur fonction, c'est incontestablement le sens. Organisatrices de l'expérience, régulatrices de la conduite, donatrices de valeur, elles permettent la compréhension du monde par imputation et génération de signification.<sup>18</sup>

De plus, les médias sont des vecteurs de l'imaginaire collectif, de ses stéréotypes et de ses croyances. En effet, certaines analyses issues de la théorie de la *cultivation* ont démontré que la télévision participe à la construction d'une réalité collective. Puisqu'elle véhicule des conceptions de la réalité sociale par le biais des messages et des images transmises, la télévision influence notre façon de percevoir des concepts, des valeurs et des idées. Par la répétition et la continuité des messages véhiculés, elle parviendrait à maintenir et à renforcer les valeurs et les comportements<sup>19</sup>. De surcroît, son accessibilité lui donne la possibilité de toucher la majorité des citoyens d'une communauté.

L'importance de s'interroger sur les représentations de la sexualité vient donc en partie du fait que celles-ci, via les médias, participent à la construction d'une réalité concernant la sexualité, commune à un ensemble social. Par exemple, l'abord fréquent par divers médias de sujets tels le sadomasochisme, la bisexualité ou encore l'échangisme, peut donner l'impression que ces pratiques sexuelles sont courantes, pratiquées par un grand nombre, voire même nécessaires à l'épanouissement d'une vie sexuelle réussie. Par ailleurs, comme certains observateurs ont noté l'augmentation des représentations de la sexualité dans les médias ainsi que leur caractère plus explicite, il s'avère pertinent de s'interroger à ce sujet.

---

<sup>18</sup> Patrick Rateau et Michel-Louis Rouquette, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble, 1998, p. 11.

<sup>19</sup> Judith Lazard, *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin éditeur, 1991, p. 156.

## 1.2. Les représentations de la sexualité

Précisons d'emblée que le concept de sexualité est laborieux à définir. Le terme revêt des significations différentes dépendamment des cultures dans lesquelles il est abordé, de l'espace temps et du lieu où il se manifeste, et ce, sans compter les différences individuelles auxquelles il fait face. Nous y reviendrons au chapitre traitant de la morale (*voir* chap. IV).

Dans le cadre de notre recherche et des questions qui nous préoccupent, nous entendons par *représentations de la sexualité*, toutes les images, les concepts ou les énoncés, qui véhiculent, connotent et construisent une conception de la sexualité chez les individus, en lui donnant un sens. Plus précisément, nous proposons de définir la notion de sexualité comme étant toutes les représentations relatives à la reproduction et au comportement érotique, quelles qu'elles soient<sup>20</sup>.

« ...la notion de "sexualité" recouvrirait l'ensemble des comportements, attitudes, systèmes de valeurs et de représentations qui sont subjectivement considérés, dans une culture et à une époque donnée, plus ou moins lié à la reproduction, au coït, aux sensations d'émoi érotique et de jouissance, au plaisir physique et aux activités érotiques.»<sup>21</sup>

Les représentations sexuelles que nous comptons analyser comprennent tous ses dérivés, qui vont du *soft* au *hard*. Nous entendons par là les représentations considérées peu explicites, comme celles divertissantes, sensuelles, informatives (*soft*), autant que celles explicites; pornographiques, érotiques, obscènes (*hard*), etc. Ainsi, elles feront toutes l'objet de notre questionnement et de notre analyse.

---

<sup>20</sup> Association Anthropologia, 2 février 2004, « Sexualités humaines : Sommaire », *In* . *Psychobiologie humaine*, [En ligne], <http://psychobiologie.ouvaton.org/sexualite/txt-sexualite-7.sexualite.htm#Representations3>, consultée le 14 juin 2005.

<sup>21</sup> *Ibid.*

Certes, ce qui différencie une représentation pornographique d'une représentation érotique est parfois ténu. Cependant, lorsque vient le temps d'explicitement la sexualisation de la culture populaire et des médias des sociétés occidentales, toutes les représentations sexuelles, qu'elles soient explicites ou informatives, semblent être considérées au même titre par les observateurs. Nous avons donc choisi de les analyser intégralement. Nous établirons par la suite les nuances nécessaires, aux chapitres traitant des facteurs qui influencent les représentations (*voir* chap. III) et dans celui traitant de la morale (*voir* chap. IV).

### **1.3. Les représentations de la sexualité dans les médias**

Dans le cadre d'étude en communications, les questionnements inhérents aux représentations de la sexualité dans les médias peuvent être abordés selon quatre grandes approches fondamentales. D'abord, l'approche dominante depuis les années 1960, en terme de travaux effectués, est celle issue de la tradition béhavioriste<sup>22</sup>. Les travaux réalisés en ce sens s'attardent généralement à démontrer la nature des effets des images pornographiques ou sexuellement explicites sur les récepteurs, en ayant pour modèle celui du stimulus réponses. Un nombre important de travaux, pour la plupart empiriques, ont été réalisés par des psychologues sociaux américains au cours d'études en laboratoires (Donnerstein, 1984 ; Donnerstein *et al.*, 1987 ; Donnerstein et Linz, 1990 ; Goldstein et Kant, 1971)<sup>23</sup>. À titre d'exemple, certaines recherches se sont penchées sur le lien causal entre l'écoute de la pornographie et les comportements sexuels et agressifs. Bien que certaines études aient établi des corrélations entre la circulation de matériel pornographique et le nombre de viols, d'agressions sexuelles et d'attitudes agressives à l'égard des femmes dans une collectivité, d'autres ont démontré le contraire. « Research in Denmark revealed a negative association between the

---

<sup>22</sup> Brian McNair. *Mediated sex*, p. 5.

<sup>23</sup> *Ibid.*

availability of sexual explicit materials and the incidence of sexual offences reported to the police.<sup>24</sup>» Au demeurant, les études sur les effets des représentations pornographiques font souvent l'objet de contestations de la part des chercheurs.

L'approche historique, quant à elle, « ...seeks to construct historical accounts of the development of key concepts and discourses, and thus more firmly to place contemporary debates about sexuality and the media in their socio-cultural contexts.<sup>25</sup>» Cette perspective situe les représentations de la sexualité dans leur environnement social, culturel et historique. D'une part, elle permet la mise en contexte du développement des représentations sexuelles et leur insertion dans une époque donnée. D'autre part, elle facilite la compréhension des caractéristiques propres à chacune des représentations de la sexualité à un moment spécifique. Michel Foucault, Walter Kendrick et Lynn Hunt sont considérés comme des auteurs phares de l'approche historique. Notons que cette dernière sera d'un apport utile lors de la mise en contexte de la sexualisation des médias, fruit en outre d'une succession de facteurs socio-historiques.

La tradition ethnographique est une autre perspective associée aux travaux sur les représentations de la sexualité. De nature qualitative, elle a notamment pour objectif l'analyse de la signification d'images sexuellement explicites, à l'aide d'expériences personnelles de gens impliqués soit dans la production, la distribution ou la consommation de pornographie<sup>26</sup>. Les recherches effectuées par Stoller en 1991 et Delacoste et Alexander en 1988, reflètent ce courant<sup>27</sup>.

Enfin, une proportion grandissante de travaux applique des techniques d'analyses textuelles aux images sexuellement explicites. Les caractéristiques

---

<sup>24</sup> Barrie Gunter, *Media sex; What are the issues?* Mahwah (N.J.), Erlbaum, 2002, p. 162.

<sup>25</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 5.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

générales, les codes et conventions de la pornographie et la sémiotique de sa construction, sont des exemples de recherches effectuées dans cette perspective (Linda Williams, 1992 ; 1993a ; 1993b)<sup>28</sup>. Cette approche s'inscrit notamment dans le mouvement féministe et celui des *cultural studies*, dont un des objectifs est de redéfinir la pornographie comme une forme de représentation de la sexualité ayant des effets positifs autant que négatifs<sup>29</sup>.

#### 1.4. La sexualisation des médias

De nombreux chercheurs se sont également intéressés à l'évaluation du nombre grandissant de représentations de la sexualité dans les médias et à leur caractère plus explicite. À cet égard, une des approches utilisées fut d'interroger les téléspectateurs via des enquêtes, notamment en ce qui concerne les représentations à la télévision<sup>30</sup>. De façon générale, les résultats de ces recherches démontrent que les opinions varient. Alors que certaines personnes ne sont pas outrées du nombre et du caractère explicite des représentations de la sexualité à la télévision, d'autres les considèrent beaucoup trop nombreuses et trop explicites. Il va sans dire que cette méthode comporte des limites certaines, entre autres sa subjectivité, puisqu'elle se base sur des opinions individuelles. En effet, les opinions en regard de la sexualité varient d'une personne à une autre, et de façon temporelle; différentes générations ont des idées et des valeurs parfois bien distinctes.

Une autre approche se base sur la quantification objective et systématique de l'augmentation du sexe dans les médias. La méthode utilisée pour y parvenir est généralement l'analyse de contenu. Celle-ci consiste à déterminer quelles représentations sont entendues et considérées comme étant *sexuelles*, et de les

---

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Barrie Gunter, *Media sex*, p. 20.

quantifier par la suite. À la suite de quoi des corrélations sont établies, entre certaines catégories de représentations de la sexualité et des genres d'émissions télévisuelles ou des films.

Historiquement, les premières recherches qui ont porté sur la quantification des représentations de la sexualité avaient pour objet les médias écrits. De manière générale, les analyses longitudinales concernant les références au sexe dans les magazines, par exemple *Rider's Digest*, *McCall's*, *Life*, *Time* et *Newsweek*, ont indiqué une augmentation depuis la deuxième guerre mondiale<sup>31</sup>.

Depuis les années 1970, la majorité des études visant la quantification des représentations sexuelles dans les médias ont porté sur la télévision. Ces recherches proviennent plus spécifiquement des États-Unis. Les chercheurs américains ont noté une augmentation continue de la quantité de représentations de la sexualité à la télévision<sup>32</sup>. Le contenu des films et des vidéos qualifiés de pornographiques et d'érotiques a aussi fait l'objet de nombreuses recherches. On s'est interrogé sur le nombre de scènes violentes, la représentation des femmes, les viols etc.

Dans le cadre de notre mémoire, nous nous intéressons plus particulièrement aux concepts explicitant la sexualisation des médias dans une perspective socio-historique. De fait, certains auteurs ont constaté l'existence de facteurs socio-historiques et culturels, communs aux sociétés contemporaines occidentales, qui ont conduit les médias à représenter la sexualité de plus en plus fréquemment et de manière plus explicite que par le passé.

---

<sup>31</sup> Barrie Gunter, *Media sex*, p. 21.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 22.

«Through the mass media, western societies have, since the early 1980s in particular, been subjected to «a blitz of the sexually explicit», a «pronounced escalation in the already well-established sexualization of developed capitalist societies at all levels». Not just in pornography as narrowly defined, but also in mainstream Hollywood cinema and primetime television drama, newspapers and magazines, pop music and video, advertising and fashion photography, images of sexuality and debate about their meaning abound.<sup>33</sup>»

Cette tendance, apparemment indéniable, serait l'aboutissement de plusieurs facteurs, qui concourraient à l'impression généralisée d'une surdose de sexe dans les médias des sociétés contemporaines capitalistes.

#### 1.4.1. La culture du striptease

La *culture du striptease*, selon Brian McNair, témoigne du mouvement de sexualisation des médias des sociétés capitalistes occidentales. Plus exactement, la *culture du striptease* se définit de la manière suivante :

«Striptease culture is my label of convenience for the media of sexual revelation and exhibitionism which proliferated in the capitalist societies of the late twentieth century, and continue to be among their most visible and controversial features in the early years of the twenty-first.<sup>34</sup>»

Le terme *striptease* a deux significations, une littérale et une métaphorique:

---

<sup>33</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 2.

<sup>34</sup> Brian McNair, *Striptease culture: sex, media and the democratization of desire*, London and New York, Routledge, 2002, p. ix.

«Striptease in this context has both literal and metaphorical meanings, embracing a range of texts and images including pornography, the sexualised art of the body, documentaries about strippers and confessional talk-shows. These media forms make up a culture in which public nakedness, voyeurism, and sexualized looking are permitted, indeed encouraged as never before.<sup>35</sup>»

La *culture du striptease* se traduit, d'une part, par la *démocratisation du désir*, observable depuis la fin du XX<sup>ième</sup> siècle avec le développement des technologies et, d'autre part, par l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique. Par sphère publique, McNair réfère à celle conceptualisée par Jürgen Habermas en 1962, où les citoyens d'une collectivité ont la possibilité de discuter et de débattre de sujets sur la place publique, pour ensuite faire des choix éclairés<sup>36</sup>.

La *démocratisation du désir*, une première composante de la *culture du striptease*, est engendrée par le développement des technologies. L'accélération de la production, de la diffusion et de la transmission des représentations sexuelles par les TIC a facilité l'expansion de l'industrie de la pornographie et leur nombre grandissant dans les médias.

La *démocratisation du désir* se vérifie par l'accessibilité à toutes les formes d'expressions sexuelles, médiatisées ou autres, ainsi que par l'émergence d'une culture sexuelle plurielle et plus diversifiée. Par exemple, l'accessibilité à la pornographie considérée *hard core* sur Internet, comme la bestialité et le sadomasochisme, est une manifestation de la *démocratisation du désir*. Le développement des technologies a entraîné une multitude de moyens de production et de diffusion des représentations de la sexualité qui, en bout de ligne, concourent à la démocratisation de celles-ci. En effet, une plus grande variété de représentations est disponible et accessible à un plus grand nombre d'individus.

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. ix.

<sup>36</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 23.

La *culture dite du striptease* se traduit également, comme nous le disions, par l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique. Celle-ci se manifeste notamment sous la forme d'un méta-discours pornographique. En d'autres mots, une forme de pornographie plus douce a pénétré dans la culture populaire et dans les médias. Ainsi, les codes et les conventions de la pornographie sont subtilement repris dans plusieurs médias. La publicité, le cinéma, les clips musicaux, les documentaires à la télévision, les magazines, les livres etc., vont puiser dans les stéréotypes des films X<sup>37</sup>. L'infiltration de la pornographie se manifesterait même dans le quotidien. Par exemple, les femmes et les hommes se sont appropriés la mode de l'épilation ou la lingerie coquine, qui étaient autrefois associées à la pornographie.

Cette tendance à emprunter les codes et conventions de la pornographie ne serait peut-être pas si marquée, de l'avis des observateurs, si les médias n'étaient pas en concurrence les uns avec les autres. Le développement des technologies d'information et de communication aurait également accrue cette compétition entre les médias.

Par ailleurs, en rendant accessible un nombre grandissant de représentations de la sexualité, les technologies ont également fait croître l'intérêt du public pour la sexualité et tous les aspects de l'industrie pornographique. Conséquemment, la pornographie s'est infiltrée dans la sphère publique puisque les médias ont saisi l'opportunité et récupéré le sujet : « ...there has been a proliferation of television programmes and press and periodical articles which talk about pornography – and about porno-chic- without necessary trying to look at it.<sup>38</sup>»

Ultimement, la *culture du striptease* se manifeste aussi par les *médias de la confession et de la révélation*. Leur particularité vient du fait qu'ils permettent

<sup>37</sup> Xavier Deleu, *Le consensus pornographique*, Paris, Éditions Mango Document, 2002, p. 10.

<sup>38</sup> Brian McNair, *Striptease culture*, p. 81.

aux gens ordinaires de témoigner, de révéler et d'exhiber des détails concernant leur vie intime, leurs émotions, leur sexualité et leur corps. Les concepts télévisuels à la *Jerry Springer show*, où les invités révèlent des détails concernant leur vie privée, les documentaires relatant la vie des *stripteasers* ou des vedettes de la pornographie, les tribunes radiophoniques où le public est invité à poser des questions ou à raconter des faits vécus concernant leurs expériences sexuelles, les émissions de télé-réalité où le commun des mortels s'expose sous les projecteurs médiatiques, ou encore l'utilisation de *webcams* sur Internet, n'en sont que quelques exemples. Certes, les *médias de la confession et de la révélation* ne présentent pas nécessairement des représentations explicites de la sexualité, mais ils sont fréquemment à propos de la sexualité. « They may contain nakedness, self-exhibition and self-revelation, of a literal and metaphorical kind, but they will rarely aim for sexual arousal in the audience.<sup>39</sup> »

#### 1.4.2. Le consensus pornographique

La sexualisation des médias découlerait également d'un *consensus pornographique*. Par *consensus pornographique*, Xavier Deleu entend : « ...cette vibration collective qui anime la société occidentale actuelle autour de la représentation massive, systématique, consensuelle des choses du sexe.<sup>40</sup> »

À l'instar de la *culture du striptease* chez McNair, le *consensus pornographique* de Deleu exprime une nouvelle économie libidinale, un nouvel univers sexuel, dans lesquels les sociétés contemporaines sont incitées à représenter le sexe de façon massive dans les médias.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>40</sup> Xavier Deleu, *Le consensus pornographique*, p. 12.

Les aspirations intimes changent, une sensibilité nouvelle se fait jour, le rapport au sexe se renouvelle : multiplication des chaînes de télé à caractère pornographique, renouvellement de la population échangiste, développement du porno amateur, soirées gang bang dans les clubs privés, succès des locations de cassettes zoophiles, recherche de performance sexuelles (Viagra), etc.<sup>41</sup>

*Le consensus pornographique* est, entre autres, le résultat de la laïcisation des attitudes et de la modernité des mœurs : « Notre univers sexuel s'exonère de plus en plus des règles disciplinaires anciennes.<sup>42</sup> » Cet univers sexuel se manifeste de différentes manières, en outre, par la sexualisation des médias : « De la publicité à la littérature, de la télé à la presse écrite, de la sexualité réelle aux simulacres virtuels, la cité moderne est celle du perpétuel teasing érotique, de la sollicitation sexuelle permanente.<sup>43</sup> »

*Le consensus pornographique*, selon Deleu, repose sur divers éléments qui sont à la source de son aboutissement: le capitalisme et la loi marchande ; l'omniprésence de l'image et du visuel ; le post-modernisme et la mouvance entre la sphère publique et la sphère privée.

Le capitalisme et la loi marchande ont récupéré le sexe, qui entretient dorénavant des rapports fusionnels avec l'économie de marché. De la sorte, la sexualité devient peu à peu un objet de consommation. Puisqu'elles font vendre, les représentations sexuelles ont été intégrées à la logique marchande et deviennent un concept et un produit de marchandage.

L'activité économique a également facilité le développement des technologies d'information et de communication. Ces dernières ont simplifié la diffusion et la production d'images de toutes sortes. Notre époque se caractérise,

---

<sup>41</sup>*Ibid.*, p. 7.

<sup>42</sup>*Ibid.*

<sup>43</sup>*Ibid.*

entre autres, par l'omniprésence de l'image, le *consensus pornographique* statuant que celle-ci est souvent de nature sexuelle. Donc, les représentations de la sexualité ont bénéficié de l'avènement des technologies, qui ont facilité leur diffusion et leur production à grande échelle. Cette distribution massive leur a permis de s'infiltrer dans la culture populaire.

Deleu estime que le post-modernisme est également à l'origine du *consensus pornographique*. Cette période se caractérise par la transparence: «...la montrance de l'intimité est un des traits de la modernité ou post-modernité.<sup>44</sup>» En ce sens, le post-modernisme est la contrepartie de l'obscurantisme, tributaire de la censure et des dogmes religieux qui ont prévalu à une époque antérieure.

Enfin, le *consensus pornographique* s'est mis en place en raison de l'interpénétration des sphères privée et publique, entre le dit et le non-dit. Autrefois, la sexualité était réservée à la sphère privée ; on en discutait peu sur la place publique. Désormais, l'espace public représente le sexe abondamment et apparemment sans gêne, puisque les frontières entre les sphères privées et publiques sont de moins en moins déterminées.

Historiquement, la sphère publique était un domaine réservé au genre masculin. Elle divisait le domaine public des affaires, de la politique, de la loi et du commerce, du domaine privé, lequel portait sur la maison, la famille et la sexualité<sup>45</sup>. Les médias étaient alors considérés comme la voix impartiale de la sphère publique. Puis, graduellement, l'arrivée de nouveaux médias a facilité la diffusion d'une réalité auparavant réservée à la sphère privée dans le quotidien des gens. «In the first half of the twentieth century, the new popular media (the

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>45</sup> Barbara Creed, *Media matrix, Sexing the new reality*, Australia, Allen & Unwin, 2003, p. 4.

press, cinema, radio, pulp fiction, television) played a key role in the gradual transformation of the distinction between public and private spheres.<sup>46</sup>»

Avant l'arrivée de la télévision dans les années 1950, il était inapproprié de discuter de sujets associés à la sphère privée sur la place publique. Ce n'est que graduellement que les sujets de la sphère privée sont devenus à l'ordre du jour des différents médias. Peu à peu, en poussant les barrières morales d'une société donnée par la transgression de certains tabous, les médias ont permis la visualisation de comportements nouveaux et, ultimement, ils ont aidé à leur acceptation. Par exemple, la représentation des homosexuels a permis, au fil du temps, une plus grande acceptation à leur égard.

### 1.5. Repères historiques de la sexualisation des médias

De nombreux observateurs estiment que la sexualisation des médias, qui découle de la *culture du striptease* chez McNair ou du *consensus pornographique* chez Deleu, est le résultat d'une suite d'événements socio-historiques et culturels<sup>47</sup>. La succession de divers événements, issus des dimensions morale, politique, économique et sociale de la société, aurait en effet engendré la sexualisation des médias des sociétés occidentales de la dernière moitié du XX<sup>ième</sup> siècle et du début du XXI<sup>ième</sup> siècle.

Les chercheurs qui se sont interrogés au sujet de la sexualisation des médias conviennent que la conjoncture de profondes modifications démographiques, socio-économiques, scientifiques et culturelles, dont les causes et les effets sont complexes et difficiles à déterminer et à distinguer, a permis l'éclosion de la

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>47</sup> La présente section fait état des principaux événements socio-historiques et culturels, apparaissant comme ayant eu le plus d'impact sur la sexualisation des médias. D'autres événements ont pu, bien évidemment, contribuer à la sexualisation des médias.

révolution sexuelle à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle<sup>48</sup>. La révolution sexuelle serait la pierre angulaire de la *culture du striptease* ou du *consensus pornographique*. La révolution sexuelle a engendré un climat libertaire: « ...capitalist societies abandoned decades of proscriptive attitudes to sexual behaviour and identity, and accepted a new liberalism in such matters.<sup>49</sup>» La sexualité s'est inscrite dans la transformation des principes moraux et des normes sociales, ce qui a eu des répercussions sur les représentations de la sexualité dans les médias : elles se sont accrues et sont devenues plus explicites.

En effet, les divers évènements qui se sont produits au cours de la révolution sexuelle ont amené une plus grande visibilité à la sexualité et une manière nouvelle de la percevoir. D'abord, l'intérêt grandissant de la science envers la sexualité humaine et la progression des connaissances scientifiques et statistiques, ont levé les tabous sur certaines pratiques et attitudes. À titre d'exemple, le chercheur Alfred Kinsey a mis au grand jour que les pratiques sexuelles étaient bien différentes de celles qui étaient prescrites par la religion et les normes sociales de l'époque, en présentant son rapport explosif sur la sexualité masculine en 1948, suivi de sa contrepartie féminine en 1953<sup>50</sup>. Les avancées scientifiques en matière de sexualité ont donc permis de voir certains comportements différemment. Par exemple, l'homosexualité n'est plus perçue comme une pathologie, mais comme une identité sexuelle.

Les différentes vagues du mouvement féministe ont également amené des changements importants au niveau de la perception de la sexualité. L'entrée en masse des femmes sur le marché du travail leur a donné une plus grande indépendance financière. De plus, les avancées en matière de contraception dans les années 60 ont aminci le lien entre sexualité et reproduction. La

<sup>48</sup> Michel Dorais, *Les lendemains de la révolution sexuelle*, Montréal, VLB Éditeur, 1990, p. 20.

<sup>49</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 9.

<sup>50</sup> Voir à ce sujet Alfred Kinsey, *Sexual behavior in the human male*, Philadelphia, Saunders, 1948, 804 p., et Alfred Kinsey, *Sexual behavior in the human female*, Philadelphia, Saunders, 1953, 842 p.

contraception a permis de différencier les femmes de leur vie féconde, de les accepter comme des êtres sexuels à part entière, et de leur laisser une plus grande liberté sexuelle.

«Women...as they have become free wage labour have become socially and morally freer to be sexual or, more accurately, to negotiate with competing sexualising discourse. Still severely prescribed by femininity, female sexuality has nevertheless become active, recreational, material, independent, consumerist and consumed, a key site of conflict, resistance and division.<sup>51</sup>»

Ces modifications dans la vie des femmes ont eu des répercussions dans la société en général, tant au niveau économique, politique que social. Par exemple, les valeurs familiales ont été transformées. Suite aux changements d'attitudes et des comportements sexuels, la perception de la famille nucléaire traditionnelle s'est modifiée. Le modèle ou le père travaille à l'extérieur et la mère à la maison s'est effrité.

En parallèle au mouvement féministe, la révolution sexuelle a également facilité l'émergence d'un mouvement homosexuel. Les connaissances scientifiques au sujet des pratiques homosexuelles, leur décriminalisation et l'ouverture générale en regard de la sexualité, ont amené une manière différente d'appréhender et de concevoir les comportements sexuels. Cela a permis aux homosexuels de s'afficher plus ouvertement et de faire valoir une dimension de la sexualité qui était auparavant cachée. Graduellement, une plus grande tolérance envers des comportements considérés marginaux a été admise.

Au début des années 1980, l'apparition du Virus d'Immunodéficience Humaine (VIH) et ses effets dévastateurs ont engendré une façon mécanique de décrire l'appareil sexuel et ses fonctions. Les médias ont joué un rôle d'éducation

---

<sup>51</sup> David Trevor Evans, *Sexual citizenship: the material construction of sexualities*, London, Routledge, 1993, p. 41; cité dans Brian McNair, *Striptease culture*, p. 24.

et de débat, quant à l'importance de comportements sexuels sécuritaires. En effet, le besoin d'information et de prévention requis par la propagation du VIH a influencé une manière différente de scruter la mécanique de la sexualité : « ...AIDS eventually...forced a debate, which had to be conducted in public, about which kinds of sexual activity were « high risk » in terms of transmitting the disease.<sup>52</sup> » Ainsi, des sujets autrefois tabous, comme la pénétration anale hétérosexuelle ou homosexuelle et la bisexualité, ont fait leur apparition sur la place publique.

Dans un autre ordre d'idée, l'expansion d'un lobby conservateur aux États-Unis et en Grande-Bretagne dans les années 1970 et 1980 aurait conduit, par effet *boom rang*, à l'augmentation des représentations de la sexualité. Cette montée des valeurs conservatrices est le résultat probable d'une sorte de confusion générale à propos des changements rapides de mœurs et de valeurs qui avaient cours. En effet, sous l'administration Reagan aux États-Unis et sous le gouvernement Thatcher en Grande-Bretagne, les valeurs conservatrices ont été placées en priorité sur la liste de l'ordre du jour politique des deux pays<sup>53</sup>. En voulant faire de l'abstention du sexe une priorité politique et en valorisant une forme de censure de la sexualité dans les médias, les mouvements conservateurs ont, malgré eux, accru l'intérêt du public envers le sujet. Ils ont donc participé à la sexualisation de la sphère publique de façon indirecte.

En bref, les divers changements sociaux qui ont suivi la révolution sexuelle ont eu des répercussions sur la société. Ils ont contribué à l'adoption d'une nouvelle liberté sexuelle et à un renouvellement des frontières de la morale. Ces événements ont, en quelques sortes, forcé l'entrée de la sexualité dans les médias. En parallèle, ils ont permis un relâchement des contraintes à l'égard des pratiques sexuelles. Cette approche plus permissive à l'égard de la sexualité a facilité

---

<sup>52</sup> Brian McNair, *Striptease culture*, p. 18.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 20.

l'émergence de l'industrie pornographique et l'explosion des représentations sexuelles dans les médias.

### 1.6. Problématique

Les représentations de la sexualité véhiculées par les médias ont fait l'objet de questionnements variés. À partir des années 1960, un mouvement de sexualisation se serait produit dans les sociétés occidentales, celui-ci étant par la suite reflété dans la culture et les médias. Progressivement, les représentations de la sexualité auraient augmenté et seraient devenues plus explicites.

Si plusieurs inquiétudes ont été soulevées au Québec concernant le changement des habitudes sexuelles, l'*hypersexualisation* des jeunes et l'accessibilité de ces derniers à la pornographie, aucune recherche concernant la sexualisation des médias n'a été effectuée sur le terrain. À ce sujet, nous nous interrogeons à savoir si le phénomène de la sexualisation des médias a cours au Québec. Ainsi, à la lumière des observations élaborées ci-haut, nous posons la question suivante : les médias québécois de langue française participent-ils à une *culture dite du striptease*, à l'instar d'un grand nombre de médias occidentaux? Plus précisément, comment se manifeste la sexualisation des médias au Québec ?

Nous faisons l'hypothèse que les médias de langue française au Québec, au même titre que d'autres médias des sociétés occidentales contemporaines, participent à une *culture du striptease*. Nous estimons que celle-ci se manifeste dans la sphère publique québécoise par la hausse quantitative des représentations de la sexualité, ainsi que par leur caractère plus explicite. Toutefois, les médias représentent la sexualité de manière variée. Par exemple, la télévision ne présente pas la sexualité de la même façon qu'Internet, qui propose un contenu généralement plus explicite. Bien que certains auteurs aient mis en lumière la

hausse et le caractère explicite des représentations de la sexualité dans les médias, peu, suite à nos recherches, ont nuancé leurs observations d'un média à un autre, et peu ont démontré ce qui expliquait la variété des représentations.

Nous estimons qu'il importe d'émettre des nuances concernant la participation des médias québécois de langue française à une *culture du striptease*. Certes, ils font grandement usage des représentations sexuelles ; ils apparaissent être plus sexualisés que par le passé. Néanmoins, les représentations semblent varier d'un média à un autre. Ils sont donc assujettis à des formes différentes de sexualisation. En conséquence, ils n'adhèrent pas tous à la *culture du striptease* de la même façon. Leur adhésion à la *culture du striptease* semble dépendre de trois facteurs : la réglementation, la loi marchande et le format du média<sup>54</sup>. Ces facteurs ont apparemment une incidence sur la façon dont les médias représentent la sexualité. Ils permettront par ailleurs de contextualiser ce qui incite les diffuseurs, les producteurs etc., à véhiculer des représentations de la sexualité, en plus de saisir les différences entre la variété des représentations.

### 1.7. Méthodologie

Nous avons opté pour une démarche exploratoire de nature qualitative. Notre recherche sera avant tout descriptive. Nous appuierons notre collecte d'information et notre analyse sur la recherche documentaire.

La recherche documentaire prend pour objet divers types de documents, que ce soit la documentation écrite, les objets, l'iconographie ou les enregistrements audiovisuels. La pertinence de cette méthode vient du fait que les documents écrits et les objets sont considérés comme des expressions des valeurs d'une

---

<sup>54</sup> Notons qu'il peut évidemment y avoir d'autres facteurs qui influencent l'adhésion des médias à la *culture du striptease*.

civilisation, par ce qu'ils signifient et ce qu'ils révèlent. « Une civilisation s'exprime dans ses documents. Nous sommes une civilisation de bureaucratie, de paperasserie et de microfilms.<sup>55</sup>» Les documents sont caractéristiques d'une société à un moment particulier. Par exemple, un article sur le sadomasochisme dans une revue féminine des années 1950 est plutôt inusité, alors qu'il est considéré comme allant de soi aujourd'hui.

La recherche documentaire consiste à sélectionner divers types de documents, à les analyser, les interpréter ou les comparer, pour les rendre utilisables. Le but est de recueillir des indices, des informations, des matériaux et des données. Selon Grawitz<sup>56</sup>, le rôle des documents est variable selon l'objectif visé : il peut servir à appuyer, compléter ou rectifier des hypothèses suggérées par les techniques vivantes par exemple.

Une caractéristique importante de cette documentation écrite, c'est que le chercheur n'exerce aucun contrôle sur la façon dont les documents ont été établis et doit sélectionner ce qui l'intéresse, interpréter ou comparer des matériaux pour les rendre utilisables.<sup>57</sup>

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons porté une attention particulière aux documents portant sur la sexualisation des médias, la pornographie et les représentations de la sexualité, dans les sociétés contemporaines occidentales. Cela, en ayant recours principalement aux moteurs de recherche des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal<sup>58</sup>, de l'Université McGill<sup>59</sup> et de

---

<sup>55</sup> Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Éditions Dalloz, 11<sup>ième</sup> éditions, 2001, p. 573.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 551.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 573.

<sup>58</sup> Université du Québec à Montréal, *Badadug/Manitou* : système documentaire de l'Université du Québec à Montréal, [En ligne], [http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?depart+2\\_uqam\\_0](http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?depart+2_uqam_0)

<sup>59</sup> Université McGill, *Catalogue (MUSE)* : bibliothèque de l'Université McGill, [En ligne], <http://aleph.mcgill.ca/F/>

l'Université Laval<sup>60</sup>. Nous avons de plus recueilli des indices à même les médias observés. Nous y reviendrons plus loin.

Cette méthode de collecte de données s'est avérée efficace pour diverses raisons. D'abord, elle est facilement réalisable, les documents nécessaires étant, à quelques exceptions près, faciles d'accès. De plus, le coût de la collecte et de la mise en forme des données est inexistant. La possibilité que cette méthode de collecte de données soit faussée par la présence de l'observateur était également peu probable. Enfin, les considérations éthiques de l'utilisation de la technique documentaire n'étaient pas problématiques.

Par ailleurs, un désavantage auquel nous avons fait face concerne le peu d'ouvrages spécifiques sur la sexualisation des médias et, en parallèle, sur les représentations de la sexualité. Ce qui est d'autant plus vrai dans la langue de Molière et au Québec. Nous avons donc dû avoir recours à plusieurs sources secondaires, dont plusieurs en provenance de l'extérieur du Québec. Cela nous a permis d'élaborer les concepts explicatifs de la sexualisation des médias et d'illustrer nos propos.

Nos lectures ont également mis en lumière les difficultés relatives à une recherche ayant comme objet la sexualité. La pornographie, l'obscénité, la sexualité et l'érotisme sont des thèmes délicats à aborder, résultat de leur pendant tabou au plan moral, éthique et politique. Malgré l'ouverture apparente avec laquelle ces sujets sont dorénavant épluchés sur la place publique, il demeure qu'une zone grise cultivant la gêne, les malaises et un certain embarras les entoure, ce qui rend le thème ardu à analyser. La difficulté du sujet relève également de la définition de ce qui est qualifié de pornographique, d'obscène, d'érotique ou de sexuel, puisque celle-ci varie selon les mœurs, la temporalité, les

---

<sup>60</sup> Université Laval, Bibliothèque, *Ariane* : catalogue de la Bibliothèque, [En ligne], <http://ariane.ulaval.ca/>

cultures, les valeurs individuelles et les effets qui lui sont attribués. (voir chap. IV)

Ceci étant dit, l'actualité et l'intérêt du sujet viennent notamment du caractère éthique d'un questionnement sur les représentations de la sexualité dans les médias, fortement discuté par les temps qui courent. *A priori*, la facilité avec laquelle nous représentons et discutons de la sexualité paraît évidente. Toutefois, des interrogations font surface, à savoir jusqu'où pouvons-nous aller, où devrions-nous poser une limite, et quelles sont les répercussions de cette liberté de représentation ? Comme cette permissivité est loin de faire l'unanimité, que l'on approuve ou condamne, nous en sommes encore à nous adapter et à redéfinir les normes et les limites.

### **1.7.1. Corpus**

Parmi les multiples véhicules de représentations de la sexualité, nous étudierons les trois médias suivants: Internet, les magazines et la télévision. Par le cumul d'indices, nous tenterons de démontrer qu'ils représentent abondamment la sexualité et ce, plus explicitement, mais qu'ils le font également de manière variée. Il sera alors possible de déterminer les raisons explicatives de ces variations.

Nos choix se sont arrêtés sur ces médias pour des raisons particulières. Notons qu'à l'exception d'Internet, nous avons choisi des mensuels et des chaînes de télévision francophones en provenance du Québec. Ceux-ci nous apparaissent révélateurs du contexte québécois, puisqu'ils sont produits par et en fonction d'un public québécois.

Nous choisissons de porter notre attention sur Internet. Par les temps qui courent, cette technologie d'information et de communication constitue la pointe de l'iceberg de la permissivité des représentations sexuelles explicites et pornographiques. L'éclatement des représentations sexuelles sur Internet se traduit non seulement par le nombre de pages Web à caractère pornographique qui a connu une ascension fulgurante, mais aussi par la variété des images et des vidéos : une pléthore de nouveaux genres ont vu le jour. Nous avons choisi d'introduire Internet à notre démonstration puisqu'il est accessible aux québécois et qu'il est incontournable. Nos observations concernant Internet seront exploratoires et factuelles, compte tenu de la difficulté à restreindre le vaste champ que constitue ce média.

En ce qui concerne les magazines, nous analyserons les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'oeil*, puisqu'ils sont les plus populaires au Québec. Bien que les mensuels féminins soient destinés à une population spécifique, le thème de la sexualité y est important. Nous introduirons également un bref commentaire sur les magazines pornographiques et érotiques. La pertinence d'en faire mention vient du fait que certains observateurs considèrent qu'ils ont joué un rôle primordial en ce qui a trait à l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique.

Quant à la télévision, elle apparaît également revêtir une importance singulière, puisqu'en tant que média grand public, un nombre important d'individus sont susceptibles de voir les représentations de la sexualité qu'elle véhicule. Nos observations porteront plus spécifiquement sur la station publique Radio-Canada et les réseaux privés TVA et TQS. Le choix de ces chaînes de télévision repose sur le fait que toute la population québécoise possédant un téléviseur à la maison y a accès, et ce, indépendamment du câble.

Les représentations de la sexualité observées à la télévision seront celles diffusées lors d'émissions, de séries télévisées ou de cinéma, ayant comme sujet principal la sexualité, l'érotisme ou la pornographie, peu importe leur place dans la grille horaire. Notre corpus comprendra donc toutes les émissions télévisuelles produites au Québec ou à l'étranger, diffusées sur les chaînes de télévision généralistes mentionnées ci-haut. Nous avons intégré à notre corpus les émissions étrangères puisque, bien que non produites au Québec, elles font partie du choix télévisuels des diffuseurs et par le fait même de l'offre au public québécois.

Enfin, la période sur laquelle nous nous pencherons est celle des années 2004 et 2005. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, il n'était guère réaliste ni possible d'effectuer une étude longitudinale. Par ailleurs, le choix de ces deux années s'est également fait en fonction du type de matériel auquel nous avons accès. Par exemple, les grilles horaires ne sont pas toutes conservées plusieurs années, de là la nécessité de s'attarder à une période récente.

Notons toutefois que suite à nos observations concernant Internet, les magazines *Elle Québec* et *Clin d'œil* et les trois chaînes généralistes québécoises de langue française, nous avons cru bon d'intégrer quelques indices datant de périodes ultérieures. S'ils servent tantôt de référence, ils font parfois aussi partie de la démonstration, particulièrement lorsque nous mettons en contexte la sexualisation de chaque média. Nous avons intégré les propos de documents qui paraissaient pertinents et révélateurs d'une tendance.

## CHAPITRE II

### LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS DE LANGUE FRANÇAISE PARTICIPENT-ILS À UNE *CULTURE DU STRIPEASE* ?

Des « radio-sexe » au marché des thérapies psycho-sexuelles, en passant par des petites annonces bien personnelles qui abondent dans les journaux et revues, le sexe tient maintenant partout sa place. Il est chanté sur disques et cassettes, discours dans les médias, pavosé dans les *sex-bars*, exécuté sur les planches des théâtres, sur les écrans de télévision et de cinéma. Désormais, le sexe s'expose. Plus : il s'impose.<sup>61</sup>

Les médias de langue française au Québec, incluant Internet, participent-ils à une *culture du striptease*, à l'instar de plusieurs médias des sociétés occidentales contemporaines ? Rappelons que la *culture du striptease* selon McNair se traduit notamment par la sexualisation des médias, soit une hausse des représentations de la sexualité et le caractère plus explicite de celles-ci.

Dans ce chapitre, nous ferons valoir comment les médias de langue française au Québec participent à la *culture du striptease*. Internet, même s'il est planétaire,

---

<sup>61</sup> Michel Dorais, *Les lendemains de la révolution sexuelle*, p. 245.

les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'œil*, ainsi que les réseaux de télévision Radio-Canada, TVA et TQS, feront l'objet de nos observations.

Si notre objectif n'est pas la qualification ni l'analyse des représentations de la sexualité, les informations recueillies dans ce chapitre permettront de statuer quant à la participation des médias québécois à la *culture dite du striptease*. Par ailleurs, les indices amassés serviront de tremplin à une compréhension plus approfondie des représentations de la sexualité véhiculées par chacun des médias observés et des différences qui subsistent entre ces dernières. À l'évidence, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité par cette démonstration. Comme la sexualisation des médias évolue en parallèle aux changements de mœurs d'une société, qu'elle est soumise aux aléas de la morale collective et individuelle, le plus grand échantillonnage imaginable de la quantité de représentations sexuelles dans un média en particulier ne pourrait, à lui seul, présenter une preuve sans équivoque.

Nous aurions pu avoir recours à l'analyse de contenu et à la sémiologie dans le cadre de notre recherche. Comme l'objectif n'est pas de quantifier l'évolution des représentations de la sexualité sur Internet, dans les magazines et à la télévision, la recherche documentaire s'avérait la meilleure technique compte tenu du temps dont nous disposions.

Par ailleurs, l'analyse de contenu aurait requis la quantification, la qualification et la catégorisation des représentations de la sexualité, de manière à coder et à différencier leur système signifiant. Ceci constituait un terrain glissant et subjectif, sur lequel nous ne voulions pas nous aventurer. Dans un souci de fidélité et de validité, l'analyse de contenu doit effectivement être la plus objective possible. « Des codeurs différents, analysant le même contenu, doivent

obtenir des résultats identiques.<sup>62</sup> » Comme la définition des représentations de la sexualité considérées explicites, par exemple celles pornographiques, est loin de faire l'unanimité (voir chap. IV), cette avenue apparaissait trop risquée.

## 2.1. Internet

La profusion des représentations de la sexualité sur Internet semble contribuer à cette impression de surabondance du sexe dans la société et dans les médias. Les représentations sont nombreuses et variées, allant du moins explicite (*soft*) vers le plus explicite (*hard*).

De nombreux sites à caractère informatif sont disponibles sur Internet. Ils présentent des représentations sexuelles *soft*. Notons, par exemple, [www.sexoconseil.com](http://www.sexoconseil.com)<sup>63</sup>, [www.masexualite.ca](http://www.masexualite.ca)<sup>64</sup>, sites dont les différentes rubriques ont pour finalité d'informer les utilisateurs sur divers aspects entourant la sexualité. Plusieurs forums sont également disponibles, soit sous formes de *chat* ou par l'envoi de question sur un site (par exemple, le forum du site [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr)<sup>65</sup>).

Néanmoins, ce sont les représentations pornographiques de la sexualité sur Internet qui le distinguent des autres. Grâce à ce moyen d'information et de communication, elles se sont immiscées dans la sphère privée et dans le quotidien des gens.

---

<sup>62</sup> Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, p. 628.

<sup>63</sup> Michel Serre, 4 novembre 2005, *Sexoconseil.com*, [En ligne], <http://www.sexoconseil.com/>, consultée le 12 juillet 2005.

<sup>64</sup> La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, (s.d.), *masexualite.ca*, [En ligne], <http://www.masexualite.ca/fre/>, consultée le 13 juillet 2005.

<sup>65</sup> Le groupe Med-Cost Doctissimo, 2005, « Forum santé », [En ligne], *In · Doctissimo*, <http://forum.doctissimo.fr/>, consultée le 29 novembre 2005.

La pornographie existe depuis plusieurs siècles. Toutefois, son évolution la plus rapide s'est faite au cours des cinquante dernières années, résultat d'une succession de divers éléments. Le premier se situe dans les années 1960, lorsque « ...Playboy brought images of naked women into the mainstreams...<sup>66</sup> ». Ensuite, l'industrie de la pornographie a grandement bénéficié de la multiplication des moyens de diffusion et de production, notamment la télévision et la vidéo. Enfin, c'est le Web qui a sonné l'âge d'or de la pornographie dans la dernière décennie du vingtième siècle.

En effet, depuis l'avènement d'Internet, les représentations pornographiques de la sexualité semblent connaître une recrudescence sans précédent. L'augmentation des sites pornographiques est constante et témoigne de la sexualisation du médium. Cela dit, il est difficile de parvenir à un chiffre exact concernant le nombre de sites pornographiques sur Internet, puisqu'ils ne cessent de croître. Des analyses ont toutefois tenté de les estimer :

Le nombre de pages pornographiques dans Internet a atteint 260 millions, soit 1800 % de plus qu'il y a cinq ans estime, dans une étude rendue publique hier, N2H2, une compagnie de filtration dans Internet. La société basée à Seattle indique qu'une recherche dans Google avec le mot porn donne 80 millions de pages et que xxx en donne 76 millions.<sup>67</sup>

La seule écriture du mot « sexe » ou de vocables révélateurs, suivi d'un clic de souris sur un moteur de recherche comme *Google*, et les résultats authentifient l'abondance des possibilités offertes par Internet dans le monde des représentations de la sexualité (un total d'environ 2 830 000 pages, le tout, déniché en 0,16 secondes<sup>68</sup>). Le nombre de site est effarant ; « ...tapez "horse sex" dans le populaire moteur de recherche *Google*, vous trouverez 3 310 000

---

<sup>66</sup> Rodger Streitmatter, *Sex sells ! The media journey from Repression to Obsession*, United States of America, Westview press, p. 212.

<sup>67</sup> Agence France Presse. « 260 millions de pages pornos dans le Web », *Le Soleil*, 24 septembre 2003, p. A8.

<sup>68</sup> Nous avons effectué nous-même la recherche sur le moteur de recherche *Google*.

sites. Avec "dog sex", on vous en réfèrera 4 300 000.<sup>69</sup>» Si l'accès aux sites pornographiques est souvent payant, nombreux sont ceux qui présentent des images et des vidéos gratuits pour émoustiller la sensibilité des visiteurs, alors que d'autres le sont entièrement.

### 2.1.1. Des représentations *hard* de la sexualité sur Internet

Le nombre de représentations sexuelles sur le Net est non seulement presque infini, mais la variété est également exemplaire. L'éclatement du nombre de représentations sexuelles pornographiques sur Internet se traduit en terme du nombre de pages Web qui a connu une ascension fulgurante, mais aussi par la pléthore de nouveaux genres qui ont vu le jour.

En effet, Internet a entraîné une nouvelle ère pornographique interactive. Les représentations pornographiques de la sexualité ne sont plus réservées aux professionnels : les amateurs aussi ont droit à leur heure de gloire. Internet permet à monsieur et madame tout le monde de s'envoyer en l'air devant une caméra et de faire circuler les images sur la planète. Grâce au Web, il est envisageable de s'envoyer des photographies de tout acabit, plus ou moins explicites, sur les sites de *chat*, les adresses courriels personnels ou les sites consacrés à cet effet. De plus, le visionnement en direct de *stripteases*, de séances masturbatoires ou encore de relations sexuelles complètes via les *webcams* est possible. Le genre amateur a même donné de nouvelles lettres de noblesse au Québec, désormais reconnu du divertissement pour adulte. Par exemple, on retrouve sur le site BrunoB.com<sup>70</sup>, un site pornographique produit par la compagnie montréalaise Gamma, des mises en appétit du genre :

<sup>69</sup> Marie Allard, « Dossier, Porno pour ados, L'impact d'Internet sur la sexualité des jeunes », La Presse, 6 décembre 2003. p. AM13.

<sup>70</sup> Gamma Entertainment, 2005, BrunoB.com, [En ligne], <http://www.brunob.com>, consultée le 29 janvier 2006.

J'ai rencontré Tyna dans le Vieux-Port. Je faisais du rollerblade et j'ai repéré cette jolie brune avec des seins fantastiques qui vendait de la crème glacée sur son bicycle. Comme elle me regardait depuis dix minutes, j'ai décidé d'aller la voir. Au bout de quelques minutes, je lui ai parlé de mon site et je l'ai invitée à venir à mon loft après son travail. Je vous laisse imaginer la suite...<sup>71</sup>

Le Web a également facilité l'explosion de représentations sexuelles parfois très *hard*. En plus des sites présentant des relations hétérosexuelles, homosexuelles ou du sexe oral par exemple, le matériel érotique destiné à des groupes spécifiques qui ont des préférences sexuelles particulières a augmenté. L'érotisme, le sadomasochisme, la bestialité, l'illicite, diverses formes de fétichisme, les relations en solo, en duo ou en groupe, voire même des scènes d'activités sexuelles illégales comme la pédophilie ou des viols brutaux qui vont parfois jusqu'à la mort des victimes<sup>72</sup>, les possibilités sont diversifiées et semblent illimitées.

«Going to the Google search engine and inserting the terms « big boobs » and pigtails instantly takes an explorer to the innocent-sounding [www.pinkworld.com](http://www.pinkworld.com). The links available on this web site destroy any hint of purity, with options such as “movies of a few tasty teen girl in action” and “movies of gorgeous blond teens in lesbo action.”<sup>73</sup>»

De la sorte, des représentations parfois inimaginables prolifèrent et pullulent, mettant au grand jour des fantaisies surprenantes. Celles-ci ne sont généralement pas disponibles via d'autres médias, puisque certaines d'entre elles sont illégales.

<sup>71</sup> Nicolas Ritoux, « CYBERPORNO, MADE IN QUÉBEC », *La Presse*, 6 octobre 2003. p. B1.

<sup>72</sup> Cette forme de pornographie se nomme les *snuffs movies*, où des femmes, dans la majorité des cas, sont violées et torturées jusqu'à la mort, le tout filmé et diffusé sur Internet. Voir à ce sujet Richard Martineau, « L'horreur », *Voir*, 24 janvier 2002, vol.16, no.3, p. 7.

<sup>73</sup> Rodger Streitmatter, *Sex sells !*, p. 216.

Au club vidéo du coin, impossible de mettre la main sur une cassette étalant crûment la bestialité. Sur Internet toutefois, il s'agit d'un jeu d'enfant: il peut suffire de tapoter quelques lettres sur le clavier - b-e-s-t-i-a-l-i-t-y - pour que nous sautent au visage de perturbantes images où s'entremêlent les acrobaties d'un serpent, d'un doberman ou d'un étalon avec des... femmes.<sup>74</sup>

À ce jour, notons que c'est la pédophilie qui fait l'objet du plus grand nombre de questionnements et d'inquiétudes.

C'est évidemment la pornographie juvénile qui inquiète le plus les forces de l'ordre de tous les pays. Les chiffres sont affolants : plus de 20 000 images de pornographie juvénile seraient mises en ligne chaque semaine; la moitié des sites illégaux du genre viennent des États-Unis; en 2002, le service des douanes américain estimait que plus de 100 000 sites Internet offraient de la pornographie juvénile.<sup>75</sup>

En bref, en plus de la myriade de sites véhiculant des représentations de la sexualité sur Internet, les possibilités en terme de variété sont d'une infinie étendue. Les représentations les plus *hard* sont disponibles sur le Net, en ne s'arrogeant aucune limite. En ce sens, les TIC ont incontestablement permis la diffusion et la production massive des représentations pornographique de la sexualité comme jamais auparavant.

### **2.1.2. Des représentations de la sexualité *hard* accessibles et anonymes sur Internet**

Dans un autre ordre d'idée, les représentations de la sexualité disponibles sur Internet sont certes abondantes et parfois très explicites, mais elles sont également faciles d'accès et anonymes.

<sup>74</sup> Marie-Andrée Chouinard, « AdoSexo, Porno.com », *Le Devoir*, 18 avril 2005, p. A1.

<sup>75</sup> Société Radio-Canada, 2005, « Le sexe envahit le web », *In . Les archives de Radio-Canada*, [En ligne], [http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-16-1663-11468/sciences\\_technologies/internet/clip5](http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-16-1663-11468/sciences_technologies/internet/clip5), consultée le 18 juillet 2005.

Internet a donné une accessibilité nouvelle aux représentations sexuellement explicites. Elles sont désormais diffusées à grande échelle, à un rythme effarant. Quiconque a accès à Internet est en contact directement et régulièrement avec des représentations pornographiques : que ce soit simplement par les *pourriels* qui sont envoyés fréquemment aux adresses courriels personnelles. Le Web a engendré une augmentation du *flow* de représentations de la sexualité, cela, en simultanément à l'érosion des capacités des états nationaux à censurer celles-ci<sup>76</sup>. Il en résulte un accès à des formes encore plus variées que par le passé, y compris celles illégales, comme la bestialité et la pornographie infantile.

La pornographie n'a jamais été aussi facile à se procurer. En un tour de main ou presque, tout est accessible sur le Web, et ce, en direct de son sous-sol ou de sa chambre, confortablement assis devant son ordinateur personnel. Pour les surfeurs avertis comme pour les moins malins, un clic de souris et nous voilà dans un monde où le sexe n'a plus de limites ni de tabous. Point n'est besoin d'être un *crack* de l'informatique pour accéder à ce genre de sites. Il suffit encore une fois de taper quelques mots sur un moteur de recherche pour avoir accès, souvent sans même faire la preuve de la majorité requise (18ans et plus), à une multitude de sites.

Dans la province de Québec par exemple, le taux de branchement des ménages a atteint 55,6 % en 2004<sup>77</sup>. Ainsi, une bonne partie de la population a accès à la pornographie dans le confort de son foyer, sans compter ceux qui peuvent y accéder du travail. Certes, l'utilisation précise que font les québécois des sites pornographiques sur Internet est difficile à déterminer, puisque peu d'entre eux admettront d'emblée les visiter. Cela explique par ailleurs le peu de recherches disponibles sur le sujet.

---

<sup>76</sup> Brian McNair, *Striptease culture*, p. 11.

<sup>77</sup> Médias transcontinental, 2005, « Les Québécois et Internet : peu de changements », In : *Direction Informatique Expresse. Le bulletin des actualités technologiques*, [En ligne], <http://www.directioninformatique.com/DI/client/fr/DirectionInformatique/Nouvelles.asp?id=35247&bSearch=True>, consultée le 15 novembre 2005.

Toutefois, les chiffres ne mentent pas. En effet, la popularité des sites pornographiques atteste que les utilisateurs d'Internet les visitent régulièrement. Notamment, de nombreuses analyses ont démontré que le mot « sexe » a longtemps été en tête des palmarès de recherche sur le Web. Précisément, plus de la moitié des requêtes sur Internet seraient destinées au sexe<sup>78</sup>. Donc, si personne n'admet naviguer sur des sites pornographiques, les données semblent pourtant démontrer le contraire...

Les sommes astronomiques que rapporte le sexe sur le Net traduisent également leur popularité auprès des utilisateurs. Visiblement, le sexe rapporte, et rapporte gros : «...l'industrie des sites de divertissement pour adultes génère quelque 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires par an<sup>79</sup> ». L'engouement est si grand que récemment, on annonçait la création d'un domaine .XXX, où les sites pornographiques pourraient bénéficier de leur propre vitrine. L'objectif, dit-on, est un plus grand contrôle, pour que les sites ne mettent pas en scène des enfants et pour que les plus jeunes y aient moins facilement accès.

En bref, le nombre hors du commun et les infinies possibilités de représentations de la sexualité disponibles certifient la sexualisation d'Internet, et sa participation à la *culture du striptease* et à la sexualisation des médias.

## 2.2. Les périodiques

Les mensuels destinés à la gente féminine paraissent également entrer dans cette vague où la sexualité est à l'honneur. La sexualité y appert être une

<sup>78</sup> Isabelle Porter, « L'industrie de la porno sur le Web Job de cul », *Voir*, 9 janvier 2003, vol. 17, no.1, p. 8.

<sup>79</sup> Cyberpresse Inc., 2000-2005, « Washington veut retarder la mise en place du nom de domaine porno .XXX », *In : Cyberpresse.ca*, [En ligne], [http://www.cyberpresse.ca/technosciences/article/article\\_complet.php?path=/technosciences/article/17/1,5296,0,082005.1133904.php](http://www.cyberpresse.ca/technosciences/article/article_complet.php?path=/technosciences/article/17/1,5296,0,082005.1133904.php), consultée le 25 août 2005.

thématique de prédilection et le lectorat semble en être friand. Ils semblent donc participer à cette atmosphère où le sexe est une thématique récurrente, ce qui donne l'impression d'une surdose dans les médias en général.

Nous concentrerons nos observations sur les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'œil* de l'année 2004 et 2005. Signalons toutefois que nous avons choisi d'introduire un bref commentaire sur le magazine *Playboy* et le *Cosmopolitan*. Bien que ni l'un ni l'autre ne soit francophone ou québécois, nous en faisons mention puisque *Playboy* est considéré par certains comme la porte d'entrée des représentations de la sexualité dans la sphère publique et les médias, et dans les magazines en particulier. Quant au magazine *Cosmopolitan*, il est le premier mensuel féminin qui a été influencé par *Playboy* et sur lequel un grand nombre de magazines destinés aux femmes ont pris exemple par la suite.

### **2.2.1. Les magazines pornographiques : la porte d'entrée de la sexualité dans les médias**

Le magazine *Playboy* a fait son entrée sur le marché en 1953, soit au début de la révolution sexuelle, point d'encrage historique de la *culture du striptease*. Dans les années 60, son marché a pris une grande expansion. À ce moment, *Playboy* témoignait de la liberté nouvelle des mœurs de l'époque, spécialement celles sexuelles.

«Playboy illustrated better than any other single media product of the era that the time had come for old sexual taboos to be relegated to the history books as society reached the point the empress, so to speak, no longer needed to wear clothes...Playboy achieved that stature by spearheading an effort to alter the national consciousness on sexual topics. Thanks to this bible of the young urban male, a critical mass of the population now found it perfectly acceptable to ogle naked women- the magazine became a fixture on the coffee table of every red-blooded American bachelor- and to talk publicly about sex in ways that previous generation had never dared.<sup>80</sup>»

Les représentations de la sexualité véhiculées par le magazine *Playboy* sont considérées comme une des premières manifestations de la sexualisation de la sphère publique. À l'époque, les représentations sexuelles dans le magazine contrastaient notamment avec celles diffusées dans les médias du moment, en particulier à la télévision. À titre d'exemple, aux États-Unis, seuls les couples mariés pouvaient être vus à la télévision et, de manière à éviter toutes références à la nudité, au moins une bretelle d'un vêtement de nuit sur l'épaule de l'épouse devait être visible par dessus la couverture lorsqu'un couple se retrouvait dans un lit<sup>81</sup>. Le magazine *Playboy* a été le premier médium à faire l'éloge de l'érotisme, de la liberté sexuelle et de la nudité féminine. En ce sens, le magazine a eu une influence sur la sexualité de la nation américaine :

«During the 1960s, the country's leading publications reported that Hugh Hefner's pioneering magazine had dramatically influenced the nation's sexual self. Look stated that Playboy's success marked the "triumph of sexuality" and the "end of Puritanism", and Time announced that, because of Hefner's publishing venture, "Nudity is now accepted in this country as a legitimate expression of sex appeal."<sup>82</sup>»

En simultanément, *Playboy* a contribué à l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique. Il a donné une visibilité nouvelle aux représentations de la sexualité plus explicites et a entraîné un intérêt à leur égard. Par la suite, les conventions et les codes de la pornographie ont été repris dans une variété de

<sup>80</sup> Rodger Streitmatter, *Sex sells !*, p. 16.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 18.

formes culturelles, telle la publicité, les fictions populaires et le cinéma Hollywoodien.

Dans le contexte de l'époque, où les TIC n'étaient pas aussi développées, le magazine a été l'instigateur de la *démocratisation du désir*. Il rendait accessible à une partie de la population, bien que spécifiquement masculine, le genre érotique et pornographique, autrefois plus difficile à se procurer.

L'industrie pornographique de la publication s'est avérée très lucrative, confirmant l'attrance du lectorat pour ce genre de magazines. *Playboy*, avec 3 millions de lecteur à ce jour<sup>83</sup>, représente la figure de proue de tous les magazines érotiques. Il a entraîné dans son sillon des revues pornographiques plus *hard*, comme *Hustler* ou *Tit Torture*<sup>84</sup>, autant que des magazines *soft* de type *lifestyle*, qui ont vu le jour au cours des dernières années (*Maxim*, *Stuff*, *Icon*, *Men's Perspective* ou *Swing* par exemple)<sup>85</sup>. Bien que ces titres soient américains, la tendance des magazines pour hommes apparaissant plus marquée aux États-Unis, ils sont disponibles au Québec, de là l'intérêt d'en faire mention. Les magazines *lifestyle* pour hommes représentent un mélange hybride entre la revue érotique et celle informative et divertissante. Des stars du cinéma XXX en entrevues et des actrices en déshabillées entrecouper les articles de sujets divers.

Succinctement, *Playboy* et la vague de magazines qu'il a entraîné sont une des premières manifestations dans le temps de la *culture du striptease*. Ils ont été précurseurs d'une tendance qui s'étend désormais à la majorité des médias, en facilitant l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique.

<sup>83</sup> AFP, « De Marilyn à l'Irak: les 50 ans du magazine Playboy », *La Presse*, 4 novembre 2003, p. 7.

<sup>84</sup> Gail Dines et Jean M. Humez, « *I buy it for the articles*»: *Playboy magazine and the sexualisation of consumerism*», 2<sup>nd</sup> eds., California: Thousand Oaks, Sage, 1995, p. 254.

<sup>85</sup> Romain Bédard, « L'univers des médias : La montée des «masculins», *La Presse*, 2 septembre 1998, p. D16.

Notons que l'arrivée d'Internet a eu des conséquences quant à la popularité des magazines pornographiques. À titre d'exemple, le magazine *Penthouse* éprouve désormais des difficultés financières, liées directement à la prolifération des sites pornographiques sur Internet. « Penthouse a vu son tirage baisser de moitié en cinq ans (de près d'un million d'exemplaires en 1998 à 565 000 l'an dernier), notamment en raison de la prolifération des sites pornographiques dans Internet.<sup>86</sup> » La disponibilité, l'accessibilité et la gratuité de vidéos et d'images pornographiques a eu un impact direct sur le lectorat des magazines pornographiques.

### **2.2.2. Les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'œil* : À la recherche du « point g »**

Si les magazines pornographiques et érotiques constituent le point d'encrage des manifestations de la *culture du striptease*, ils ont engendré dans leur sillage la naissance d'une nouvelle génération qui font aussi l'éloge de la sexualité : les mensuels féminins. Ces derniers apparaissent également être des manifestations de la *culture du striptease*, puisque le sexe y est présenté, analysé, questionné, scruté et débattu sous toutes ses coutures.

Dans les années 1970, suite à l'apparition du magazine *Playboy*, on voit naître aux États-Unis un nouveau genre de mensuel destiné aux femmes : le magazine *Cosmopolitan*<sup>87</sup>. Certes, les représentations de la sexualité sont moins explicites que dans *Playboy*. Toutefois, les thèmes abordés s'apparentent : la célébration de la sexualité sans engagement, l'infidélité, le plaisir sexuel au féminin, le célibat etc. La particularité de ces magazines vient du fait que ces sujets sont abordés d'un point de vue féminin. Dans le genre, il est considéré que

<sup>86</sup> AP., « Le magazine "Penthouse" espère éviter la faillite », *Le Soleil*, 27 décembre 2003, p. B5.

<sup>87</sup> Rodger Streitmatter, *Sex sells !*, p. 68.

le magazine *Cosmopolitan* a été la voix féminine des manifestations de la révolution sexuelle et par le fait même de la sexualisation des médias : « ...there is no question that this groundbreaking magazine deserves a place of prominence on the list of media products that fueled the Sexual Revolution.<sup>88</sup> » Aux suites de la révolution sexuelle des années 1960, les femmes dissocient leur vie sexuelle de leur fécondité, et désirent s'épanouir sexuellement. C'est donc ce que les magazines féminins célébreront et tenteront de les aider à faire.

«Cosmo's most significant contribution to helping woman become fully evolved sexual beings was its commitment to describing the joys...that could be found in carnal acts. Hugh Hefner had been telling men how to enhance their pleasure quotient since the early's 1950, and Helen Gurley Brown gave female readers comparable guidance in the 1970s.<sup>89</sup>»

Mentionnons que bien des critiques ont été soulevées à propos de ce genre de magazines qui, somme toute, ne présentait pas nécessairement des femmes affranchies et confiantes en leurs moyens, ni ne promouvait l'éducation et la carrière. Par exemple, selon le mouvement féministe, la plupart des mensuels féminins préconisaient malgré tout des valeurs traditionnelles : l'idée selon laquelle les femmes ne peuvent être « complètes » ni épanouies sans un homme dans leur vie et dans leur lit.

Au Québec également, on voit naître une presse destinée à une clientèle féminine, bien avant la révolution sexuelle d'ailleurs. Peu de travaux, à notre connaissance, ont porté sur les représentations de la sexualité dans les magazines féminins québécois. Seul le mémoire de Marie-Noëlle de Vito<sup>90</sup> élucide les modèles de la sexualité présentés par les magazines *Elle Québec* et *Clin d'Oeil*. D'autres travaux ont fait état des rôles sexuels véhiculés par la presse féminine.

---

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>90</sup> Marie-Noëlle DeVito, « Sexe et mini-jupes : Les magazines Clin d'œil et Elle Québec de 1995 à l'an 2000, entre tradition et modernité », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2001, 163 p.

La majorité d'entre eux rendent compte du conservatisme des magazines malgré l'apparente émancipation dont ils semblent faire preuve<sup>91</sup>.

Historiquement, le contenu des magazines féminins a toujours traité de la sexualité. Autrefois caractérisées par un conservatisme rigide, les valeurs transmises via les magazines se sont émancipées. Le ton et les sujets abordés paraissent avoir changé: « ...if they once embodied a cosy sentimentality about sex, now address in explicit terms everything from oral sex techniques to the making of pornographic videos.<sup>92</sup>»

Depuis deux ans, la couverture de ces magazines se sexualise, explique la sexologue Sylvie Pinsonneault. Il y a toujours un article choc sur le sexe, les fantasmes, l'orgasme. On est passé de revues consacrées à l'éducation, l'alimentation et la santé dans les années 70 et 80 à des revues centrées sur des femmes qui ont des amants et des fantasmes sexuels. Elles utilisent les mêmes arguments que la publicité et la pornographie.<sup>93</sup>

Plus précisément, nos observations dénotent que les dossiers et les articles consacrés au sexe dans les revues *Elle Québec* et *Clin d'œil* des deux dernières années sont nombreux. Toutes les raisons sont bonnes pour discuter de la sexualité : la masturbation, l'orgasme au féminin ou au masculin, la sodomisation, l'échangisme, le sadomasochisme, la bestialité, les confessions d'une prostituées, etc. En outre, ces sujets paraissent n'avoir jamais été aussi simples à aborder.

La tendance semble manifeste: au cours de l'année 2004 et 2005, presque tous les numéros des magazines *Elle Québec* et *Clin d'œil* comportent un article qui traite de sexualité. Que ce soit sous la forme d'article, de reportage, de dossier, d'une histoire vécue ou d'un quiz, la thématique sexuelle apparaît être un

<sup>91</sup> Caroline Caron, *La presse féminine pour adolescentes: une analyse de contenu*, Les cahiers de recherche du GREMF, Université Laval, Québec, 2004, p. 15.

<sup>91</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>92</sup> Brian McNair, *Mediated Sex*, p. 34.

<sup>93</sup> Bien que cet article date de 1996, il nous apparaît révélateur d'une tendance toujours en cours. Voir Éric Clément, « La sexualité devenue obligatoire? », *La Presse*, 24 mars 1996, p. A5.

sujet de choix. Des titres comme : « *À moi l'orgasme...Plus de deux, argrrh !*<sup>94</sup> », ou encore, « *Comment faire l'amour sans se fatiguer*<sup>95</sup> », sont des exemples retrouvés dans le magazine *Clin d'œil*. Des test et quiz dans la même veine font souvent office d'intérêt pour ce magazine : « *Test : Êtes-vous bonne au lit ?*<sup>96</sup> » ou encore « *Lui et moi ça donne quoi au lit ?*<sup>97</sup> ».

À la lumière de nos observations, le magazine *Elle Québec* semble emprunter un ton moins sensationnel, en privilégiant des articles ou des reportages informatifs, du moins dans les numéros observés. À titre d'exemple, le numéro du mois d'avril 2004 présente un reportage sur la prostitution des Nigérianes, et le numéro de mai 2004, un reportage sur l'excision<sup>98</sup>.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons également remarqué les connotations sexuelles dans les titres de certains articles qui n'ont pourtant rien à voir avec la sexualité. Par exemple, on fait allusion à une « orgie » de beauté, pour référer à des crèmes hydratantes pour le corps dans *Clin d'œil*<sup>99</sup>. De plus, nous avons noté les publicités, qui semblent aussi participer à cette atmosphère où la sexualité est à l'honneur. En effet, les références à la sexualité semblent choses courantes en publicité. Les grandes marques de parfum, de lingerie, de vêtements et de produits pour le corps usent de celles-ci pour attirer les consommateurs.

Ceci dit, si les représentations de la sexualité sont fréquentes dans les magazines, c'est apparemment parce que celles-ci rapportent. Les revues traitent de sujets *croustillants* dans leurs articles pour attirer un lectorat féminin,

<sup>94</sup> Marie-Sissi Labrèche, « À moi l'orgasme...Plus de deux, argrrh ! », *Clin d'œil*, avril 2004, p. 120-125.

<sup>95</sup> Marie-Sissi Labrèche, « Comment faire l'amour sans se fatiguer », *Clin d'œil*, juillet 2004, p. 71-76.

<sup>96</sup> Marie-Andrée Lemay, « Test : Êtes-vous bonne au lit ? », *Clin d'œil*, février 2004, p. 53-54.

<sup>97</sup> Judith Richie, « Lui et moi ça donne quoi au lit ? », *Clin d'œil*, août 2004, p. 79.

<sup>98</sup> Amandine Hirou, « Le drame secret des Nigérianes. » *Elle Québec*, avril 2004, p. 120 à 126.

<sup>99</sup> Judith Richie, « Orgie de beauté; Choco, coco, mango...Bon à s'en tartiner le corps. », *Clin d'œil*, sept. 2004, p. 211.

semblerait-t-il, avide du genre; «... de toute façon, on a pas le choix. Il faut bien se l'avouer, ces articles-là font vendre, et font vendre beaucoup.<sup>100</sup>» En parallèle, l'offre sur le marché entraîne une compétitivité des revues entre elles, « ...qui leur font sortir des articles plus croquants les uns que les autres afin d'attirer les lecteurs.<sup>101</sup>» Comme le nombre de magazine en kiosque est grandissant, ils sont contraints de se livrer une féroce compétition sur les sujets qui attirent le lectorat. Toutes les raisons étant bonnes pour captiver ce dernier, les magazines abordent des sujets de natures sexuelles parfois assez explicitement. Ils se livrent de chaudes luttes à chaque mois, ce qui les poussent à emboîter le pas sur des sujets toujours plus osés.

...il y a quelques années, au terme d'une guerre de sexe de tous les instants contre Elle Québec, Clin d'œil a dû déclarer forfait. Clin d'œil et Elle Québec se renvoyaient la balle et n'avaient de cesse de surenchérir avec des articles de sexe toujours plus hard, raconte Jean-Yves Girard, directeur de Clin d'œil...Plusieurs annonceurs ont signifié leur « écoeurantite » aiguë et nous ont menacés d'aller acheter de la pub ailleurs.<sup>102</sup>

Dans un autre ordre d'idée, les magazines féminins sont populaires auprès de la gente féminine parce qu'ils viendraient répondre à un besoin de l'univers érotique féminin. Comme les femmes consomment généralement moins de pornographie que leurs homologues masculins, c'est ainsi qu'elles assouviennent certains besoins. « Selon la sexologue (Nicole Deshaies), ce sont les *Cosmopolitain*, *Mademoiselle*, *Glamour* et compagnie qui constituent le terrain de jeu préféré de l'univers érotique féminin.<sup>103</sup> »

De plus, on explique la popularité du propos sexuel par le renouvellement du lectorat. L'apparente sexualisation des magazines serait en partie tributaire du fait

<sup>100</sup> Louise Leduc, « Revues féminines », p. B1,

<sup>101</sup> Emmanuelle Speer, « Un produit comme les autres? », p. 35.

<sup>102</sup> Louise Leduc, « Revues féminines », p. B1.

<sup>103</sup> Sylvie St-Jacques, « Les femmes achètent-elles le sexe ? », *La Presse*, 15 février 2003, p. A21.

que le lectorat se renouvelle sans cesse, et que les lectrices plus jeunes sont en quête d'information.

Oui, quand ça fait dix fois que l'on traite du même sujet, on a l'impression de se répéter. Il faut cependant se rappeler que notre bassin de lectrices de 18 ans, lui, se renouvelle, et que les plus jeunes, elles, n'ont peut-être jamais entendu parler du point G.<sup>104</sup>

À la lumière de nos observations, il paraît évident que les magazines *Elle Québec* et *Clin d'œil* participent à la *culture du striptease*, puisque les représentations de la sexualité sont abondantes et la manière d'en parler, plus crue. Au demeurant, les mensuels féminins sont une des premières manifestations de la *culture du striptease*, dans le sillon des magazines érotiques et pornographiques.

### 2.2.3. Des représentations *soft* de la sexualité dans les mensuels féminins

Les magazines *Elle Québec* et *Clin d'œil* font étalage presque mensuellement de représentations de la sexualité dans leurs pages. Il va toutefois sans dire que ces dernières ne sont en aucun point comparables avec celles disponibles sur le Web, manifestement plus explicites.

Les représentations sexuelles observées dans les deux magazines semblent difficilement faire partie d'un registre explicite et pornographique, au même titre que celles véhiculées sur Internet. Elles réfèrent plutôt à des représentations informatives et divertissantes, parfois sensationnelles. Les sujets sont abordés de manière à informer et à divertir, mais rarement de manière à choquer ou dans l'intention d'exciter sexuellement le lecteur par exemple, même si certains titres

---

<sup>104</sup> Louise Leduc, « Revues féminines », p. B1.

peuvent être provocateurs et évocateurs. Il ne s'est jamais vu au Québec, à notre connaissance, de relations sexuellement explicites entre deux personnes, ou encore d'organes génitaux stimulés sexuellement étalés dans les pages d'un magazine féminin. Les représentations de la sexualité dans les mensuels *Clin d'œil* et *Elle Québec* sont donc plus *softs* que celles sur Internet.

Même en comparant les représentations sexuelles véhiculées par Internet avec celles des revues pornographiques, il demeure impossible de dénicher des magazines disponibles en kiosque qui font étalage de bestialité ou de pédophilie par exemple, du moins au Québec. Certes, certaines revues sont très explicites et le réalisme des images est parfois surprenant : aucun doute sur les intentions des acteurs et actrices, que nous retrouvons dans des positions toutes plus explicites les unes que les autres. Ceci dit, elles sont sans contredits moins *hard* que celles disponibles sur le Net.

Du reste, les mensuels féminins et les revues pornographiques sont certainement accessibles à n'importe quel adulte qui voudrait s'en procurer une. Il suffit de s'étirer un tant soit peu le bras pour accéder à une variété de titres et de représentations de la sexualité sensationnalistes, informatives, pornographiques ou érotiques, offertes chez le marchand du coin ou encore dans des endroits spécialisés. Toutefois, peu importe le type de magazines, les représentations de la sexualité sont moins accessibles et anonymes que sur Internet, puisqu'elles nécessitent un déplacement pour se les procurer, et qu'elles sont généralement moins explicites, moins variées et moins nombreuses.

### 2.3. La télévision

En ce qui concerne la télévision, il semble également que les émissions qui véhiculent des représentations de la sexualité soient nombreuses. Le processus au cours duquel elles ont augmenté aurait débuté avec la révolution sexuelle, soit dans les années 1960. Il semble cependant que la hausse la plus importante ait eu lieu vers la fin des années 1980 et au cours des années 1990, tout comme pour la presse écrite et la sphère publique en général<sup>105</sup>. À ce moment, le sexe serait apparu de façon plus visible dans les séries télévisées et dans la programmation pour adulte, mais aussi dans les documentaires et dans diverses émissions qui débattaient justement de la légitimité des représentations sexuelles à la télévision.

En Amérique du Nord, la première série télévisée considérée comme ayant eu un impact sur le contenu ultérieur de la programmation fut *All the family*, qui a fait ses débuts en 1971 aux États-Unis. Similairement au magazine *Playboy* et par la suite au *Cosmopolitan*, cette série culte est l'icône qui, de façon générale, aurait favorisé l'entrée des représentations de la sexualité à la télévision.

« Partly because *All in the family* was a sexual pioneer, it has become one of the most widely discussed television shows in the history of the medium....One among the legion of scholars who has examined the show wrote that its sexual content placed it “on the cutting edge of TV innovation,” while others have said that it “profoundly altered what TV could tackle” and “destroyed the old taboos and opened up new vistas” for bringing sex to prime-time television.<sup>106</sup>»

La télévision de langue française au Québec ne paraît pas avoir échappée au phénomène, puisqu'elle semble également évoquer la sexualité de façon plus notoire que par le passé. Précisons qu'à notre connaissance, aucune recherche au Québec n'a porté sur la sexualisation de ce médium. Bien que nous n'établirons

<sup>105</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 30.

<sup>106</sup> Rodger Streitmatter, *Sex sells !*, p. 65.

pas, au cours de ce mémoire, la quantification des représentations de la sexualité à la télévision québécoise sur une période de temps significative, nos observations laissent tout de même croire qu'elle s'est sexualisée.

Effectivement, nous avons constaté que depuis quelques années, une panoplie d'émissions de télévision qui ont comme objet la sexualité ont fait leur apparition sur les ondes.

Une vague d'émissions à caractère sexuel envahit présentement le petit écran québécois... « L'engouement qu'on voit aujourd'hui dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'ici », confirme Louise-Andrée Saulnier, sexologue et animatrice de *Sexe et Confidences*.<sup>107</sup>

Notons par exemple les «...Éros et compagnie », « Je regarde, moi non plus », « My Messy bedroom », « Sexe et confidences », « Sex shop », « Top sexy », « Maux d'amour... »<sup>108</sup>. Cela, sans compter les quotidiennes, qui abordent le sujet à un moment ou un autre, dans une chronique dévoilant des nouveaux gadgets sexuels ou un cours 101 des meilleurs trucs à effectuer pour satisfaire son partenaire au lit.

D'un autre côté, la multiplication des chaînes de télévision au Québec, l'apparition des chaînes spécialisées portant sur la sexualité et la concurrence, peuvent donner l'impression d'un grand intérêt des diffuseurs envers les représentations de la sexualité. Par exemple, la chaîne Canal Vie diffusait à l'automne 2004 *Baise Majesté*<sup>109</sup>, un documentaire en six parties qui se voulait, pour une soixantaine de femmes, une sorte de confessionnal de leur sexualité. Aussi, l'émission *HOT PARADE*, diffusée à la télévision à la carte Indigo et Vu

---

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Nathalie Collard, « Le sexe à Montréal ; Montréal, capitale de la sexologie », *La Presse*, vendredi 12 septembre 2001, p. B1.

<sup>109</sup> Francine Pelletier (réal.), *Baise majesté*, Mini-série documentaire (6 fois 46 min.), présentée sur les ondes de Canal Vie, à partir du vendredi 12 novembre 2004.

au cours de l'automne 2003 et de l'hiver 2004, présentait des extraits de lieux et de destinations à l'avant-garde des plaisirs pour adultes. L'arrivée de chaînes spécialisées aurait donc, en quelque sorte, amplifié le phénomène. Comme la thématique paraît populaire chez les auditeurs aux yeux des diffuseurs, elle est souvent reprise lorsqu'ils font face à la concurrence. De là, possiblement, l'apparente surenchère du sujet à la télévision.

### **2.3.1. Les représentations de la sexualité à Radio-Canada, TVA et TQS**

Nous avons observé plus attentivement les trois chaînes généralistes du Québec, soit la chaîne publique Radio-Canada, ainsi que les deux chaînes privées TQS et TVA.

D'entrée de jeu, si la station Radio-Canada paraît plus prudente dans ses façons de représenter la sexualité, il semblerait que peu à peu, elle aussi entre dans la vague. Bien que souvent peu explicites, les représentations de la sexualité sont parties prenantes de plusieurs concepts télévisuels diffusés sur ses ondes. À ce sujet, la grille horaire du printemps et de l'été 2005 est révélatrice. Plusieurs émissions qui exposaient les auditeurs à diverses formes de représentations sexuelles, et ce, à heure de grande écoute, étaient diffusées. Par exemple, *Beauté Désespérée*, les mardis à 20h, raconte les tribulations de femmes dans une banlieue cossue, ou les références à la sexualité sont nombreuses et visibles. *Tout le monde tout nu !*, émission hebdomadaire présentée les mercredis à 20h, s'intéresse aux corps sous toutes ses coutures et aborde des thèmes reliés à la sexualité comme l'épilation corporelle, la transsexualité ou la *cybersexualité* par exemple. Signalons que la télévision d'État a soulevé l'ire avec cette émission,

qu'on a accusé d'être diffusée trop tôt et d'être la preuve que même la télévision publique usait de légèreté, d'humour et de sexe pour gagner des cotes d'écoute<sup>110</sup>.

Par ailleurs, forte de son statut de télévision publique, Radio-Canada aborde des thématiques qui documentent et débattent de la sexualité de manière informative. Seulement, le sujet apparaît justement y gagner en importance. Pensons à la star de la pornographie invitée à l'émission *Tout le monde en parle*<sup>111</sup> ou encore aux thématiques des émissions comme *Enjeux*, qui présentent des reportages à propos de la pornographie sur Internet, de l'industrie du sexe, de la prostitution etc. Par exemple, à l'automne 2004, deux reportages concernant la pornographie sur Internet consommée par les jeunes sont diffusés<sup>112</sup>, alors qu'en avril 2004, on présente un reportage sur la bisexualité<sup>113</sup>. Également, le 7 août 2005, l'émission *Michaëlle* sur le Réseau de l'Information (RDI), présentait une entrevue réalisée avec Richard Poulain, sur l'industrie du sexe et de la prostitution<sup>114</sup>.

Suite à l'observation de la grille horaire du réseau TVA des deux dernières années, nous n'avons pas identifié d'émissions télévisées exclusivement consacrées à la sexualité. En effet, l'émission *Je regarde moi non plus*, diffusée les vendredis à 23h à TVA à partir de l'automne 2001<sup>115</sup>, n'est plus en ondes depuis la fin de la saison d'hiver 2003.

<sup>110</sup> Voir à ce sujet Odile Tremblay, « De la télé fermée au galeries du livre », *Le Devoir*, 23 avril 2005, p. F8.

<sup>111</sup> Sophie Bissonnette, « Société Radio-Canada Tout le monde en parle », Montréal : Société Radio-Canada, diffusée le 3 octobre 2004.

<sup>112</sup> Jean-Claude Le Floch, *Ado Porno.com*, « Société Radio-Canada Enjeux », Montréal : Société Radio-Canada, diffusé le 28 octobre 2003.

<sup>113</sup> Jean-Pierre Roy, (réal.), *Bisexualité le dernier tabou ?*, « Société Radio-Canada Enjeux », Montréal : Société Radio-Canada, diffusé le 6 avril 2004.

<sup>114</sup> Gérald Mathon, *Le marché mondial du sexe*. « Société Radio-Canada Michaëlle », Montréal : Société Radio-Canada, diffusée le 7 août 2005.

<sup>115</sup> Le groupe TVA inc., 1998-2005, « Le groupe TVA : Communications/Communiqué de presse, Le jeudi 6 septembre 2001 », In *Le Groupe TVA inc.*, [En ligne], <http://tva.canoe.com/groupe TVA/communiqués/165.html>, consulté le 9 décembre 2005.

Quant au réseau TQS, un certain nombre d'émissions qui ont pour objet la sexualité ont vu le jour au cours des dernières années. Toutefois l'observation des grilles horaires des années 2004 et 2005 a permis de constater que plusieurs d'entre elles ont disparu de la programmation. Nous entendons par exemple les émissions telles *Testostérone* ou *Sexy cam*. Même l'émission informative *Sexe et confidences*, qui attirait près de 200 000 téléspectateurs chaque jour, n'est plus de la programmation depuis 2003.

Cependant, le cinéma et les émissions à caractère érotique sont toujours disponibles sur le réseau TQS. Des trois chaînes généralistes du Québec observées, le réseau TQS est le seul qui présente ce contenu, et ce, depuis son arrivée en ondes en 1986<sup>116</sup>. Dès ses débuts, TQS diffusait *Bleu Nuit*, toujours en ondes les samedis à partir de 23h. L'émission *Paris érotique* tient également l'antenne quotidiennement à 23h30.

Précisons que le cinéma ou les émissions à caractère érotique tel *Bleu Nuit* ne sont pas diffusés aux heures de grande écoute et doivent être identifiés comme étant réservés à un auditoire majeur, de plus de 18 ans. D'ailleurs, les émissions qui présentent des images sexuellement explicites, un contenu érotique ou encore celles qui misent sur le sensationnalisme, sont plutôt diffusées sur les plages horaires tardives. En contrepartie, les émissions qui visent à informer la population, comme *Sexe et Confidences* (bien qu'elle ne soit plus en onde) ou les documentaires et les reportages, sont diffusés aux heures de grande écoute.

Ceci dit, bien que certaines des émissions qui se consacraient exclusivement à la thématique sexuelle ne soient plus de la programmation, la tendance générale à la sexualisation des émissions télévisées n'apparaît pas être en cours d'extinction. Les représentations de la sexualité ne sont pas pour autant disparues à la télévision. Elles sont toujours un terrain foisonnant pour les téléromans, les séries

---

<sup>116</sup> Cette information nous a été transmise par M. Claude Harvey, archiviste au Réseau TQS.

télévisées et les émissions quotidiennes, qui présentent régulièrement des émissions qui abordent l'une ou l'autre des facettes de la sexualité.

Notamment, les émissions de télé-réalité, qui s'apparentent au phénomène *des médias de la confession et de la révélation*, tel que décrit par Brian McNair<sup>117</sup> (voir chap.I), sont apparues sur le petit écran québécois. Ainsi, la *culture du striptease* a favorisé l'émergence de médias qui donnent la parole au public pour qu'ils discutent et révèlent des détails intimes concernant leur vie privée et leur sexualité. Désormais, la tendance va si loin qu'il est possible d'observer les participants des émissions de télé-réalité quotidiennement, 24h sur 24, via des caméras disposées dans un domicile, dont les images sont retransmises sur le Web et à la télévision.

La tendance à la télé-réalité au Québec se manifeste depuis quelques années, particulièrement sur les chaînes généralistes privées. Par exemple, TQS, avec *Loft Story*<sup>118</sup>, *Casting*<sup>119</sup> et *The Bachelor*<sup>120</sup>, et TVA, avec *Occupation Double*<sup>121</sup> et *Star Académie*<sup>122</sup>. Certes, ces émissions ne présentent pas nécessairement un contenu sexuellement explicite. La sexualité est néanmoins une thématique présente chez certaines d'entre elles : on visionne les participants se dévêtir, se vêtir et prendre leurs douches, discuter de sujets de natures sexuelles ou encore s'embrasser et se caresser. À ce sujet, *Occupation Double* et *Loft Story* semblent être les plus enclines à faire appel à la sexualité. Rappelons-nous, l'émissions *Loft Story* avait soulevé un tollé à l'automne 2003<sup>123</sup>, lorsque le haut de bikini de quelques jeunes femmes avaient pris le large au cours d'une fête bien arrosée dans

<sup>117</sup> Brian McNair, *Striptease culture*, p. 88.

<sup>118</sup> Pierre Côté (réal.), *Loft Story*, « Réseau TQS, Productions Guy Cloutier », automne 2003.

<sup>119</sup> Sylvain Roy (réal.), *Casting*, « Réseau TQS, Productions La Presse Télé », hiver 2005.

<sup>120</sup> Pierre Lespérance (réal.), *The Bachelor*, « Réseau TQS, Productions Point-Final », automne 2005.

<sup>121</sup> Jean-Marc Létourneau (réal.), *Occupation Double*, « Réseau TVA, Productions J », automne 2003 et 2004.

<sup>122</sup> Jean Lamoureux (réal.), *Star Académie*, « Réseau TVA, Production J », hiver 2003, hiver 2004 et automne 2005.

<sup>123</sup> Nathalie Petrovsky, « Sexe loft et vidéo », *La Presse*, 27 octobre 2003, Arts et spectacles p. 3.

un jacuzzi, et que ces dernières s'étaient embrassées, à bouche que veux-tu, à heure de grande écoute.

De façon générale, la programmation des trois chaînes observées laisse entrevoir que, sans pour autant être forcément explicites sexuellement, les références à la sexualité sont abondantes. Cela sans compter les publicités, qui comme dans les magazines, ajoutent parfois une plus value à l'atmosphère sexuelle générale. Pensons, à titre d'exemple, à la publicité pour le shampoing *Herbal Essences*, qui présente une jeune femme feignant un orgasme, grâce au parfum du shampoing. Donc, de la même manière que les autres médias dont la tendance a été précédemment illustrée, la télévision participe à la *culture du striptease*, puisqu'elle véhicule de nombreuses représentations de la sexualité.

### **2.3.2. De l'information au sensationnalisme : les représentations de la sexualité à la télévision**

Il semblerait que l'abondance de la thématique sexuelle à la télévision généraliste de langue française au Québec aille de pair avec une manière plus explicite d'en parler et d'aborder des sujets autrefois tabous. Effectivement, si l'accent est mis sur le divertissement ou le sensationnalisme, le thème est abordé parfois plus crûment que s'il l'était pour informer l'auditoire.

Certaines de ces émissions misent sur le sensationnalisme (Sex Shop annonçait récemment un reportage sur une orgie à Daytona Beach), d'autres, comme l'émission de Louise-Andrée Saulnier, ont comme mission d'informer la population.<sup>124</sup>

Néanmoins, de façon similaire aux revues mensuelles *Elle Québec* et *Clin d'œil*, la télévision généraliste de langue française au Québec véhicule des

---

<sup>124</sup> Nathalie Collard, « Le sexe à Montréal », p. B I.

représentations de la sexualité relevant du domaine du divertissement et de l'information, plutôt que de la pornographie. Les émissions abordent la thématique de diverses façons : informatives, divertissantes, coquines et parfois choquantes. Toutefois, l'explicité des représentations n'est pas comparable à celle sur Internet. Certes, certaines émissions font usage de sensationnalisme dans leur façon de représenter la sexualité. Il n'en demeure pas moins que généralement, la mission de la télévision est d'informer et divertir ses téléspectateurs.

Par ailleurs, la télévision présente un contenu qui diffère dépendamment de l'heure de sa diffusion. L'accessibilité aux représentations plus explicites est donc limitée. De plus, bien que certains films considérés érotiques soient disponibles à la télévision, ils paraissent difficilement comparables avec le contenu pornographique sur Internet. Qui peut se targuer de pouvoir visionner sur son petit écran des relations sexuelles avec des animaux, des enfants ou des aliments?

De surcroît, les représentations apparaissent être variables d'une chaîne à l'autre. De la sorte, le mandat, le créneau d'auditeurs visés et le statut public ou privé de la chaîne télévisée, pourraient également avoir un impact sur la façon de représenter la sexualité.

Il reste toutefois que de façon générale, cette plus grande accessibilité au cinéma érotique tel *Bleu nuit*, diffusé sur les ondes des télévisions généralistes, témoigne de la *culture du striptease*. En plus, grâce à la mise au point du câble par satellite, plus de québécois accèdent à une variété de chaînes spécialisées. Celles-ci, en simultané à l'accès au câble satellite, permettent une accessibilité plus grande à des genres pornographiques plus explicites et plus spécifiques. Par exemple, les téléspectateurs québécois qui ont accès au câble satellite ont la possibilité de visionner des films pornographiques diffusés en continue, via les chaînes spécialisées comme *Sex Tv* par exemple.

#### 2.4. D'Internet à la télévision : des représentations de la sexualité variées

Nous avons tenté de statuer qu'Internet, les magazines féminins et la télévision, participaient à la *culture du striptease* qui a cours dans les sociétés occidentales contemporaines et capitalistes.

Concrètement, la recherche documentaire a permis de remarquer le nombre important de représentations de la sexualité sur Internet, dans les mensuels *Elle Québec* et *Clin d'œil*, ainsi que sur les chaînes de télévision Radio-Canada, TVA et TQS. Ceci concourt à l'impression d'une surdose dans les médias en général et par le fait même, témoigne de leur participation à la *culture du striptease*.

Nos observations ont également permis de découvrir que les représentations de la sexualité sont manifestement variables d'un média à l'autre, et ce, quantitativement et qualitativement. Par exemple, celles sur Internet sont plus nombreuses et plus explicites que celles dans les magazines ou à la télévision. Par conséquent, les médias observés ne sont pas manifestes de la *culture du striptease* au même titre.

Certes, nous n'avons pas catégorisé d'une manière systématique et objective les représentations pornographiques, érotiques ou obscènes de celles qui ne le seraient pas. Néanmoins, l'observation des représentations de la sexualité véhiculées par Internet, les magazines et la télévision ainsi que les indices recueillis permettent de statuer qu'elles prennent des formes différentes et qu'elles varient du *soft* au *hard* (du moins au plus explicite). En ce sens, certains médias apparaissent être plus sexuels que d'autres. Ce constat établi, nous pourrions considérer ce qui explique cette variation et les logiques qui les sous-tendent.

## CHAPITRE III

### LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VARIÉTÉ DES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS

Internet, les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'œil*, ainsi que les réseaux de télévision Radio-Canada, TVA et TQS, sont les véhicules d'une profusion de représentations sexuelles. Ils participent à la *culture du striptease* qui a cours dans les sociétés démocratiques occidentales. Toutefois, ils n'en sont pas tous manifestes de la même façon. En effet, les représentations de la sexualité qu'ils transmettent sont variables en nombre et en terme d'explicité. Il importe donc de souligner ces nuances et, surtout, les raisons de celles-ci.

Dans ce chapitre, nous ferons état de certains facteurs qui seraient à l'origine de la variété des représentations de la sexualité véhiculées par Internet, les mensuels et la télévision généraliste de langue française au Québec. Certes, d'autres éléments peuvent entrer en ligne de compte. Compte tenu du temps dont nous disposons, nous avons porté notre attention sur trois d'entre eux. Ces trois facteurs, à notre avis, influencent les représentations au niveau quantitatif et qualitatif.

En premier lieu, la réglementation à laquelle est assujéti le média paraît être d'une incidence primordiale. La mise en contexte des politiques publiques canadiennes en matière de communications permettra d'observer la situation

pancanadienne dans laquelle se trouvent les médias québécois de langue française. Les distinctions au sujet de la législation relative à Internet, aux périodiques et à la télévision, permettront d'expliquer la variété des représentations de la sexualité.

En second lieu, la loi marchande semble également avoir un impact sur la façon de représenter la sexualité. Les médias sont désormais en grande partie propriétés d'entreprises privées. Celles-ci doivent être rentabilisées et par conséquent, des choix sont imposés.

Enfin, le format du média et ses spécificités paraissent aussi être révélateurs des variétés entre les représentations de la sexualité véhiculées par Internet, les magazines féminins et la télévision.

### **3.1. La réglementation**

Dans les sociétés modernes, le domaine de la vie publique est gouverné par des politiques publiques. Celles-ci touchent des aspects économiques, culturels, politiques, sociaux ou techniques. Le domaine des communications n'y fait pas exception.

Une politique des communications repose sur le principe selon lequel les communications constituent un service public, en plus d'être une ligne de conduite pour un gouvernement pour atteindre ses objectifs en matière de communications publiques<sup>125</sup>.

---

<sup>125</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois. Presse. radio. télévision. inforoute*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2000. p. 121.

En ce qui concerne les communications dans un pays comme le Canada, les politiques publiques visent un vaste éventail de secteurs qui va des transports (ferroviaire, maritime, routier, aérien), jusqu'aux arts (financement de la création, diffusion, consommation et conservation), et elles incluent les industries culturelles (cinéma, édition, enregistrement sonore, production audiovisuelle), la radiodiffusion (radio, télévision, câblodistribution), les télécommunications (télégraphie, téléphonie et satellites) ainsi que le nouveau secteur de l'inforoute (ses infrastructures, ses contenus).<sup>126</sup>

Au Canada, le cadre institutionnel de l'élaboration des politiques publiques en matière de communications prend assise sur trois types d'opérations, ayant chacune leurs acteurs et leurs mesures particulières. D'abord, la législation, qui consiste en la préparation de lois par les fonctionnaires, leur proposition par les gouvernements et leur adoption par le Parlement. Ensuite, l'orientation, qui concerne les instances *ad hoc*, soit les nombreuses commissions royales et comités d'études, qui ont exécuté des enquêtes sur différents aspects du système pour formuler des recommandations. Enfin, la réglementation, qui fait référence « ...à l'ensemble des procédures et des contraintes formelles découlant des politiques (publiques)<sup>127</sup> », et sur laquelle nous nous pencherons plus particulièrement.

Notons que les provinces jouent également un rôle concernant les politiques en matière de communications et la réglementation du système médiatique ; « ...les provinces sont des porte-parole importants des intérêts qu'elles choisissent de promouvoir auprès des instances décisionnelles.<sup>128</sup> » Par exemple, le Québec cherche depuis les années 1960 à affirmer son droit de légiférer dans le champ des communications.

Le rôle de l'État dans le domaine des communications se limite normalement à la création de conditions favorables à la mise en place et au soutien des activités

---

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 129.

qui contribuent à l'intérêt du public, et ce, de deux façons : les programmes de subvention directe ou indirecte et la réglementation par une agence indépendante du pouvoir politique<sup>129</sup>. L'intervention gouvernementale se limite donc aux institutions plutôt qu'au contenu, puisque ce dernier est considéré comme relevant du domaine de la liberté d'expression. Malgré tout, des restrictions et des contraintes sont formulées à l'endroit de certains médias.

Par ailleurs, l'État n'intervient pas à tous les niveaux : les différents médias observés ne sont pas assujettis aux mêmes restrictions en regard du contenu qu'ils véhiculent. Par exemple, la radiodiffusion est soumise à des limites formelles concernant son contenu, alors qu'Internet et les magazines féminins ne sont soumis à aucune législation. Par conséquent, ils ne véhiculent pas les mêmes représentations de la sexualité. La mise en contexte réglementaire de chacun des médias observés permettra de mieux situer la façon dont ils représentent la sexualité et les nuances qui prévalent entre chacun d'eux.

### 3.1.1. Internet

Dans les années 1990, on s'interroge au sujet d'Internet et des politiques en matière de communications au Canada. On se questionne par exemple à propos de la disponibilité des produits culturels canadiens par rapport à celui des concurrents étrangers, s'il faut favoriser les forces du marché ou l'intérêt national ou encore si le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), en accord avec la *Loi sur la radiodiffusion*, doit exercer un pouvoir réglementaire sur le contenu proposé par Internet. Le principal défi auquel fait face le Canada est le suivant : « ...comment la politique gouvernementale du Canada peut-elle continuer d'assurer une gamme de choix canadiens dans ce nouvel environnement

---

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 122.

et faire en sorte que les talents canadiens disposent d'un lieu d'expression?<sup>130</sup>» En somme, devait-t-on réglementer Internet?

Des commissions ont été créées, des comités consultatifs ont été mis sur pied, diverses études ont été commandées et menées, pour évaluer la situation quant à une éventuelle réglementation de l'inforoute. Par exemple, le 16 mars 1994, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information (CCAI), à qui il a confié le mandat de le conseiller relativement à l'élaboration d'une stratégie canadienne<sup>131</sup>.

Après l'examen des diverses questions soulevées par la venue d'Internet, le 17 mai 1999, le CRTC annonçait qu'il ne réglementerait pas le Web.

...à la lumière de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications qui a débuté en juillet dernier, le CRTC a conclu que les nouveaux médias sur Internet atteignent les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion et que, sans réglementation, cette industrie est dynamique, hautement concurrentielle et se taille une place enviable dans le marché. Le CRTC craint que toute tentative de réglementer les nouveaux médias canadiens ne place cette industrie en situation de désavantage sur le plan de la concurrence qui s'exerce à l'échelle mondiale.<sup>132</sup>

En outre, le contenu véhiculé sur Internet n'est pas considéré comme de la radiodiffusion comme l'entend la *Loi sur la radiodiffusion*. Puisque les contenus numériques peuvent être personnalisés par les récepteurs, leur usage n'est pas considéré « grand public »; ils ne constituent donc pas de la radiodiffusion au sens

---

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> Canada, 15 novembre 2005, « Nouvelles : Le CRTC ne réglementera pas Internet », *In : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/NEWS/RELEASES/1999/R990517.htm>, page consultée le 5 octobre 2005

stricte du terme. Le contenu proposé sur Internet se rapprocherait davantage du milieu de l'édition, qui n'est pas légiféré<sup>133</sup>.

De plus, des raisons d'ordres économiques sous-tendent le sens de la décision; la demande grandissante et les débouchés commerciaux sont autant de raisons de ne pas réglementer le médium. Enfin, notons que l'exercice a paru futile et difficile à réaliser, puisque ce moyen de communication ne possède aucune frontière nationale.

Cependant, il demeure que certaines problématiques soulevées par Internet sont controversées ; la liberté d'expression, les contenus illégaux, la protection des enfants face à la pornographie, etc. Malgré tout, en se fondant sur la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit la liberté d'expression, plusieurs observateurs estiment que le CRTC ne devrait pas censurer, de quelque manière que ce soit, les contenus offerts sur Internet bien que certains soient illégaux<sup>134</sup>.

Certes, le contenu illégal disponible sur Internet constitue un problème vu son accessibilité aux mineurs. Il a toutefois été considéré que la protection des enfants à ce sujet revenait aux parents, et qu'il existait d'autres moyens plus adéquats que la réglementation pour contrer le phénomène. Par exemple, « Le Code criminel canadien, la Charte des droits et libertés, l'autoréglementation de l'industrie, divers logiciels de filtrage du contenu et une sensibilisation accrue aux médias<sup>135</sup>».

De façon évidente, la non-réglementation d'Internet a un impact direct sur le nombre de représentations sexuelles disponibles et sur leur caractère explicite,

---

<sup>133</sup> Lise I. Beaudoin, vol.30 no.18, 1<sup>er</sup> novembre 1998, « Opposition à la réglementation », *In Le journal du barreau du Québec*, [En ligne], <http://www.barreau.qc.ca/journal/frameset.asp?article=/journal/vol30/no18/nouveauxmedias.html>, page consultée le 5 octobre 2005.

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> Canada, « Le CRTC ne réglementera pas Internet », page consultée le 5 octobre 2005.

voire même illégal. Le caractère anonyme, autant des concepteurs de sites que de ses utilisateurs, permet de véhiculer des images douteuses au sens de la loi, comme la pédophilie par exemple.

### 3.1.2. Les périodiques

Au Canada, le secteur de la presse écrite n'est pas réglementé. Ses visées sont généralement commerciales, puisqu'il appartient à des intérêts privés. Si certaines lignes de conduite ou d'éthique sont établies pour les quotidiens, il n'y a pas de réglementation à proprement parler. Cela prévaut pour les magazines de toutes sortes. Les mensuels *Clin d'œil* et *Elle Québec* ne sont donc assujettis à aucune réglementation concernant leur contenu.

Le principe de non-réglementation de la presse écrite repose sur le fait qu'historiquement, les premiers journaux occidentaux se sont érigés en tant qu'expression de l'opposition dans la lutte contre l'autorité politique<sup>136</sup>. Au XIX<sup>ième</sup> siècle, en reconnaissant la liberté et l'indépendance de la presse, on retirait aux gouvernements le droit et le pouvoir d'intervenir dans le domaine de la presse écrite.

Au Québec, une seule loi sur la presse écrite fait exception : la *Loi sur la presse*, qui date de 1929<sup>137</sup>.

---

<sup>136</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 130.

<sup>137</sup> *Ibid.*

Elle s'applique essentiellement aux journaux ou périodiques publiés à des fins commerciales plus d'une fois par mois et « dont l'objet est de donner des nouvelles, des opinions, des commentaires ou des annonces.<sup>138</sup> » Cette loi protège, d'une part, les journalistes contre les poursuites civiles de citoyens se sentant lésés par le contenu d'un article, et, d'autre part, les victimes de diffamation.<sup>139</sup>

Les journaux ou les périodiques qui veulent avoir droit aux avantages de la *Loi sur la presse* doivent *a priori* se soumettre aux exigences de la *Loi sur les journaux et autres publications*<sup>140</sup>. Cette dernière concerne plus particulièrement des recommandations d'ordre technique, en regard de la production d'une déclaration, assermentant l'identification du titre de la publication, de son éditeur et imprimeur, ainsi que du lieu où celle-ci est produite, informations qui devront par ailleurs être publiées dans le journal ou le périodique en question.

Si aucune réglementation ne prévaut dans le secteur de la presse écrite, il reste que les journalistes s'imposent certaines normes. Au demeurant, le Conseil de presse du Québec est un organisme d'autoréglementation, mis sur pied en 1973. L'organisme agit seulement à titre d'autorité morale, il ne possède aucun pouvoir. « La mission du CPQ est de protéger la liberté de presse et de défendre le droit du public à l'information. Pour ce faire, il recueille les plaintes de citoyens (près de 1500 plaintes reçues entre 1973 et 1998) à l'encontre de la presse.<sup>141</sup> » Il sert d'éducateur au public mais aussi aux médias d'information, qui y adhèrent de façon volontaire. Il concerne plus spécifiquement les médias d'information.

Donc, autre que l'obédience volontaire aux normes prescrites par des organismes d'autoréglementation, les périodiques ne se soumettent à aucune

<sup>138</sup> Article 1 de la *Loi sur la presse*, LRQ, chap. P-19; cité dans Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 130.

<sup>139</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 130.

<sup>140</sup> Institut canadien d'information juridique, 1<sup>er</sup> juin 2005, « *Loi sur les journaux et autres publications* », In : *Loi refondues du Québec. chap. J-1*, [En ligne], <http://www.canlii.org/qc/legis/loi/j-1/20050616/tout.html>, consultée le 6 octobre 2005.

<sup>141</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 131.

réglementation spécifique. Il en va donc du « gros bon sens » et de l'éthique de chaque éditeur et des journalistes, en ce qui concerne le contenu des périodiques.

Conséquemment, il n'existe aucune restriction concernant les façons de représenter la sexualité via les magazines. Tant que personne ne considère son intégrité ou sa liberté atteinte par le contenu ou les propos d'un magazine, l'éditeur et les journalistes peuvent écrire et imager ce qu'ils désirent : ils sont protégés par la liberté d'expression, droit reconnu par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ce droit reconnaît « ...à tout individu, de donner son avis sur n'importe quel sujet, sauf si les propos tenus ont un caractère d'obscénité, de diffamation ou de blasphème...<sup>142</sup>». Il n'est donc pas surprenant de voir sur le marché une variabilité de publications, représentant la sexualité de manières diversifiées. De l'informatif très *soft* des mensuels féminins au *hard* des magazines pornographiques, les possibilités sont multiples.

### 3.1.3. La télévision

Contrairement à Internet et à la presse écrite, la radiodiffusion publique est un secteur réglementé et régit par un ensemble de lois et de mesures définies. Le contenu diffusé sur les ondes publiques est soumis à certaines restrictions.

Historiquement, la réglementation des ondes publiques s'explique par le fait que les ondes électromagnétiques sont une ressource naturelle limitée.

---

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 123.

Quand la radio fut inventée, au début du XX<sup>ième</sup> siècle, la technologie utilisait pour la première fois les ondes électromagnétiques pour la diffusion d'informations. Les ondes étant une ressource naturelle limitée et chaque fréquence ne pouvant accommoder qu'un diffuseur à la fois, leur usage se prêtait nécessairement au monopole, d'où la nécessité d'une grande vigilance des pouvoirs publics en la matière. La « rareté des fréquences » fut donc la première raison qu'invoquèrent les partisans d'une *réglementation* de l'usage des ondes.<sup>143</sup>

Dans de nombreux cas, le gouvernement du Canada a jugé nécessaire de réglementer le contenu culturel et intellectuel pour contrer les distorsions du marché, par exemple la concentration excessive de propriété, les économies d'échelle et la demande de matériel axé sur l'exploitation, la violence ou la haine.<sup>144</sup>

La réglementation à laquelle sont soumis les radiodiffuseurs et les câblodistributeurs publics se base sur la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiodiffusion*. La *Loi sur la radiodiffusion* stipule que « la meilleure façon d'atteindre les objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion consiste à confier la réglementation et la surveillance à un seul organisme public autonome.<sup>145</sup>»

Au Canada, l'organisme chargé de surveiller et superviser les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Il a été mis sur pied en 1968 par le Parlement et « constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* (L.R.C. 1985, chap. C-22, modifiée).<sup>146</sup>» C'est par l'entremise du Ministère du Patrimoine canadien que le CRTC rend compte au Parlement. Comme l'organisme reçoit son mandat directement de la

---

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>144</sup> Patrimoine Canadien, 4 avril 2004, « Groupe de travail sur la culture et le contenu canadien », *In : Accueil, Publications*, [En ligne], [http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/ihac/2\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/ihac/2_f.cfm), consultée le 5 octobre 2005.

<sup>145</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 139.

<sup>146</sup> Canada, 28 avril 2005, « Le CRTC : Mandat », *In : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/about.htm#mandate>, consultée le 4 octobre 2005.

loi, il est indépendant du gouvernement. Les pouvoirs réglementaires du CRTC vont comme suit :

*...en matière de radiodiffusion* Élabore des politiques; Établit des catégories de licences; Établit des règlements; Attribue des licences et en fixe les conditions; Peut modifier, renouveler, suspendre ou révoquer des licences.  
*...en matière de télécommunications* Établit les tarifs locaux des entreprises de téléphones; Revoit les modalités de service des entreprises; Réglemente les services offerts aux abonnés commerciaux.<sup>147</sup>

Le CRTC agit surtout comme superviseur du système. Néanmoins, il « est chargé d'attribuer, de renouveler, de modifier, de suspendre et de révoquer les licences de radiodiffusion sur la base de la réglementation et de certaines prescriptions établies par la loi.<sup>148</sup> » Tous les radiodiffuseurs canadiens sont assujettis aux règles et normes prescrites par le CRTC.

Les distributeurs autant que les exploitants d'un réseau de télévision sont tenus de respecter certaines règles en matière de télédiffusion, tel le contenu, la mise à l'horaire, les mises en garde à l'auditoire et la classification des émissions. Par exemple, en regard du contenu de la programmation, il est interdit de diffuser :

a) quoi que ce soit qui est contraire à la loi; b) des propos offensants ou des images offensantes qui, pris dans leur contexte, risquent d'exposer une personne ou un groupe ou une classe de personnes à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou la déficience physique ou mentale; c) tout langage ou toute image obscènes ou blasphématoires; d) toute nouvelle fausse ou trompeuse.

<sup>147</sup> Marc Raboy. *Les médias québécois*, p. 139.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 133.

(1.1) Pour l'application de l'alinéa (1) b), l'orientation sexuelle exclut toute orientation à l'égard d'une activité ou d'un acte sexuels qui constituerait une infraction au sens du Code criminel.<sup>149</sup>

Remarquons qu'aucune loi ou règle ne définit ce qui constitue, objectivement, un propos offensant et ce qui est contraire à la loi en matière de radiodiffusion. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les représentations de la sexualité, un pénis en érection est-il jugé offensant ? Un sein dévoilé ? Les poils d'un pubis ? Un baiser langoureux entre deux femmes ? Un corps nu, peu importe le sexe ? Tout est évalué en contexte et au cas par cas, et surtout, selon les plaintes des téléspectateurs.

En ce sens, le CRTC tente depuis plusieurs années « ...d'amener les divers secteurs de l'industrie à participer directement à la définition des règles par la voie de l'autoréglementation.<sup>150</sup> » En 1991, le CRTC a annoncé que le Conseil canadien des normes en télédiffusion (CCNR) administrerait désormais le Code de déontologie de même que les codes concernant la violence à la télévision et les stéréotypes sexuels<sup>151</sup>. Donc, le CRTC, de concert avec le CCNR et l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), encouragent les radiodiffuseurs privés à s'autoréglementer, grâce à un code de déontologie qui n'a pas le caractère formel des mesures gouvernementales.

Ces organismes fournissent des balises concernant différentes restrictions au sujet de la mise à l'horaire, par exemple pour les émissions contenant des scènes sexuellement explicites.

---

<sup>149</sup> Canada, 31 octobre 2001, « Règlement des 1987 sur la télédiffusion », In : *Conseil canadien de la radiotélédiffusion et des télécommunications*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/LEGAL/TVREGS.HTM>, consultée le 4 octobre 2005.

<sup>150</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 139.

<sup>151</sup> Canada, 3 novembre 2005. « Avis public CRTC-1991-90 », In : *Conseil canadien de la radiotélédiffusion et des télécommunications*. [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/archive/FRN/Notices/1991/PB91-90.HTM>, page consultée le 6 octobre 2005.

Les émissions à l'intention des auditoires adultes ayant du contenu sexuellement explicite ou comportant du langage grossier ou injurieux ne devront pas être diffusées avant le début de la plage des heures tardives de la soirée, plage comprise entre 21 h 00 et 6 h 00. Les télédiffuseurs consulteront les dispositions du Code d'application volontaire concernant la violence à la télévision qui se rapportent à l'horaire des émissions comportant des scènes de violence.<sup>152</sup>

De plus, puisque certains enfants écoutent la télévision après 21h, les télédiffuseurs doivent identifier les émissions comportant des scènes sexuellement explicites. Les diffuseurs sont également tenus de mettre en garde l'auditoire contre des propos délicats, des scènes de nudité ou sexuellement explicites, un langage grossier ou autre, qui pourraient être jugés offensants. À cet effet, des exemples de mises en garde sont proposés par le CCNR. Par exemple, il est suggéré de diffuser celles-ci à des moments spécifiques de la programmation, soit ;

a) au début de la première heure, et après chaque pause commerciale pendant la première heure, d'une émission diffusée pendant la plage des heures tardives qui renferme ce genre de contenu à l'intention des auditoires adultes, ou b) au début, et après chaque pause commerciale, des émissions diffusées hors de la plage des heures tardives dont le contenu ne convient pas aux enfants.<sup>153</sup>

Notons que les sociétés d'État telles Radio-Canada, l'Office national du film du Canada ou Téléfilm Canada, jouent également un rôle de réglementation dans les domaines de la radiodiffusion et des télécommunications, dans la mesure où leur mandat peut être perçu comme une série de règlements<sup>154</sup>.

---

<sup>152</sup> Conseil canadien des normes de la radiotélévision, (s.d.), « Article 10- Télédiffusion : Mise à l'horaire », *In* : *Code de déontologie de l'ACR*, [En ligne], <http://www.cbsc.ca/francais/codes/ethics.htm>, consultée le 12 octobre 2005.

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 128.

Ces restrictions, d'une part relatives à la *Loi sur la radiodiffusion*, et d'autre part aux codes de déontologie de divers organismes, ont un impact sur les façons de représenter la sexualité à la télévision. Les restrictions et règlements posent un bémol sur l'accessibilité et la visibilité des représentations de la sexualité présentées. De là, entre autres, les représentations moins explicites de la sexualité comparativement à celles diffusées sur Internet ou dans les magazines. S'il est toutefois possible de visionner certains films catégorisés d'érotiques sur les télévisions généralistes traditionnelles, ils sont disponibles seulement sur une plage horaire particulière, ce qui limite leur accessibilité. Il en va de même des services offerts sur le câble, la programmation pornographique ne débutant qu'à des heures précises, et pour laquelle le consommateur doit s'abonner.

De plus, bien que les diffuseurs soient en grande partie à même de se responsabiliser et de s'autoréglementer devant le code de déontologie du CCNR et de l'ACR, ils demeurent généralement très prudents en regard de la diffusion de représentations sexuellement explicites, de peur de recevoir des plaintes des téléspectateurs.

En bref, la réglementation influence les représentations de la sexualité, quantitativement et qualitativement, dans chaque média. Puisque Internet n'est pas réglementé, les représentations de la sexualité qu'il véhicule sont plus explicites. En comparaison, la *Loi sur la radiodiffusion* limite les possibilités à la télévision. Même les magazines, qui ne sont pas réglementés, ne diffusent pas de représentations aussi explicites que sur Internet, puisqu'ils sont à tout le moins identifiés. Par exemple, on ne trouve pas, du moins au Québec, de représentations illégales de la sexualité dans les pages des magazines.

### 3.2. La loi marchande

Les médias et le domaine de la culture en général sont influencés par diverses contraintes matérielles, dont celles de natures économiques. De nos jours, le système médiatique est intrinsèquement lié à l'économie marchande : « ... tous les médias, sauf les médias communautaires et universitaires, sont lourdement marqués par les logiques économiques typiques du système capitaliste moderne.<sup>155</sup> » Ils sont soumis aux aléas de la logique industrielle, qui semble entre autres avoir un impact sur la façon dont la sexualité est représentée.

Au départ, les valeurs qui sous-tendaient l'émergence des médias étaient celles de gens pour qui la liberté de presse et celle d'informer étaient primordiales dans un système démocratique. Au Canada, lors de l'élaboration des premières politiques publiques par exemple, la radiodiffusion était considérée comme un service public. Par la suite, « ... l'État a laissé de plus en plus de place au secteur privé et au phénomène de la marchandisation au fur et à mesure que les entreprises canadiennes prenaient de la vigueur.<sup>156</sup> » La logique marchande s'est imposée dans le système médiatique dans les années 1960<sup>157</sup>.

Précisons que la notion de marchandisation de la culture en général n'est pas nouvelle, puisque dans les années 1940, les chercheurs de l'École de Frankfort ont explicité le phénomène de l'industrialisation de la culture dans le contexte qui prévalait à cette époque.

Aujourd'hui au Québec, les médias sont intégrés au système économique. Ils sont devenus majoritairement la propriété d'entreprises privées puisque les promoteurs et les investisseurs y ont vu des opportunités économiques. Ils sont

---

<sup>155</sup> Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie. le grand malentendu*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 87.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 105.

donc soumis aux dictats de la marchandisation, où la valeur pécuniaire de l'information et de la communication est préconisée au-delà de toutes choses.

La marchandisation, c'est « ...l'impératif de rationaliser toutes leurs activités (des médias) selon des critères économiques de rentabilisation.<sup>158</sup>» En d'autres mots :

La marchandisation constitue une logique économique qui permet d'éclairer le rapport que les médias entretiennent vis-à-vis de l'information et de la communication. Il s'agit de traiter l'information comme une marchandise, ce qui signifie qu'on lui attribue une valeur pécuniaire et qu'on inclut dans le système des échanges.<sup>159</sup>

Dans la perspective marchande, l'information et la communication sont considérées comme une valeur d'échange qui rapporte des rétributions. Elles sont instrumentalisées de manière à s'intégrer dans une logique industrielle. Cette vision influence de diverses manières les représentations de la sexualité disponibles et accessibles sur Internet, dans les magazines et à la télévision.

Sur Internet, la marchandisation de l'information et de la communication se traduit notamment par la hausse fulgurante du nombre et la variété de sites pornographiques disponibles. Comme ils sont très populaires auprès des utilisateurs, ils rapportent monétairement. Leur rentabilité assure par le fait même leur pérennité.

L'influence marchande se manifeste également dans les magazines et à la télévision. D'abord, la publicité « ...joue donc un rôle fondamental dans le processus de marchandisation, l'information étant alors considérée du point de

---

<sup>158</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 75.

<sup>159</sup> Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie*, p. 102.

vue de sa force d'attraction.<sup>160</sup>» La grosseur de l'audience et du lectorat constitue le barème des taux de publicité. Le critère de performance prime avant tout : les annonceurs publicitaires sont plus intéressés à annoncer lors d'une émission qui attire de grosses cotes d'écoutes ou dans un magazine qui captive un lectorat important. En parallèle, le télédiffuseur ou l'éditeur a besoin de l'annonceur pour faire fonctionner son entreprise. Les médias sont en quelque sorte des fournisseurs de « consommateurs » aux annonceurs<sup>161</sup>. Les choix du marché sont donc tributaires de la rentabilité et du profit.

Pour ce qui est de la télévision en particulier, la marchandisation de l'information et de la communication est certainement une logique contraire à celle de la communication en tant que service public. Par exemple, les considérations commerciales ont généralement prévalence sur toutes les autres missions de l'information, telle l'amélioration des contenus<sup>162</sup>. En ce sens, les entreprises privées seraient plus portées que les institutions publiques à représenter la sexualité de manière abondante et explicite, vu la rentabilité apparente du sujet. À cet effet, l'exemple du réseau TQS paraît particulièrement probant. Il demeure encore aujourd'hui le seul réseau à présenter des films catégorisés d'érotiques, en plus d'être la station qui présente le plus d'émissions qui ont pour objet la sexualité. Cela étant dit, et comme nous l'avons constaté, la Société Radio-Canada (SRC) n'est pas en reste.

Ainsi, à la télévision, les entreprises privées semblent utiliser les représentations de la sexualité plus que les entreprises publiques. Néanmoins, la thématique sexuelle, bien que généralement dans un registre informatif, paraît faire de plus en plus l'apanage des réseaux publics (*voir* chap. II). En effet, les institutions publiques ont dû s'adapter aux logiques économiques prévalant dans le secteur. Par exemple, suite à la réduction du financement gouvernemental, la

---

<sup>160</sup> *Ibid.*

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 110.

SRC a fait face à la concurrence des entreprises privées et a dû s'adapter, en ayant recours de plus en plus à la publicité. « En recourant davantage à la publicité, la SRC a laissé sa valeur d'échange (ce qu'elle vaut sur le marché) déterminer sa programmation et prévaloir sur sa valeur d'usage (sa valeur intrinsèque)<sup>163</sup>». De la sorte, les priorités d'émissions et de programmation se sont modifiées, pour laisser plus de place aux divertissements et aux sensationnels.

Ultimement, il en résulte une uniformisation et une standardisation des contenus des médias en général, puisque l'objectif premier est d'être accessible au plus grand nombre d'individus pour être rentable. Par exemple, les émissions divertissantes légères sont très populaires auprès des diffuseurs, puisqu'elles attirent de nombreux téléspectateurs.

Dans cette dynamique entre le média et son public, il arrive souvent qu'on mise sur le ludique... Ainsi, pour élargir leur public, les patrons de presse vont parfois être tentés de présenter des informations toujours plus faciles à lire ou à écouter, des nouvelles axées sur l'intérêt humain, des émissions toujours plus divertissantes.<sup>164</sup>

En parallèle, la privatisation du système médiatique au Québec entraîne une compétition féroce des entreprises entre elles et, par le fait même, une uniformisation des contenus. La marchandisation de l'information et de la communication exerce une influence sur le contenu des médias, et donc sur les représentations de la sexualité qui sont véhiculées. Les sujets les plus rentables sont primés, comme la thématique sexuelle par exemple.

Dans un marché où la concurrence est impitoyable, les diffuseurs, les producteurs, les éditeurs etc., sont friands des sujets qui rapportent des dividendes. La sexualité apparaît être un de ceux-là. En effet, les représentations de la

---

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 92.

sexualité sont une thématique qui attire l'audience et le lectorat. « Il y a mille et une façon de faire parler de soi dans le journal ou à la télé. Le sexe est la meilleure de toutes...Le sexe fait vendre du papier et grimper les cotes d'écoutes.<sup>165</sup>»

Par ailleurs, la popularité de la thématique sexuelle n'a rien de nouveau. En effet, le public a toujours été attiré vers les sujets bizarres, insolites, pervers, choquants ou tabous. Pensons à l'exhibition de monstres de foire dans l'Antiquité. Le spectacle consistait en la démonstration d'humains ayant des particularités physiques inusitées, voire monstrueuses, et était très populaire auprès du public. Aussi, en observant l'histoire du cinéma, on se rend compte qu'il a continuellement évolué vers des scènes et des histoires toujours plus choquantes et explicites au cours des décennies<sup>166</sup>. Ainsi, la « modernité » serait caractérisée par ce que Walter Benjamin a nommé l'expérience du choc<sup>167</sup>. Benjamin entend par là que la curiosité du spectateur ainsi alimentée, engendre un désir de toujours être plus surpris et choqué. De là, en outre, l'augmentation des représentations explicites de la sexualité dans les médias.

Enfin, la multiplication de l'offre dans le domaine des médias peut également paraître comme une source d'augmentation des représentations de la sexualité. Dans une perspective marchande, l'accroissement des parts de marché passe par la multiplication des chaînes de télévision ou du nombre de magazines. Le contenu des magazines ni la programmation à la télévision ne sont améliorés, mais bien multipliés, de manière à rejoindre le plus grand nombre, « ...l'idée étant qu'en occupant davantage de place dans l'offre on récoltera nécessairement une part de marché plus grande.<sup>168</sup> » De manière générale, cette réalité peut aussi concorder avec la hausse des représentations de la sexualité dans les médias.

<sup>165</sup> Nathalie Petrowski, « Dansons le Rockbitch », *La Presse*, 10 novembre 1997, p. A5.

<sup>166</sup> Barbara Creed, *Media matrix*, p. 26.

<sup>167</sup> Walter Benjamin cité dans ; Barbara Creed, *Media matrix*, p. 26.

<sup>168</sup> Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie*, p. 112.

Bref, la marchandisation de l'information et de la communication, accentuée par la privatisation du système médiatique au Québec et la multiplication de l'offre, joue un rôle dans le choix des contenus que véhiculent les médias. En tant qu'entreprises, les médias doivent être rentables et rejoindre le plus grand nombre de personnes possible. Ainsi, le caractère marchand du système médiatique québécois influence quantitativement et qualitativement les représentations de la sexualité disponibles dans chaque média.

### **3.3. Le format du média**

Le format du média paraît être incidemment relié au nombre et à la nature des représentations de la sexualité véhiculées. Par *format*, nous entendons l'acception suivante : la forme *physique* et *matérielle* que prend le média qui véhicule le message; l'ordinateur, le périodique ou la télévision, par exemple. Les spécificités propres à chacun des médias seraient distinctives des représentations de la sexualité qu'ils transmettent.

#### **3.3.1. Internet**

Les caractéristiques propres à Internet confèrent une liberté, tant à l'émetteur qu'à l'utilisateur, jamais atteinte auparavant via aucun média. Le vocable « utilisateur » n'a-t-il pas remplacé celui de « récepteur » dans le cas d'Internet? C'est donc dire que son usage est fondamentalement distinct des autres médias. Cela influence les représentations de la sexualité qui sont véhiculées.

Internet est un médium qui « ...combine la communication « point-à-point » (modèle de la téléphonie) et la communication « point-à-masse » (modèle de la

radiodiffusion).<sup>169</sup>» Il est entendu par là que la conception de l'accès et de l'émission de l'information diffère entre la radiodiffusion et les télécommunications. La première met l'accent sur l'émetteur et considère le récepteur comme plus ou moins passif, alors que la deuxième met plutôt l'accent sur l'« utilisateur », puisque les possibilités de connexion et d'interaction doivent être multiples.

En d'autres mots, la communication que sous-tend Internet est unidirectionnelle et bidirectionnelle<sup>170</sup>. De la même façon qu'en radiodiffusion, la communication est unidirectionnelle puisqu'on transmet des informations pour un nombre illimité d'individus, à l'échelle planétaire dans le cas d'Internet. Néanmoins, l'accessibilité demeure individuelle en ce sens que chacun « personnalise » sa navigation et la réception de l'information: les communications entre l'« utilisateur » et l'émetteur sont *privées* et *momentanées*. En effet, la navigation sur Internet se fait généralement en solitaire, à un moment précis, et sans restrictions quelconque au niveau du contenu, des grilles horaires ou de la programmation par exemple.

De plus, la communication sur Internet est bidirectionnelle puisque contrairement à la radiodiffusion, l'utilisateur joue un rôle dans l'échange communicationnel: il est autonome et actif. En outre, l'interactivité et l'adaptabilité confèrent des qualités particulières en regard des représentations de la sexualité disponibles: il n'y a que sur le Web que les utilisateurs peuvent se targuer de voir des *stripteases* ou des relations sexuelles virtuelles auxquels ils peuvent participer. Ils ont la possibilité non seulement de visionner une panoplie d'informations et d'images, mais aussi de devenir les acteurs de celles-ci. Les représentations de la sexualité disponibles sur Internet sont incomparables, puisqu'en plus de leur diversification, elles peuvent être personnalisées et interactives.

---

<sup>169</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 243.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 245.

D'un autre côté, Internet est caractérisé par son accessibilité et son anonymat. Il n'est pas considéré comme un média grand public, au même titre que la télévision par exemple. Quiconque y accède a par le fait même la possibilité de visionner une variété illimitée de représentations sexuelles de façon anonyme, et ce, à tout moment. Par ailleurs, l'endroit physique où est généralement disposé l'ordinateur dans une maison familiale, rend compte de l'usage anonyme et personnel qu'on lui confère. À cet effet, les représentations de la sexualité disponibles varient inévitablement en regard de ceux qui peuvent y avoir accès et de l'endroit où elles sont visionnées.

En bref, l'anonymat, l'accessibilité, l'interactivité, le caractère unidirectionnel et bidirectionnel de la communication, ainsi que l'adaptabilité du message et de sa réception, facilitent le nombre et le caractère explicite des représentations de la sexualité sur Internet.

### 3.3.2. Les périodiques

Les périodiques empruntent un modèle de communication qui se base sur la transmission de l'information (« technique de point-à-masse »). L'accent est mis sur la réception et la communication unidirectionnelle<sup>171</sup>. Le récepteur de l'information n'a pas les mêmes qualités d'autonomie et d'interactivité que dans le cas d'Internet. Il est par ailleurs qualifié de récepteur et non d'utilisateur, ce qui suggère une utilisation forcément différente du média, plus passive. Par exemple, le support papier d'un magazine ne permet pas la qualité interactive, caractéristique d'Internet.

---

<sup>171</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 245.

Certes, les périodiques sont incontestablement les véhicules d'un nombre important de représentations de la sexualité. Néanmoins, alors que tout est accessible en un seul et même médium dans le cas d'Internet, le format des périodiques ne permet pas cette adaptabilité.

Le public cible et le mandat du magazine jouent un rôle relatif aux représentations de la sexualité qui sont véhiculées. Dans le cas des mensuels féminins par exemple, les représentations sexuelles n'embrassent pas tous les ordres d'explicité au même titre qu'Internet. Comme ils sont destinés à un public restreint et spécifique, soit les femmes de tel à tel âge, les représentations de la sexualité sont caractéristiques et cantonnées dans un type particulier : informatives et plus ou moins divertissantes.

Dans le même ordre d'idée, les revues pornographiques y vont certes d'un registre plus explicite et érotique que les mensuels féminins. Néanmoins, le caractère explicite des représentations de la sexualité véhiculées varient selon le magazine : du plus *hard* ou plus *soft*. S'il est possible de retrouver des représentations très explicites dans certains magazines pornographiques, le support ne permet pas d'avoir la même variété que sur Internet.

### **3.3.3. La télévision**

Quant à la télévision, de la même manière que les périodiques, elle emprunte un modèle de communication qui se base sur la transmission de l'information (« technique de point-à-masse »). L'accent est mis sur la réception et la communication est unidirectionnelle. Contrairement à Internet, il n'est pas possible pour le récepteur de « personnaliser » les contenus véhiculés à la télévision. Les téléspectateurs ont un rôle plus passif que les utilisateurs d'Internet.

Par sa nature grand public et familiale, la télévision se porte moins à des représentations de la sexualité explicites. Les informations transmises à la télévision le sont pour un large auditoire, ce qui lui confère une notion d'identité collective, de culture partagée<sup>172</sup>, qui ne se prête pas à un véhicule de représentations très explicites de la sexualité.

Depuis toujours, la télé pénètre dans les foyers. Elle ne fait pas événement, mais routine, répétition. Elle s'inscrit dans le rituel de la quotidienneté. On l'allume à heure fixe ; on la regarde à peu près toujours dans le même contexte et dans la même ambiance domestique.<sup>173</sup>

D'un autre côté, le caractère peu anonyme de l'écoute télévisuelle joue aussi un rôle dans le type de représentations sexuelles diffusées. Par exemple, l'écran est souvent disposé de manière à faciliter l'écoute télévisuelle de toute une famille, dans un endroit central de la maison. Au contraire, Internet et les magazines favorisent une utilisation plus solitaire et plus ou moins isolée. De la sorte, il est possible d'y représenter la sexualité de manière plus explicite qu'à la télévision, puisqu'on suppose qu'elles seront reçues par un public averti.

Par ailleurs, si certaines représentations sexuelles somme toute assez explicites sont disponibles à la télévision, elles le sont sous certaines restrictions d'horaire et d'identification. L'accessibilité est donc limitée comparativement à Internet et même aux périodiques, qui peuvent être lus à tout moment.

Le mandat des chaînes de télévision joue également un rôle dans les représentations de la sexualité véhiculées. Les vertus éducatives inhérentes à une institution publique comme Radio-Canada influence directement le contenu de sa programmation. Certes, la télévision publique a le devoir de divertir, mais aussi de

---

<sup>172</sup> Marc Raboy, *Les médias québécois*, p. 245.

<sup>173</sup> Jean-Pierre Desaulniers, *Le phénomène Star Académie*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 2004, p. 22.

présenter de hauts standards télévisuels, tant en matière d'information, de téléromans et de variétés. En d'autres mots, son contenu doit en être un de référence. En contrepartie, TQS, le réseau « rebel », novateur et parfois impertinent, possède plus de latitude dans sa manière de représenter la sexualité. Quant au réseau TVA, notons qu'il est la plus importante entreprise privée de production et de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord. Nos observations laissent croire que malgré son statut d'entreprise privée, la station est plus *frileuse* que TQS dans sa manière de représenter la sexualité, puisqu'elle rejoint un très grand nombre d'individus. Le mandat, le rôle et le créneau d'une station exercent donc un ascendant sur la façon dont elle admettra les représentations sexuelles sur son antenne.

En somme, les représentations de la sexualité véhiculées sur Internet, par les périodiques et à la télévision, varient en fonction du format du média qui les supporte et des caractéristiques qui lui sont propres. Leurs différences les exposent à des expressions variées de la *culture du striptease* : du plus au moins explicites.

En ce sens, ces facteurs sont importants quant à la participation des médias québécois de langue française et d'Internet à la *culture du striptease*. Internet, les mensuels féminins et la télévision généraliste de la langue française au Québec représentent certes une pléthore de représentations de la sexualité, mais celles-ci sont variables en fonction de la réglementation, de la loi marchande et du format du média, qui influencent l'offre de représentations sexuelles disponibles à travers eux. Ainsi, ils affichent un caractère sexuel variable. Certains médias sont plus propices que d'autres à véhiculer des représentations de la sexualité : ils sont plus sexuels que d'autres.

## CHAPITRE IV

### LES REPRÉSENTATIONS DE LA SEXUALITÉ DANS LES MÉDIAS : UNE QUESTION MORALE

Comment traiter en effet d'un sujet sur lequel chacun entretient une opinion socialement reconnue valable et égale à toute autre? Comment contourner des manières de penser, des jugements déjà formés et protégés par la mémoire sélective qui porte tout lecteur à ne retenir que ce qui confirme sa conviction et à ne jamais écouter ce qu'il ne veut pas entendre?<sup>174</sup>

*La culture du striptease*, qui témoigne de la sexualisation des médias, relève de la moralité et de l'éthique, tant collective qu'individuelle. L'appréhension de la sexualisation des médias varie effectivement en fonction de la perspective sous laquelle sont considérées et définies les représentations de la sexualité. En plus, les valeurs et les expériences personnelles et communes influencent la perception. Voilà d'ailleurs pourquoi le terrain est considéré glissant pour plusieurs : la sexualité est un sujet délicat. « Et c'est avec une facilité souvent déconcertante que le sexe réussit à faire ricaner, à choquer, à passionner ou à écoeurer.<sup>175</sup> » Il est

---

<sup>174</sup> Bernard Arcand, *Le jaguar et le tamanoir*, Québec, Les éditions du Boréal, 1991, p.17.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p.20.

ardu de faire fi de la subjectivité et des jugements de valeur lorsque l'on aborde la sexualité.

Dans ce chapitre, nous ferons valoir l'aspect moral et éthique de la *culture du striptease*. Rappelons que celle-ci réfère à la prolifération des médias qui font l'éloge des représentations de la sexualité sous toutes ses formes, phénomène qui a pris de l'ampleur à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle (voir chap.I). Par *sexualisation des médias*, il est entendu une augmentation des représentations de la sexualité dans les médias, et du caractère plus explicite de celles-ci.

L'aspect moral de la *culture du striptease* vient, d'une part, de la subjectivité des définitions relatives aux représentations sexuelles explicites et, d'autre part, de la fluctuation et de la mouvance de la définition d'une représentation sexuelle, laquelle varie en parallèle à l'évolution des principes moraux d'une société.

#### 4.1. La subjectivité de la définition des représentations sexuelles

Le caractère moral de la *culture du striptease* vient du fait que la définition des représentations de la sexualité varie selon la perspective selon laquelle on l'aborde, en plus de la subjectivité individuelle et collective. Par exemple, une représentation explicite peut être obscène ou grivoise pour les uns, mais érotique et sensuelle pour les autres.

Historiquement, « Le terme même de « sexualité » est apparu tardivement, au début du XIX<sup>ième</sup> siècle.<sup>176</sup>»

---

<sup>176</sup> Michel Foucault. *L'usage des plaisirs*, France, Éditions Gallimard, 1984, p. 9.

L'usage du mot s'est établi en relation avec d'autres phénomènes : le développement de domaines de connaissances diverses (couvrant aussi bien les mécanismes biologiques de la reproduction que les variantes individuelles ou sociales du comportements) ; la mise en place d'un ensemble de règles et de normes, en partie traditionnelles, en partie nouvelles, qui prennent appui sur des institutions religieuses, judiciaires, pédagogiques, médicales ; des changements aussi dans la façon dont les individus sont amenés à prêter sens et valeur à leurs conduites, à leurs devoirs, à leurs plaisirs, à leurs sensations, à leurs rêves.<sup>177</sup>

La perspective selon laquelle la définition de la sexualité est appréhendée a aussi un impact sur son entendement. Au demeurant, les différentes sciences ont tendance à morceler la sexualité et à ne pas utiliser la même définition :

...la biologie étudie les organes, les hormones et les muqueuses, la psychiatrie les perversions et les pathologies sexuelles, l'ethnologie les techniques, ritualités et mythologies sexuelles, la sociologie les habitus de sexe, les comportements sexuels et les stratégies matrimoniales, la psychologie cognitive les stimulations et motivations sexuelles, et pour finir la sexologie prétend dévoiler les troubles sexuels...<sup>178</sup>

Ainsi, la notion même de *sexualité* est sujette à des variations, c'est dire la difficulté à laquelle on est confronté devant la définition d'une représentation explicite de la sexualité. La complexité de celle-ci apparaît être révélatrice du débat moral qui fait surface en ce sens. Certes, nos observations ne se sont pas attardées uniquement aux représentations explicites et pornographiques de la sexualité tout au long de ce mémoire. Néanmoins, comme ces dernières ont longtemps été objet de sanctions légales et morales, plusieurs tentatives de définitions à leurs sujets ont été élaborées, qui illustrent bien l'aspect moral de la problématique.

---

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>178</sup> Jean-Marie Brohm et Magali Uhl, *Le sexe des sociologues*, Bruxelles, La lettre Voilée, 2003, p. 128.

En effet, personne ne s'entend à ce jour au sujet de la définition d'une représentation pornographique et obscène de la sexualité, bien qu'elles soient considérées explicites de façon quasi unanime : « ...despite nearly 150 years in which something called pornography has circulated in capitalist societies, it remains difficult to pin down as a category.<sup>179</sup> » Par exemple, du point de vue législatif, l'obscénité qualifie généralement ce qui constitue une représentation ayant un caractère grossier ou choquant et qui devrait être bannie. Pourtant, la définition de quelque chose d'obscène fait toujours l'objet de quiproquos.

La définition des représentations explicites représente une tâche considérable puisqu'elle est hautement partielle. L'appréhension du caractère explicite d'une représentation sexuelle est grandement variable individuellement et collectivement. Par exemple, la pornographie se définit en tant qu'une « Représentation (par écrits, dessins, peintures, photos, images) de choses obscènes destinées à être communiquées au public.<sup>180</sup> » Quant au caractère obscène, il s'énonce comme suit : « Qui blesse la délicatesse par des représentations ou des manifestations grossières de la sexualité.<sup>181</sup> » La définition de l'érotisme, quant à elle, se décrit par le « caractère de ce qui a l'amour physique pour thème.<sup>182</sup> » Considérant que la pornographie et l'obscénité, au même titre que l'érotisme, ont généralement l'amour physique pour thème, il est laborieux de déterminer les distinctions entre une représentation érotique d'une représentation pornographique ou obscène de la sexualité. De surcroît, ce « qui blesse la délicatesse » d'autrui est infiniment changeant. Une représentation pornographique autant qu'une représentation érotique peut avoir un caractère grossier pour quelqu'un mais érotique pour un autre.

---

<sup>179</sup> Brian McNair, *Mediated Sex*, p. 41.

<sup>180</sup> Paul Robert, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2003, p. 2011.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 1761.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 938.

La définition des représentations explicites se modifie également en fonction de la perspective sous laquelle elle est appréhendée. « Each of the terms is loaded with political, moral and aesthetic overtones, depending on who is doing the defining...<sup>183</sup> » On distingue trois principales perspectives entretenues au sujet de la définition des représentations explicites et pornographiques: libérale, féministe et conservatrice. Si chacune d'entre elles s'accordent pour affirmer que le contenu des représentations explicites et pornographiques de la sexualité est le sexe, elles se fondent sur ses effets pour les définir, qu'elles perçoivent différemment.

D'abord, la perspective libérale est fondée sur le principe selon lequel les représentations pornographiques de la sexualité sont inoffensives et qu'elles devraient être plus ou moins accessibles. Selon cette perspective, les représentations sexuellement explicites ne peuvent pas toutes être qualifiées de pornographiques. Pour l'être, une représentation sexuelle doit avoir l'intention d'exciter sexuellement le récepteur<sup>184</sup>. À titre d'exemple, les représentations de la sexualité véhiculées par le magazine *Playboy* seraient pornographiques puisque l'intention est d'exciter les lecteurs. Au contraire, celles véhiculées par un magazine féminin ne le seraient pas, puisqu'elles visent à informer le lectorat. En ce sens, les représentations de relations sexuelles et d'organes sexuellement stimulés (un pénis en érection par exemple), ne sont pas pornographiques si l'intention est d'éduquer et d'informer. La subjectivité demeure, puisque pour certains, des vidéos d'éducation sexuelle peuvent être stimulants et susciter l'excitation, alors que pour d'autres, une poitrine sur une affiche pour contrer le cancer du sein peut être choquante et immorale.

La perspective libérale se confronte à deux autres conceptions plus traditionnelles; la perspective féministe et celle morale conservatrice. « These two perspectives accept, in broad terms, definitions of pornography as sexually

<sup>183</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 42.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 46.

explicit, intentionally arousing material, but dispute the liberal implication that the effects of this arousal, when it occurs, are harmless.<sup>185</sup>» Ces deux perspectives entretiennent l'idée que les représentations sexuellement explicites sont néfastes, et que leur accessibilité devrait être limitée.

La perspective féministe a énoncé plusieurs idées au sujet des représentations explicites et pornographiques. Certaines positions radicales ont beaucoup retenu l'attention, bien que d'autres plus nuancées aient aussi été formulées. Présentées dans les années 1970, les positions radicales ont inspiré de nombreux groupes anti-pornographie dans les villes nord-américaines<sup>186</sup>. Elles entretiennent la conception selon laquelle les images pornographiques sont principalement faites de violence envers les femmes, qu'elles représentent le pouvoir patriarcal, la misogynie et la domination des hommes sur les femmes. Dans cet ordre d'idée, les représentations explicites et pornographiques ont pour effet de déshumaniser et de dégrader les femmes en les réduisant à des objets sexuels. En ce sens, la pornographie n'est pas inoffensive, puisqu'elle dépeint des abus physiques, la soumission, la violence et l'exploitation sexuelles dont sont victimes les femmes.

Plusieurs critiques à l'égard de la perspective féministe ont été émis. Celles-ci venaient entre autres du fait que le caractère violent des représentations pornographiques envers les femmes était dénoncé, alors que la notion même de violence était subjective. Par ailleurs, la violence s'avérait être un thème relativement mineur dans l'ensemble de l'industrie de la pornographie. Il était donc difficile d'affirmer que les représentations pornographiques étaient essentiellement faites de violence envers les femmes.

En contrepartie, d'autres perspectives féministes ont émergé, en outre suite aux critiques de la part de femmes qui travaillaient dans l'industrie de la

---

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>186</sup> Bernard Arcand, *Le Jaguar et le Tamanoir*, p. 119.

pornographie. Leur vision a fait valoir le côté libérateur de la pornographie pour les femmes, « ...rupture de l'oppression ancienne et éloge des joies du sexe...<sup>187</sup>» À la suite de quoi on s'est penché sur les différences entre l'érotisme féminin et masculin, qui a engendré la création d'œuvres sexuellement stimulantes destinées aux femmes<sup>188</sup>.

La perspective conservatrice, quant à elle, se fonde sur le caractère subversif des représentations pornographiques de la sexualité, qui décontextualisent l'activité sexuelle. Cette perspective prend assise auprès des valeurs judéo-chrétiennes. Celles-ci mettent l'emphase sur la famille nucléaire, les relations sexuelles issues d'un mariage, et les fonctions reproductrices des activités sexuelles, plutôt que récréatives.

...l'idéologie conservatrice, qui ne tolère et n'accepte le sexe comme normal et approprié que dans le contexte d'un engagement profond et marqué par l'amour et le partage des responsabilités, ce qui exige aussi la capacité de renoncer au plaisir purement égoïste. Le code moral est précis : il dicte avec qui faire l'amour, quand, où et même comment.<sup>189</sup>

Puisque les relations sexuelles représentées par les images explicites et pornographiques ne sont pas forcément mises en contexte d'une relation amoureuse et que le rapport sexuel n'a pas de finalité reproductive, elles vont à l'encontre des valeurs conservatrices.

Donc, ce qui est considéré comme une représentation sexuellement explicite dépend de la conception des comportements sexuels et de leur signification, de la représentation de la sexualité et de ses effets, variables selon la perspective sous

---

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 110.

laquelle le phénomène est appréhendé<sup>190</sup>, cela, sans compter les variations individuelles et collectives.

#### **4.2. La distinction entre les représentations de la sexualité acceptables et inacceptables**

La qualité morale des représentations sexuellement explicites vient également de l'exercice même de sa définition. Généralement, celle-ci soulève la distinction entre les représentations sexuelles jugées acceptables et morales, et celles néfastes, inacceptables et amORALES. En effet, en tentant de définir le caractère explicite d'une représentation, on établit habituellement une dichotomie entre les représentations de bon goût et esthétiques, et les autres, de mauvais goût et inesthétiques.

En ce sens, certaines représentations de la sexualité apparaissent plus acceptables ou plus morales que d'autres. Spécifions que l'aspect acceptable ou non d'une représentation se fonderait en grande partie sur son caractère explicite et sur son esthétisme, ce qui apparaît hautement variable. C'est dans cet ordre d'idée que l'École de Frankfort et les critiques de la culture de masse ont influencé une approche qui considère la pornographie comme la masse des formes de représentations culturelles, sans qualités esthétiques, produite principalement pour le profit, impliquant l'aliénation, caractéristique propre au capitalisme du XX<sup>ième</sup> siècle<sup>191</sup>.

---

<sup>190</sup> Bernard Arcand, *Le Jaguar et le Tamanoir*, p. 49.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 51.

Historiquement et encore aujourd'hui, on distingue une représentation érotique de la sexualité d'une représentation pornographique. « ...the two terms have become commonplace in debates which attempt to separate « legitimate » from « illegitimate » sexual representation.<sup>192</sup>»

D'un côté, les représentations érotiques de la sexualité sont acceptables puisqu'elles représentent une forme d'art ayant une valeur artistique et esthétique. Elles sont de saines représentations de la sexualité, en objection à celles pornographiques ou obscènes. Les représentations érotiques varient en parallèle à la définition de ce qui est considérée comme une représentation pornographique.

*A contrario*, la pornographie est plutôt perçue comme la marchandisation de la sexualité n'ayant aucune qualité esthétique, grossière et produite pour le profit<sup>193</sup>. « Erotica is sexualised Art and pornography is sexualised capitalism.<sup>194</sup>» En ce sens, la pornographie est produite pour la masse, alors que les représentations érotiques sont l'apanage d'une élite capable d'apprécier l'art. Tandis que les représentations érotiques sont vues comme la célébration de la sexualité humaine, la pornographie n'est qu'une aide masturbatoire, une représentation dégradante de l'acte sexuel. Pour plusieurs, « ...pornographie was a dirty, degrading, humiliating representation of sex, a deviation; while erotica was valid, healthy and natural.<sup>195</sup>» En d'autres mots, la pornographie est souvent regardée comme le paria des représentations sexuellement explicites, alors que les représentations érotiques sont de bon goût.

La question se pose quant à l'élitisme et la subjectivité de cette distinction proposée par l'École de Frankfort et les critiques de la culture de masse. En effet, la différenciation entre les représentations explicites acceptables ou non, sous-tend

---

<sup>192</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 51.

<sup>193</sup> *Ibid.*

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 52.

un débat sur la nature des jugements esthétiques, qui représente généralement un jugement de valeur et une critique élitiste, dévalorisant la culture « populaire ».

« These distinctions lead us into a wider debate within cultural studies about the nature of aesthetics judgements, in which (in this specific context) the pornographic is viewed as “trash” (low culture) while erotica is defined as “art” (high culture) and thus be deemed acceptable as an object of aesthetic analysis and discernment.<sup>196</sup>»

La nature et les qualités esthétiques étant infiniment subjectives, il devient laborieux de statuer sur le caractère acceptable d'une représentation sexuellement explicite comparativement à une autre. Cette distinction est difficilement réalisable sans faire appel à la morale individuelle et collective et la perspective selon laquelle on appréhende et définit la sexualité. De surcroît, l'esthétisme et l'acceptabilité d'une représentation varient aussi selon la temporalité, les tabous et les mœurs d'une société.

#### **4.3. La culture du striptease et l'évolution des principes moraux**

La définition des représentations sexuelles et la distinction entre les représentations acceptables ou non varient en fonction de la morale individuelle et collective. Ces dernières évoluent en parallèle au contexte environnant : les valeurs, les fondements et les principes qui sous-tendent une société à un moment spécifique de l'histoire. Les principes moraux qui prévalent dans une société et à un moment donné, apparaissent donc être des indices de l'acceptation d'une représentation sexuellement explicite. À ce sujet, la censure et la liberté d'expression sont des indicateurs de la moralité et de l'éthique d'une collectivité et de l'érosion des tabous.

---

<sup>196</sup> Brian McNair. *Mediated sex*, p. 52.

«No definition can be fully understood without first situating it in the context of public debates about the role of women, or the nature of art, or the moral rights and responsibilities of a community. Pornography, and the elements said to comprise it, are shifting, slippery things, changing their content and meaning over time and between cultures. Even the most neutral attempt to define pornography in terms of its content and intention implies some communal agreement as to the meaning of sexually explicit.<sup>197</sup>»

La genèse des principes moraux tels la censure et la liberté d'expression va de pair avec l'émancipation des mœurs de la société occidentale et de l'évolution entourant l'accès, la diffusion et la réception de diverses représentations sexuelles.

#### 4.3.1. Brève genèse de la censure et de la liberté d'expression

De nos jours, les représentations de la sexualité font l'objet de peu de contraintes concernant leur diffusion, même celles jugées explicites, comme le témoigne la *culture du striptease*, à laquelle les médias québécois de langue française participent. Il n'en a toutefois pas toujours été ainsi. Longtemps, leur diffusion a été interdite par les autorités : les représentations de la sexualité étaient censurées.

De façon générale, la censure est une règle d'interdiction qui est exercée selon un principe d'autorité et de pouvoir, généralement un gouvernement ou un pouvoir religieux. Les principaux motifs de censure sont usuellement d'ordre politique, religieux et moral. Le principe sur lequel se base la censure est celui du maintien d'un certain ordre et la protection des peuples d'influences néfastes et d'idées jugées pernicieuses. C'est selon ce principe que les représentations de la sexualité ont été censurées pendant plusieurs décennies.

---

<sup>197</sup> Brian McNair, *Mediated sex*, p. 56-57.

La définition de la censure éclaire d'une part sur sa signification, et, d'autre part, sur son évolution.

...1. (XVI<sup>e</sup>) Action de reprendre, de critiquer les paroles, les actions des autres...2. (XVII<sup>e</sup>) Condamnation d'une opinion, d'un texte après examen...  
3. (1829) Examen des œuvres littéraires, des spectacles et publications exigé par le pouvoir, avant d'en autoriser la diffusion...<sup>198</sup>

Le concept de la liberté d'expression a évolué en parallèle à celui de la censure. De fait, les lois qui ont jeté les bases de la liberté d'expression sont celles qui ont limité le pouvoir des gouvernements et des institutions religieuses à utiliser la censure. Simultanément, cela a facilité la reproduction et la diffusion des représentations de la sexualité.

Le premier pas vers la libéralisation des idées a été marqué par l'Angleterre en 1685, par le refus de renouveler la loi sur la censure juridique, le *Licensing Act*, ce qui marqua officiellement, en droit, la fin de celle-ci. Cependant, c'est seulement vers la dernière décennie précédant la révolution française, que seront élargies les garanties réelles de la liberté d'expression. En France, c'est à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle que la censure commença à être violemment contestée et dénoncée. En 1789, la France affirme avec une «...grande force la liberté d'expression comme un des droits les plus précieux de l'homme.<sup>199</sup>» Par ailleurs, en 1791, dans le Premier amendement à la Constitution fédérale de 1787, les Américains vont «... proclamer solennellement et dans des termes modernes...la liberté d'expression.<sup>200</sup>» Le mouvement s'est amplifié au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Les régimes nationaux et les organisations internationales telles l'ONU en 1948, ont déclaré solennellement les droits de la personne et la garantie du droit à la liberté d'expression des individus. Au Canada, la *Charte canadienne des droits et*

<sup>198</sup> Paul Robert, *Le Nouveau Petit Robert*, p. 379.

<sup>199</sup> Jean Morangue, *Que sais-je ? La liberté d'expression*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 8-9.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 8.

*libertés*, basée sur la *Loi constitutionnelle de 1982*, garantie le droit à la liberté d'expression. Par ailleurs, au Québec, la censure est interdite depuis le milieu des années 1960.

Depuis deux siècles, la censure au sens classique semble avoir pratiquement disparue des sociétés démocratiques modernes. Désormais, la liberté d'expression prévaut. Cependant, le concept de la liberté d'expression comporte des limites. Au niveau juridique, l'application de ces dernières est d'ordre moral. Elles sous-tendent toutes les décisions en faveur ou non de restrictions à la liberté d'expression, dont celle de véhiculer certains types de représentations de la sexualité. La question morale à laquelle font face les tribunaux concernant les représentations explicites de la sexualité par exemple, oscillent entre deux perspectives :

...d'un côté, la thèse voulant que l'État n'a pas à intervenir dans ce qui doit rester une question morale individuelle et donc de libre choix ; de l'autre, celle qui justifie le contrôle politique de la pornographie en raison des effets néfastes sur la société.<sup>201</sup>

En d'autres mots, dans les sociétés démocratiques modernes, est-ce que l'État doit utiliser son pouvoir pour déterminer ce qui pose ou non préjudice à la liberté d'un individu ou faut-il plutôt laisser le sens des responsabilités et la morale de chacun dicter les actes, et ainsi abolir toutes formes de contrôle et de censure ? Où poser la limite, puisque, à strictement parler, « ...some of the laws that are meant to protect the rights of particular persons or groups may even result in the censorship of others.<sup>202</sup> » En bref, jusqu'où la liberté des uns peut aller sans léser celle des autres, et ce, en tenant compte que la liberté d'expression est une liberté fondamentale dans les sociétés démocratiques?

<sup>201</sup> Bernard Arcand, *Le Jaguar et le Tamanoir*, p. 69.

<sup>202</sup> Klaus Peterson, Allan Charles Hutchinson, *Interpreting Censorship in Canada*, Canada, University of Toronto Press Incorporated, 1999, p. 7.

La difficulté d'établir les balises de la liberté d'expression vient d'une part du fait que la liberté n'est pas absolue et qu'elle peut « ...être soumise à certaines limites en cas de conflits avec des valeurs essentielles.<sup>203</sup>» D'autre part, ces mêmes valeurs essentielles qui limitent la liberté d'expression sont subjectives. Notamment, un préjudice porté à un ou un groupe d'individu constitue une limite à la liberté d'expression. De plus, la notion de préjudice peut porter à confusion et sembler complexe. En effet, un préjudice qui ne prend pas la forme d'un abus physique est très subjectif et relève du sens des responsabilités, de l'éthique morale, mais aussi des événements et des circonstances. La notion du « tort » porté à quelqu'un est complexe ; en prenant le tort comme variable, il faudrait définir hiérarchiquement l'importance à accorder à différents types de torts ou préjudices, ce qui apparaît difficilement réalisable.

Prenons l'exemple des tenants en faveur de restrictions concernant les représentations explicites et pornographiques de la sexualité. Ces derniers invoquent souvent l'ordre moral pour dénoncer l'exploitation des femmes par les biais d'images dégradantes, la corruption des enfants et le renforcement d'un climat de violence et d'abus. Néanmoins, la question centrale réside dans la détermination du mal et du préjudice causé à des personnes par les représentations explicites et pornographiques de la sexualité. Bien que le caractère inoffensif des représentations sexuellement explicites ne soit pas prouvé, il sera laborieux de légiférer en ce sens tant que la preuve du contraire ne sera pas établie.

L'utilisation de la censure s'avère donc délicate dans un régime démocratique à l'image de la société québécoise, où l'essence fondamentale est le libéralisme de l'individu, mais aussi de la collectivité<sup>204</sup>. Effectivement, dans les démocraties libérales, le contrôle effectif exercé sur les films, la presse, la littérature, le

---

<sup>203</sup> Caroline Ouellet, *Qui fait la loi sur Internet? Censure ou libertés, droits et responsabilités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 8.

<sup>204</sup> Gilles Lipovetsky, *Métamorphoses de la culture libérale, éthiques, médias, entreprises*. Montréal : Liber, 2002, p. 46.

théâtre, et les productions télévisuelles est désormais restreint. Les représentations de la sexualité sont donc beaucoup plus accessibles que par le passé.

Néanmoins, malgré les efforts et les lois qui jettent les bases de la liberté d'expression, la censure est encore l'objet de controverses et de débats sociaux, puisque des restrictions ont toujours cours. Par exemple, les médias semblent, *a priori*, libres de représenter la sexualité comme bon leur semble. Cependant, certains ont des contraintes, comme la télévision, qui est soumise à des dispositions législatives et réglementaires. Ces contraintes sont considérées comme des limites à la liberté d'expression par certains, puisqu'un contrôle est toujours présent.

Donc, « Malgré les plus beaux discours sur la liberté d'expression et les plus grand espoirs de libération, le paradoxe est inévitable et pose un dilemme à toutes sociétés.<sup>205</sup> » En effet, « ...Malgré la meilleure volonté de tolérance, une société doit nécessairement se protéger de l'excès et du désordre.<sup>206</sup> » C'est en partie en ce sens que les représentations de la sexualité font l'objet de restrictions dans certains médias, dont la télévision.

Dans cet ordre d'idée, nous pourrions considérer que « chaque époque a posé le problème, identique, en termes différents, en fonction de sa culture, de l'organisation sociale, des rapports de forces et de circonstances.<sup>207</sup> » À chaque moment de l'histoire correspond une manière plus ou moins différente d'appréhender la censure.

La censure s'inscrit donc dans les mœurs et la moralité d'une société, puisque ses limites s'établissent en fonction de ces dernières et des tabous qui les sous-

---

<sup>205</sup> Bernard Arcand, *Le Jaguar et le Tamanoir*, p. 72.

<sup>206</sup> *Ibid.*

<sup>207</sup> Jean Morangue. *La liberté d'expression*. p. 4.

tendent. En effet, ce qui fait objet de censure ou qui constitue une limitation à la liberté d'expression est temporel et culturel : cela varie en fonction de l'époque et des sociétés. Par ce qu'elle autorise et interdit, la société révèle une partie de ses peurs, de ses inquiétudes, de ses tabous, et ce, « ...tant en ce qui concerne l'énonciation idéologique, religieuse, morale que sociale.<sup>208</sup>»

La censure et les interdits permettent de suivre l'évolution des mentalités des sociétés et l'érosion des tabous au sujet de la sexualité, puisque le seuil de tolérance varie et évolue. À titre d'exemple, au Canada, la Cour Suprême a statué le 13 décembre 1999 que les danses contacts dans les bars de danseuses étaient désormais légales<sup>209</sup>. Ces pratiques sexuelles ne sont plus considérées comme indécentes et portant préjudices, alors qu'elles l'étaient auparavant. Les temps et les mœurs changent, ainsi que les habitudes de la population, les consensus sociaux et les opinions publiques sur diverses questions morales, entre autres celles de natures sexuelles. « Ce qui, hier, faisait scandale n'attire même plus l'attention aujourd'hui, et il est probable que demain nous prépare encore des surprises.<sup>210</sup> »

Spécifions qu'à ce jour, le seul consensus social au sujet des représentations de la sexualité sur lequel la majorité s'entende est la protection des enfants : « ...les enfants sont toujours particulièrement vulnérables, et les adultes n'ont aucun droit d'abuser d'eux, soit en leur montrant des obscénités, soit, ce qui est bien pire, en se servant d'eux dans la pornographie.<sup>211</sup> »

En bref, la *culture du striptease* fait appel à la morale puisque la perception d'une représentation sexuelle et explicite est difficile à définir linéairement, tant

---

<sup>208</sup> Béatrice Fleury-Vilatte, « L'image empêchée du côté de la censure », *Champs visuel*, revue interdisciplinaire de recherches sur l'image, octobre 1998, n.11, p. 5.

<sup>209</sup> Gérald Mathon (réal.), *Le marché mondial du sexe*. « Société Radio-Canada Michaëlle ». Montréal : Société Radio-Canada, diffusée le 15 avril 2005.

<sup>210</sup> Bernard Arcand, *Le Jaguar et le Tamanoir*, p. 32.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 168.

les variations et les conjonctures sont grandes. La définition des représentations de la sexualité varie en fonction de la perspective selon laquelle on aborde la sexualité et ses comportements, sans compter les variantes individuelles et collectives. De plus, l'exercice même de la définition des représentations de la sexualité comporte un aspect moral, puisqu'il sous-entend généralement une distinction entre les représentations sexuelles de bon goût et celles de mauvais goût. De surcroît, la définition des représentations de la sexualité s'imbrique dans l'évolution de la société et l'érosion des tabous, en parallèle aux principes moraux qui la sous-tendent. C'est dire la subjectivité et la partialité auxquelles on se confronte devant la compréhension exhaustive de la *culture du striptease* et des représentations de la sexualité véhiculées par les médias.

## CONCLUSION

Notre recherche avait pour objectif de situer les médias québécois de langue française dans un mouvement de sexualisation, qui a cours dans les sociétés occidentales depuis la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle.

*A priori*, les médias paraissent faire l'éloge de la sexualité avec une plus grande ferveur qu'autrefois. Les représentations de la sexualité sont souvent à l'honneur et, apparemment, avec une ouverture sans précédent. Les dossiers sur le *cybersexe* ou sur l'industrie de la pornographie dans les périodiques et les quotidiens, les documentaires ou les émissions sur les *stripteasers* à la télévision, le cinéma érotique et pornographique, les romans érotiques et les essais dénonciateurs, la publicité connotant le sado-masochisme, les lignes ouvertes radiophoniques qui abordent divers sujets de natures sexuelles, les *chats* ou les sites pornographiques sur Internet : les représentations de la sexualité sont multiples.

D'emblée, les médias québécois semblent s'être sexualisés. Par ailleurs, à notre connaissance, la sexualisation des médias n'a fait l'objet d'aucune recherche spécifique au Québec. Notre problématique s'est donc élaborée comme suit : est-ce que les médias québécois de langue française, à l'instar d'un grand nombre de médias occidentaux, adhèrent à une *culture du striptease*? Plus précisément, comment se manifeste la sexualisation des médias de langue française au Québec ?

Nous avons choisi la recherche documentaire pour étudier les représentations de la sexualité véhiculées dans les médias. Plus particulièrement, Internet, les mensuels *Elle Québec* et *Clin d'œil*, ainsi que les chaînes télévisées généralistes québécoises Radio-Canada, TVA et TQS, ont retenu notre attention. Nos observations se sont attardées sur l'abondance et le caractère explicite des représentations de la sexualité. Les indices recueillis ont permis de relever différents éléments qui ont corroboré, infirmé ou nuancé nos hypothèses. Celles-ci statuaient que les médias québécois de langue française participaient à la *culture du striptease*, au même titre que de nombreux médias des sociétés occidentales. De plus, nous avons supposé que les représentations de la sexualité étaient variées. Ces variations seraient attribuables à différents facteurs, chacun exerçant une influence sur la manière de représenter la sexualité. Ainsi, la réglementation, la loi marchande et le format du média, paraissent avoir un impact sur les représentations de la sexualité véhiculées par Internet, les mensuels féminins et la télévision.

Loin d'un exercice sémiologique où les signes de diverses représentations de la sexualité seraient décortiqués et analysés, notre recherche a plutôt pris la forme d'une enquête exploratoire et qualitative. D'une part, nous avons situé les médias québécois de langue française dans une vague de sexualisation. D'autre part, nous avons dégagé la variété des représentations de la sexualité véhiculées par chaque média et, surtout, les raisons explicatives de cette dernière.

Nous avons d'abord mis en lumière ce qu'il était entendu par les concepts de *représentation* et de *sexualité*. Les représentations véhiculées dans une société réfèrent à un ensemble de croyances, d'attitudes, d'idées, qu'un groupe donné entretient à propos de concepts, d'objets, de situations et qui forment sa vision subjective. En ce sens, les représentations de la sexualité véhiculées par les médias s'avéraient pertinentes à observer, vu leur apparente abondance et leur

caractère plus explicite que par le passé, et ce, considérant qu'elles façonnent notre conception collective de la sexualité.

Quant à la *sexualité*, la tâche d'une définition s'est avérée d'une ampleur considérable vu la subjectivité du sujet. Nous avons proposé de définir la notion de *sexualité* comme étant toutes les représentations relatives à la reproduction et au comportement érotique, quelles qu'elles soient. Par *représentations de la sexualité*, nous entendons toutes les images, les concepts ou les énoncés, qui véhiculent, connotent et construisent une conception de la sexualité chez les individus, en lui donnant un sens. Ainsi, notre enquête a intégré toutes les représentations sexuelles, allant du *soft* au *hard* (de la moins explicite à la plus explicite).

À la lumière de différents concepts, nous avons examiné les représentations de la sexualité sur Internet, dans les mensuels féminins *Elle Québec* et *Clin d'Oeil*, et sur les chaînes télévisées généralistes Radio-Canada, TVA et TQS, au cours des années 2004 et 2005.

La sexualisation des médias des sociétés occidentales s'articule autour d'éléments socio-historiques et culturels, qui se traduisent entre autres par la *culture du striptease* et le *consensus pornographique*. La *culture du striptease* explique la sexualisation des médias par la *démocratisation du désir* et l'infiltration de la pornographie dans la sphère publique. Le développement des technologies a permis l'expansion de l'industrie de la pornographie. Ainsi, une plus grande variété de représentations de la sexualité est désormais disponible et accessible. En l'occurrence, les représentations de la sexualité de tout acabit ont infiltré la sphère publique, en reprenant les codes et les conventions de la pornographie à la télévision, dans la publicité, au cinéma etc.

Dans le même ordre d'idée, le *consensus pornographique* traduit une nouvelle économie libidinale dans la culture populaire et dans les médias. La représentation massive du sexe sous toutes ses formes, suite à une succession d'éléments, conduit à l'aboutissement du *consensus pornographique*. Le capitalisme et la loi marchande, l'omniprésence du visuel facilité par le développement des technologies, la post-modernité et la mouvance des limites entre les sphères privées et publiques, ont contribué à la représentation massive du sexe.

La *culture du striptease* et le *consensus pornographique* ont évolué autour de la succession de différents repères socio-historiques et culturels, qui mettent en contexte la genèse de la sexualisation des médias des sociétés occidentales contemporaines de la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. Entre autres, la révolution sexuelle, les mouvements féministes et homosexuels, l'arrivée du VIH, l'avancement des connaissances dans le domaine de la sexualité, et l'interpénétration des sphères publiques et privées, ont engendré des transformations au niveau des mœurs, des comportements sexuels et dans la vision générale entretenue au sujet de la sexualité. Ces changements ont été reflétés dans la culture populaire et dans les médias des sociétés occidentales contemporaines. Ils ont créé une conjoncture favorable à leur sexualisation. Concrètement, la sexualisation des médias s'est traduite par un changement au niveau quantitatif et qualitatif des représentations de la sexualité. Elles sont devenues, d'une part, plus nombreuses et, d'autre part, plus explicites. Nous avons fondé nos observations sur ces deux aspects.

Les indices cumulés au cours de notre recherche ont corroboré nos hypothèses. Les représentations de la sexualité véhiculées sur Internet, dans les mensuels *Elle Québec* et *Clin d'œil* et sur les chaînes de télévision Radio-Canada, TVA et TQS, sont abondantes et plus explicites que par le passé. En conséquence, ces médias participent à la *culture du striptease*.

L'observation des représentations sexuelles véhiculées par chaque média rend également évident le fait qu'elles sont altérées en nombre et par un degré d'explicité distinct. Elles sont variables en fonction du média qui les transmet. La *culture du striptease* se manifeste donc différemment d'un média à un autre. Internet, les mensuels *Elle Québec* et *Clin d'œil* et les chaînes télévisées Radio-Canada, TVA et TQS y participent, mais de façon nuancée et variée. Par ailleurs, la quantité et la variété des représentations de la sexualité s'expliquent par diverses raisons.

À l'évidence, plusieurs éléments sont à l'origine de la variété des représentations de la sexualité dans les médias, laquelle s'insère dans un contexte socio-historique et culturel. Néanmoins, trois facteurs apparaissent avoir un impact sur la quantité et le caractère explicite des représentations sexuelles.

D'abord, la réglementation à laquelle est assujéti le média s'avère être d'une influence considérable. Les distinctions au sujet des restrictions légales relatives à Internet, aux mensuels féminins et à la télévision, ont élucidé en partie les variétés de représentations de la sexualité. La disponibilité et l'accessibilité de celles-ci varient en fonction des contraintes législatives.

Sans contredits, les représentations sexuelles sur Internet sont plus *hard* (plus explicites), que celles transmises par les magazines et la télévision. Internet véhicule des représentations pornographiques et illégales, ce qui est inconcevable dans le cas des magazines ou de la télévision. Cela semble en grande partie attribuable au fait qu'aucune restriction ne régit la disponibilité et l'accessibilité des représentations sexuelles sur Internet, si ce n'est l'avertissement que la majorité est requise (18 ans et plus) pour accéder à certains sites. En comparaison, les représentations sexuelles disponibles à la télévision par ondes hertziennes sont d'un registre beaucoup plus *soft* (moins explicite), puisque les diffuseurs font face à certaines contraintes en regard du contenu de la programmation.

La loi marchande paraît également avoir une influence sur les représentations de la sexualité dans les médias. Ceux-ci étant en majeure partie la propriété d'entreprise privées, ils sont soumis aux diktats de la marchandisation. Des choix sont imposés, ce qui peut conduire les médias à privilégier certaines thématiques rentables, comme la sexualité. Dans le cas de la télévision par exemple, nous pouvons penser que les réseaux de télévision privés font plus grand usage des représentations sexuelles que ceux publics. Par ailleurs, si la tendance s'est déjà avérée véridique, nos observations nous ont permis de conclure que la station publique Radio-Canada utilise de plus en plus des représentations sexuelles dans sa programmation.

Dans le même ordre d'idée, la guerre commerciale que se livrent les mensuels féminins les incite à faire étalage de titres et d'articles toujours plus accrocheurs. Ceci semble régulièrement se traduire par des représentations de natures sexuelles.

Quant à Internet, l'impact de la loi marchande sur les représentations de la sexualité se vérifie par l'explosion des sites pornographiques depuis quelques années déjà. Leur grande popularité auprès des utilisateurs les rend très rentables. En conséquence, le marché de la pornographie sur le Web est attirant pour les investisseurs et ne fait que se développer.

Enfin, le format du média que présente Internet, les magazines et la télévision, influence également les représentations de nature sexuelles que chacun d'entre eux véhicule. Nous entendons par *format* les caractéristiques « physiques » inhérentes à chaque média, qui lui confèrent des spécificités tributaires du nombre et du caractère explicite des représentations sexuelles disponibles et accessibles.

D'abord, le modèle de communication de chaque média influe sur le type de transmission de l'information et sa réception et, ultimement, sur les

représentations sexuelles véhiculées. Par exemple, Internet combine le modèle de la radiodiffusion (point-à-masse) et celui de la téléphonie (point-à-point). Cela confère au média des qualités communicationnelles unidirectionnelles et bidirectionnelles. Les magazines et la télévision, quant à eux, empruntent le modèle de la radiodiffusion (point-à-masse). Ils privilégient une communication unidirectionnelle.

Ainsi, l'utilisateur d'Internet est plus actif que le lecteur d'un magazine ou le téléspectateur d'une émission télévisuelle par exemple. Le côté interactif que possède Internet permet une variabilité de représentations de la sexualité impossible dans le cas des magazines et de la télévision.

Par ailleurs, d'autres caractéristiques, telles la nature du média et de son utilisation, l'accessibilité et l'anonymat, influencent les représentations sexuelles véhiculées. Par exemple, la nature grand public de la télévision ne favorise pas la transmission de représentations explicites. Au contraire, l'anonymat d'Internet et des magazines facilite la diffusion de représentations sexuelles plus explicites et donne une certaine latitude en regard de l'utilisation qui en est faite.

En bref, les représentations de la sexualité véhiculées par Internet, les périodiques et la télévision, varient en fonction de la réglementation, de la loi marchande et des caractéristiques du format auxquels ils sont assujettis. Leurs dissemblances les exposent à des expressions nuancées de la *culture du striptease* qui varient du *soft* au *hard*, en d'autres mots, du moins explicite au très explicite. Ces facteurs influent tant sur la quantité de représentations de la sexualité transmise, que sur le caractère explicite de chacune d'entre elle. Il appert donc qu'Internet, les mensuels féminins et la télévision généraliste de langue française au Québec ne sont pas toutes des manifestations *équivalentes* de la *culture du striptease*.

En conséquence, certains médias sont plus *sexuels* que d'autres, puisqu'ils véhiculent un plus grand nombre de représentations de la sexualité et de façon plus explicite. Dans cet ordre d'idée, *Internet* serait le plus sexuel des trois médias observés, si l'on se fie au nombre et à la variété de représentations sexuelles qu'il véhicule. Internet contribue grandement au climat qui laisse augurer une *obsession* des médias pour le sexe.

Nos observations ont aussi fait valoir l'aspect moral et subjectif des questions entourant la *culture du striptease*. En effet, la définition et la perception des représentations de la sexualité, spécialement celles explicites, comporte un angle partial sans équivoque et incontournable. Cela rend la tâche d'une définition considérablement ardue. En effet, l'assertion et l'interprétation d'une représentation sexuellement explicite fluctue selon différentes perspectives: la perspective libérale, la perspective féministe et la perspective conservatrice.

L'exercice même de la définition d'une représentation sexuellement explicite comporte généralement un jugement de valeur. Très souvent, la définition sous-entend une catégorisation des représentations sexuelles qui seraient esthétiques et donc acceptables et morales (ces vocables étant généralement associées aux représentations érotiques), de celles inesthétiques, et donc inacceptables et amoralles (généralement associés aux représentations pornographiques et obscènes). Cette distinction, basée sur des critères d'esthétismes, est grandement subjective, ceux-ci étant infiniment variables.

De plus, la définition et l'acceptation des représentations explicites de la sexualité varient en parallèle à l'évolution des principes moraux. En ce sens, la genèse de la censure et de la liberté d'expression est révélatrice du code moral sous-jacent à la société occidentale démocratique et, en simultanée, à la définition et la réception des représentations sexuellement explicites.

Pour terminer, notre recherche lève en parallèle le voile sur les inquiétudes soulevées par les manifestations de la *culture du striptease*, tant au Québec qu'ailleurs. En effet, si les médias représentent la sexualité avec *frénésie*, des craintes et des critiques quelquefois acerbes sont formulées à ce sujet, ranimant un discours moralisateur. On s'interroge au sujet de l'accessibilité des jeunes à des formes de pornographies *hard core*, sur les effets de cette dernière sur les habitudes sexuelles des jeunes et des moins jeunes, sur l'*hypersexualisation* de la société, sur le *cybersexe*, sur la disponibilité de la pornographie infantile, etc. De l'apparente surreprésentation du sexe dans les médias, on établit fréquemment une corrélation avec nombre de maux de la sexualité occidentale du XXI<sup>ème</sup> siècle, apparemment débridée, dénuée de sens et synonyme de consommation. Comme le sexe est régulièrement médiatisé, qu'on le scrute sous toutes ses formes, que la pornographie est, de façon notoire, plus accessible, c'est toute la sexualité en général qui aurait mauvaise mine, pour reprendre les propos de Jocelyne Robert dans son ouvrage, *La sexualité en mal d'amour*<sup>212</sup>.

Par exemple, la sexualité ostensiblement plus précoce et *en apparence* exacerbée des adolescents, serait attribuable en partie à l'accessibilité dont ils disposent grâce aux médias, particulièrement Internet, de représentations explicites de la sexualité.

Un débat médiatique fait rage au sujet de la sexualité des adolescents. L'évolution des moeurs et des représentations sociales à l'égard de la sexualité ainsi que le contenu disponible sur Internet proposeraient une mixture inquiétante pour le développement de la sexualité des adolescents.<sup>213</sup>

Certes, la sexualisation des médias rend accessible aux jeunes une variété de représentations sexuelles auxquelles ceux du même âge, il y a vingt ans, n'avaient probablement jamais imaginées. Cela altère-t-il nécessairement toute sensibilité à

<sup>212</sup> Jocelyne Robert, *Le sexe en mal d'amour*, p. 15.

<sup>213</sup> Josiane le Gall, « Pas sentimentaux nos ados ? », *Le Devoir*, jeudi 5 mai 2005, p.A7.

l'égard de la sexualité et des relations amoureuses en général? Malgré des constatations alarmistes énoncées dans plusieurs ouvrages et articles<sup>214</sup>, certaines études démontrent que nombre de jeunes associent encore l'amour au sexe.

Les jeunes semblent privilégier les sentiments dans leurs relations amoureuses plutôt que la sexualité. Les premières relations sentimentales ne s'accompagnent pas nécessairement de rapports sexuels. Tel que constaté dans d'autres études sur les jeunes Québécois, la grande majorité des filles et des garçons rencontrés estiment que la sexualité et l'amour ne peuvent être séparés. Pour avoir des relations sexuelles avec quelqu'un, il faut en être amoureux : «Faire l'amour sans aimer l'autre, c'est comme travailler sans être payé.»<sup>215</sup>

Loin de nous l'idée de vouloir minimiser ou même banaliser les effets que peuvent avoir les nombreuses représentations de la sexualité explicites sur ses récepteurs, là n'étant pas le but de notre recherche. Nous croyons néanmoins qu'à la lumière de nos résultats, il est permis de constater que des nuances importantes sont à considérer lorsque l'on aborde la sexualisation des médias et par le fait même ses effets.

En ce sens, l'*obsession* des médias à l'égard de la sexualité, à laquelle on associe fréquemment plusieurs inquiétudes et *dérives* sexuelles occidentales, doit être nuancée. La mise en contexte de la *culture du striptease* permet l'articulation de la sexualisation des médias dans une évolution socio-historique et culturelle. Cela facilite la mise en perspective de l'attrait de la sexualité pour les médias, de l'ouverture dont ils font preuve, de l'accessibilité à la pornographie, et ce, en parallèle au changement de mœurs qui a eu cours dans la société occidentale. Parce que, comme Jocelyne Robert l'a évoqué, «...d'un contexte culturel à l'autre, la sexualité est mouvante, évolutive, changeante...Heureusement !<sup>216</sup> »

<sup>214</sup> Voir à ce sujet Gérard Bonnet, *Défi à la pudeur*, 2003, Francine Duquet, « L'empire du sexe dans les médias », 2004, Robert, *Le sexe en mal d'amour*, 2005, Marie-Andrée Chouinard, « Ados au pays de la porno », 2005. p.A1.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Jocelyne Robert, *Le sexe en mal d'amour*, p. 16.

De plus, nous avons souligné que la tendance de la *culture du striptease*, en particulier au petit écran, semblait s'essouffler légèrement, où du moins, qu'elle changeait de formes, empruntant le sillon des émissions de télé-réalité (voir chap. II). En effet, il y a quelques années seulement, les émissions ayant pour thématique la sexualité étaient nombreuses à la télévision généraliste québécoise. Aujourd'hui, un certain nombre d'entre elles ont disparu de la programmation ( *Je regarde moi non plus*, *Testostérone*, *Sexe et confidences*, *Hot Parade*, *Sexy cam* ).

C'est donc dire que le public québécois fait des choix, et qu'il n'est pas complètement soumis à ceux du marché. Cela peut également dénoter que si la télévision a tenté de suivre Internet ou de soutenir la tendance, dans le *boom* de représentations de la sexualité que celui-ci rendait accessibles, elle n'a pas fait le poids. Pas plus que certaines revues pornographiques qui ont vu leur tirage chuter dramatiquement<sup>217</sup>. Comment en effet contrecarrer un médium où tout est permis et où les représentations les plus explicites qui soient de la sexualité sont disponibles? C'est en ce sens que certains médias apparaissent plus propices que d'autres au véhicule de représentations plus explicites de la sexualité.

---

<sup>217</sup> AP, « Le magazine "Penthouse" espère éviter la faillite », *Le Soleil*, 27 décembre 2003, p. B5.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages de référence :

Bouthat, Chantal. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche, 1993, 110 p.

Grawitz, Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*, 11<sup>e</sup> éd. Paris : Éditions Dalloz, 2001, 1019 p.

Robert, Paul. *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2003, 2949 p.

### Monographies :

Arcand, Bernard. *Le jaguar et le tamanoir*. Québec : Les éditions du Boréal, 1991, 397 p.

Arcand, Nelly. *Putain*. France : Éditions du Seuil, 2001, 187 p.

Bardin, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, 1991, 291 p.

Bonnet, Gérard. *Défi à la pudeur : quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes*. Paris : A. Michel, 2003, 229 p.

Brohm, Jean-Marie, Uhl, Magali. *Le sexe des sociologues la perspective sexuelle en sciences humaines*. Bruxelles : La lettre Voilée, 2003, 143 p.

Caron, Caroline. *La presse féminine pour adolescentes: une analyse de contenu*. Québec : Les cahiers de recherche du GREMF, Université Laval, 2004, 157 p.

- Creed, Barbara. *Media Matrix; sexing the new reality*. Australia : Allen & Unwin, 2003, 216 p.
- Deleu, Xavier. *Le consensus pornographique*. Paris : Mango, 2002, 191 p.
- Desaulniers, Jean-Pierre. *Le phénomène Star Académie*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin, 2004, 150 p.
- Dines, Gail et Humez, Jean M. « *I buy it for the articles*»; *Playboy magazine and the sexualisation of consumerism*, 2<sup>e</sup> éd. California : Thousand Oaks, Sage, 1995, 776 p.
- Dorais, Michel. *Les lendemains de la révolution sexuelle*. Montréal : VLB éditeur, 1990, 245 p.
- Evans, David Trevor. *Sexual citizenship: the material construction of sexualities*. London: Routledge, 1993, 352 p.
- Finger, Sarah. *Sexualité et société : évolutions et révolutions?* Paris : Ellipse, 2000, 123 p.
- Fleury-Vilatte, Béatrice (dir. publ.). *L'image empêchée : du côté de la censure*. Coll. « Champs visuels », no.11. Paris; Montréal : L'Harmattan, 1998, 173 p.
- Foucault, Michel. *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. France : Éditions Gallimard, 1976, 211 p.
- Foucault, Michel. *L'usage des plaisirs*. France : Éditions Gallimard, 1984, 285 p.
- Gingras, Anne-Marie. *Médias et démocratie, le grand malentendu*. Québec ; Presses de l'Université du Québec, 1999, 237 p.
- Gunter, Barrie. *Media sex: What are the issues?* Mahwah (N.J.) : Erlbaum, 2002, 359 p.
- Hargrave, Andrea Millwood (éd.). *Sex & sexuality in broadcasting*. London (Angleterre): J. Libbey, 1992, 146 p.
- Jodelet, Denise. *Les représentations sociales*, 5<sup>e</sup> éd. Paris : P.U.F., 1997, 447 p.
- Kinsey, Alfred. *Sexual behavior in the human male*. Philadelphia: Saunders, 1948, 804 p.
- Kinsey, Alfred. *Sexual behavior in the human female*. Philadelphia: Saunders, 1953, 842 p.

- Lazar, Judith. *Sociologie de la communication de masse*. Paris : Armand Colin éditeur, 1991, 240 p.
- Lipovetsky, Gilles. *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Éditions Gallimard, 1993, 328 p.
- Lipovetsky, Gilles. *Métamorphoses de la culture libérale : éthiques, médias, entreprises*. Montréal : Liber, 2002, 113 p.
- Poulin, Richard. *La mondialisation des industries du sexe, Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfant*. Ottawa ; L'Interligne, 2004, 438 p.
- Martin, Didier, Royer-Rastoli, Philippe *et al.* *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*. Paris : Éditions L'Harmattan, 1990, 216 p.
- McNair, Brian. *Mediated sex; pornography & postmodern culture*. London : Arnold, 1996, 195 p.
- McNair, Brian. *Striptease culture; sex, media and the democratization of desire*. London and New York: Routledge, 2002, 246 p.
- Millet, Catherine. *La vie sexuelle de Catherine M.* France : Éditions du Seuil, 2001, 234 p.
- Morangue, Jean. *La liberté d'expression*. Coll. Que sais-je ? no. 2751. Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 127 p.
- Ouellet, Caroline. *Qui fait la loi sur Internet? Censure ou libertés, droits et responsabilités*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1998, 125 p.
- Peterson, Klaus et Hutchinson Allan Charles (éd.). *Interpreting Censorship in Canada*. Toronto: University of Toronto Press Incorporated, 1999, 438 p.
- Quivy, Raymond et Campenhoudt, Luc van. *Manuel de recherche en sciences sociales*, nouv. éd. Paris : Dunod, 1995, 287p.
- Raboy, Marc avec la collaboration de Geneviève Grimard. *Les médias québécois : presse, radio, télévision, inforoute*, 2<sup>e</sup> éd. Montréal ; Gaëtan Morin éditeur, 2000, 409 p.
- Rateau, Patrick et Rouquette Michel-Louis. *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble : Presses Universitaire de Grenoble, 1998, 159 p.

Robert, Jocelyne. *Le sexe en mal d'amour; De la révolution sexuelle à la régression érotique*. Québec : Les Éditions de l'Homme, 2005, 226 p.

Streitmatter, Rodger. *Sex sells ! The media journey from Repression to Obsession*. Cambridge (MA): Westview press, 2004, 283 p.

### **Mémoires et thèses:**

Bergeron, Isabelle. « La formation des représentations de l'amour au Québec, dans la société néolibérale ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, juillet 2004, 237 p.

Devito, Marie-Noëlle. « Sexe et mini-jupes : Les magazines Clin d'œil et Elle Québec de 1995 à l'an 2000, entre tradition et modernité ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2001, 163 p.

Reed Judith. « La couverture sportive des médias télévisés Québécois : analyse de la représentation des athlètes selon leur sexe ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, 172 p.

### **Articles de journaux et de revues :**

A.F.P. « De Marilyn à l'Irak: les 50 ans du magazine Playboy ». *La Presse* (Montréal), 4 novembre 2003, p. 7.

Agence France Presse. « 260 millions de pages pornos dans le Web ». *Le Soleil* (Québec), 24 septembre 2003, p. A8.

Allard, Marie. « Dossier, Porno pour ados, L'impact d'Internet sur la sexualité des jeunes ». *La Presse* (Montréal), 6 décembre 2003, p. AM13.

A.P. « Le magazine "Penthouse" espère éviter la faillite ». *Le Soleil* (Québec), 27 décembre 2003, p. B5.

Bédard, Romain. « L'univers des médias : La montée des «masculins». *La Presse* (Montréal), 2 septembre 1998, p. D16.

Chouinard, Marie-Andrée. « Porno.com ». *Le Devoir* (Montréal), 18 avril 2005, p. A1.

- Clément, Éric. « La sexualité devenue obligatoire? ». *La Presse* (Montréal), 24 mars 1996, p. A5.
- Collard, Nathalie. « Le sexe à Montréal ; Montréal, capitale de la sexologie ». *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2001, p. B1.
- Collard, Nathalie. « Parlons sexe ! ». *La Presse* (Montréal), 13 novembre 2004, p. ACTUEL9.
- Daoust, Valérie. « Les jeunes filles, éternelles victimes du sexe? ». *Le Devoir* (Montréal), 2 mai 2005, p. A7.
- Duquet, Francine. « L'empire du sexe dans les médias ». *L'École branchée*, vol. 6, no.5, janvier 2004, p. 11.
- Fortier, Christine. « Femmes, sexe et télévision. L'audace a-t-elle un nom? ». *Star inc.*, mars 2002, vol. 4, no. 3.
- Hirou, Amandine. « Le drame secret des Nigérianes ». *Elle Québec*, avril 2004, p. 120 à 126.
- Labrèche, Marie-Sissi. « À moi l'orgasme...Plus de deux, argrrrr ! ». *Clin d'œil*, avril 2004. p. 120-125.
- Labrèche, Marie-Sissi. « Comment faire l'amour sans se fatiguer ». *Clin d'œil*, juillet 2004, p. 71-76.
- Leduc, Louise. « Revues féminines ; Le sexe aurait-il moins la cote ? ». *La Presse* (Montréal), 4 avril 2001, p. B1.
- Le Gall, Josiane. « Pas sentimentaux nos ados ? ». *Le Devoir* (Montréal), 5 mai 2005, p. A7.
- Lemay, Marie-Andrée. « Test : Êtes-vous bonne au lit ? ». *Clin d'œil*, février 2004, p. 53-54.
- Lorente, Maria. « La porno à la maison ou au bureau, facile et très rentable ». *Le Soleil* (Québec), 6 octobre 2004, p. B5.
- Martineau, Richard. « L'horreur ». *Voir*, 24 janvier 2002, vol. 16, no. 3, p. 7.
- Petrowski, Nathalie. « Délivrez-vous du sexe ». *La Presse* (Montréal), 13 janvier 2000, p. D7.
- Petrowski, Nathalie. « Dansons le Rockbitch ». *La Presse* (Montréal), 10 novembre 1007, p. A5.

- Petrovsky, Nathalie. « Sexe loft et vidéo. » *La Presse* (Montréal), 27 octobre 2003, Arts et spectacles p. 3.
- Porter, Isabelle. « L'industrie de la porno sur le Web Job de cul ». *Voir*, 9 janvier 2003, vol. 17, no. 1, p. 8.
- Richie, Judith. « Orgie de beauté; Choco, coco, mango...Bon à s'en tartiner le corps ». *Clin d'œil*, sept. 2004, p. 211.
- Richie, Judith. « Lui et moi ça donne quoi au lit ? ». *Clin d'œil*, août 2004, p. 79.
- Ritoux, Nicolas. « CYBERPORN, MADE IN QUÉBEC ». *La Presse* (Montréal), 6 octobre 2003, p. B1.
- Speer, Emmanuelle. « Un produit comme les autres? ». *Présence magazine*, mai 2002, vol. 11, no. 82, p. 35.
- St-Jacques, Sylvie. « Les femmes achètent-elles le sexe ? ». *La Presse* (Montréal), 15 février 2003, p. ACTUEL21.
- Tremblay, Odile. « De la télé fermée au galeries du livre ». *Le Devoir* (Montréal), 23 avril 2005, p. F8.

#### **Sites Internet:**

- Association Anthropologia, 2 février 2004, « Sexualités humaines : Sommaire », *In : Psychobiologie humaine*, [En ligne], <http://psychobiologie.ouvaton.org/sexualite/txt-sexualite-7.sexualite.htm#Representations3>, consultée le 14 juin 2005.
- Beaudoin, Lise I. vol.30 no.18, 1er novembre 1998, « Opposition à la réglementation », *In : Le journal du barreau du Québec*, [En ligne], <http://www.barreau.qc.ca/journal/frameset.asp?article=/journal/vol30/no18/nouveauxmedias.html>, consultée le 5 octobre 2005.
- Canada, 31 octobre 2001, « Règlement de 1987 sur la télédiffusion », *In : Conseil canadien de la radiotélédiffusion et des télécommunications*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/LEGAL/TVREGS.HTM>, consultée le 4 octobre 2005.

- Canada, 28 avril 2005, « Le CRTC : Mandat », *In : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/about.htm#mandate>
- Canada, 3 novembre 2005, « Avis public CRTC-1991-90 », *In : Conseil canadien de la radiotélédiffusion et des télécommunications*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/archive/FRN/Notices/1991/PB91-90.HTM>
- Canada, 15 novembre 2005, « Nouvelles : Le CRTC ne réglementera pas Internet », *In : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, [En ligne], <http://www.crtc.gc.ca/frn/NEWS/RELEASES/1999/R990517.html>, consultée le 5 octobre 2005.
- Conseil canadien des normes de la radiotélévision, (s.d.), « Les radiotélédiffuseurs respectent-ils tous les mêmes règles ? », *In : Questions concernant les normes de radiotélévision*, [En ligne], <http://www.cbsc.ca/francais/faqs/standards.htm#9>, consultée le 15 janvier 2005.
- Conseil canadien des normes de la radiotélévision, (s.d.), « Article 10- Télédiffusion : Mise à l'horaire », *In : Code de déontologie de l'ACR*, [En ligne], <http://www.cbsc.ca/francais/codes/ethics.htm>, consultée le 12 octobre 2005.
- Cyberpresse Inc., 2000-2005, « Washington veut retarder la mise en place du nom de domaine porno .XXX », *In : Cyberpresse.ca*, [En ligne], [http://www.cyberpresse.ca/technosciences/article/article\\_complet.php?path=/technosciences/article/17/1,5296,0,082005,1133904.php](http://www.cyberpresse.ca/technosciences/article/article_complet.php?path=/technosciences/article/17/1,5296,0,082005,1133904.php), consultée le 25 août 2005.
- Gamma Entertainment, 2005, BrunoB.cum, [En ligne], <http://www.brunob.com>, consultée le 29 janvier 2006.
- Institut canadien d'information juridique, 1er juin 2005, « Loi sur les journaux et autres publications », *In : Loi refondue du Québec, chap.J-1*, [En ligne], <http://www.canlii.org/qc/legis/loi/j-1/20050616/tout.html>, consultée le 6 octobre 2005.
- Le groupe Med-Cost Doctissimo, 2005, « Forum santé », [En ligne], *In : Doctissimo*, <http://forum.doctissimo.fr/>, consultée le 29 novembre 2005.
- Le groupe TVA inc., 1998-2005, « Le groupe TVA : Communications/Communiqué de presse, Le jeudi 6 septembre 2001 », *In : Le Groupe TVA inc.*, <http://tva.canoe.com/groupe TVA/communiques/165.html>, consultée le 9 décembre 2005.

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, (s.d.), *masexualité.ca*, [En ligne], <http://www.masexualite.ca/fre/>, consultée le 13 juillet 2005.

Médias transcontinental, 2005, « Les Québécois et Internet : peu de changements », *In : Direction Informatique Expresse, Le bulletin des actualités technologiques*, [En ligne] <http://www.directioninformatique.com/DI/client/fr/DirectionInformatique/Nouvelles.asp?id=35247&bSearch=True>, consultée le 15 novembre 2005.

Patrimoine Canadien, 4 avril 2004, « Groupe de travail sur la culture et le contenu canadien », *In : Accueil, Publications*, [En ligne], [http://www.pch.gc.ca/pch/pubs/i hac/2\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/pch/pubs/i hac/2_f.cfm), consultée le 5 octobre 2005.

Serre, Michel, 4 novembre 2005, *Sexoconseil.com*, [En ligne], <http://www.sexoconseil.com/>, consultée le 12 juillet 2005.

Société Radio-Canada, 2005, « Le sexe envahit le web », *In : Les archives de Radio-Canada*, [En ligne], [http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-16-1663-11468/sciences\\_technologies/internet/clip5](http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-16-1663-11468/sciences_technologies/internet/clip5), consultée le 18 juillet 2005.

#### **Moteurs de recherche :**

Université Laval, Bibliothèque, *Ariane : catalogue de la Bibliothèque*, [En ligne], <http://ariane.ulaval.ca/>

Université McGill, *Catalogue (MUSE) : bibliothèque de l'Université McGill*, [En ligne], <http://aleph.mcgill.ca/F/>

Université du Québec à Montréal, *Badadug/Manitou : système documentaire de l'Université du Québec à Montréal*, [En ligne], [http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?depart+2\\_uqam\\_0](http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?depart+2_uqam_0)

#### **Émission de télévision :**

*Ado Porno.com*. 28 octobre 2003. Reportage. Réalisation de Jean-Claude Le Floch. Montréal : Société Radio-Canada Enjeux.

*Baise majesté*. 12 novembre 2004. Mini-série documentaire (6 fois 46 min.). Réalisation de Francine Pelletier. Montréal : Canal Vie.

*Beauté Désespérées* (Traduction française de la série *Desperate housewife*.)  
Printemps-été 2005. Série. Texte de Marc Cherry. Réalisation de Marc Cherry,  
Tom Spezialy et Michael Edelstein. Touchtone Television, diffusée sur les  
ondes de Radio-Canada.

*Bisexualité : le dernier tabou ?* 6 avril 2004. Reportage. Réalisation de Jean-  
Pierre Roy. Montréal : Société Radio-Canada Enjeux.

*Casting*. Hiver 2005. Télé-réalité. Réalisation de Sylvain Roy. Montréal : Réseau  
TQS, Productions La Presse Télé.

*Le marché mondial du sexe*. 15 avril 2005. Reportage. Réalisation de Gérald  
Mathon. Montréal : Société Radio-Canada Michaëlle.

*Loft Story*. Automne 2003. Télé-réalité. Réalisation de Pierre Côté. Montréal :  
Réseau TQS, Productions Guy Cloutier.

*Occupation Double*. Automne 2003 et 2004. Télé-réalité. Réalisation de Jean-  
Marc Létourneau. Montréal : Réseau TVA, Productions J.

*Star Académie*. Hiver 2003, 2004 et automne 2005. Télé-réalité. Réalisation de  
Jean Lamoureux. Montréal : Réseau TVA, Productions J.

*The Bachelor*. Automne 2005. Télé-réalité. Réalisation de Pierre Lespérance.  
Montréal : Réseau TQS, Productions Point-Final.

*Tout le monde en parle*. 3 octobre 2004. Talk-Show. Réalisation de Sophie  
Bissonnette, Montréal : Société Radio-Canada, Productions Guy A. Lepage et  
Luc Wiseman.

*Tout le monde tout nu*. Printemps-été 2005. Émission de variété. Réalisation de  
Micheline Guertin. Montréal : Société Radio-Canada, Productions Téléfiction.